

CAHIER
DE RECOMMANDATIONS
ARCHITECTURALES,
URBAINES
ET PAYSAGERES

**TOME III
L'ARCHITECTURE**

PRÉAMBULE

Les fiches de recommandation suivantes sont traitées selon trois chapitres : la conduite de projet, les fiches typologiques et les fiches par élément. Au nombre de 46, elles constituent une aide à la réalisation de travaux, sur les constructions existantes et neuves.

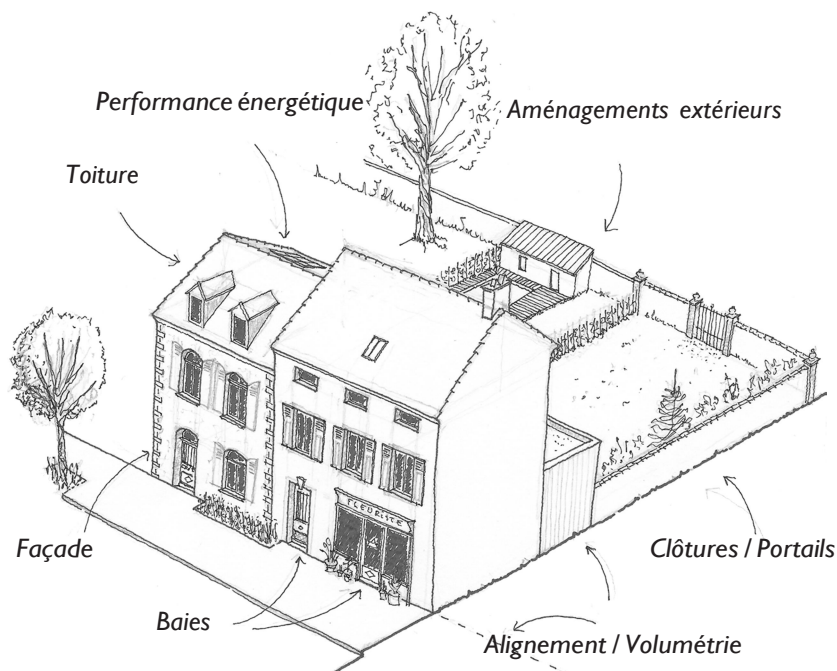
Le premier chapitre, établi sous forme de questionnaire, est un support à la réflexion pour la conception d'un projet.

Les fiches typologiques abordent les travaux par type de constructions. Elles en font ressortir les caractéristiques propres et donnent des recommandations ciblées.

Les fiches par élément sont traitées selon les thématiques illustrées par le croquis ci-dessous : la volumétrie / implantation, les toitures, les façades, les baies, les extérieurs et les performances énergétiques.

Un glossaire, disponible à la fin du cahier, précise le sens des termes spécifiques à l'architecture.

Ces fiches ne remplacent en aucun cas l'appel à des artisans ou organismes qualifiés dont une liste est disponible dans la fiche 'projet'. A signaler également que les éléments de réponse proposés sont généralistes, compte tenu l'ampleur et la diversité du territoire concerné, mais adaptés au territoire culturel particulier qu'est le Grand Chalons. Chaque contexte étant particulier, une étude plus spécifique est indispensable avant la réalisation de chaque projet.



SOMMAIRE

I. CONDUITE DE PROJET	5
II. FICHES TYPOLOGIQUES	8
HABITAT	9
RELIGIEUX	41
INDUSTRIEL	51
ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	57
VITICOLE / AGRICOLE	65
PETIT PATRIMOINE	75
III. FICHES PAR THÉMATIQUE	82
GÉNÉRAL	83
TOITURES	87
FAÇADES	95
BAIES	101
EXTÉRIEURS	111
PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES	117
ANNEXES	121
GLOSSAIRE	122
FICHE PROJET	124



I. CONDUITE DE PROJET

**A1. FICHE D'ACCOMPAGNEMENT POUR TRAVAUX :
EXISTANT**

**A2. FICHE D'ACCOMPAGNEMENT POUR TRAVAUX :
NEUF**

A1. FICHE D'ACCOMPAGNEMENT POUR TRAVAUX : EXISTANT

Cette fiche a pour but de guider et d'orienter les travaux sur l'existant. Elle présente les étapes à suivre pour réaliser un projet, sous forme de questions à destination du maître d'ouvrage. Elle est à doubler avec l'utilisation des fiches thématiques qui suivent et avec la consultation d'un ou plusieurs professionnels du bâtiment.

GÉNÉRAL

Adresse du bâtiment :

Période de construction :

Reconnaissance patrimoniale (classement Monument Historique, inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, label Patrimoine XX^e siècle, édifice repéré dans le PLU ?) :

IDENTIFIER LE CONTEXTE

Le bâtiment se trouve-t-il dans une zone protégée (Abords de Monument Historique, Site Patrimonial Remarquable, Site UNESCO, Site classé / inscrit) ?

Dans quelle situation se trouve-t-il (urbaine/rurale, en centre ancien, dans un hameau, construction isolée) ?

Comment caractériser le tissu environnant (habitat dense / dispersé, vertical, de plain pied / à étages, aligné / en retrait de la rue) ?

Les constructions aux alentours sont-elles anciennes ou contemporaines ? Quelles formes ont-elles ? Quels matériaux utilisent-elles ? Comment sont-ils mis en œuvre ?

Comment caractériser le bâtiment par rapport à son environnement immédiat et paysager (en continuité / différent, intégré, très visible) ?

CONNAÎTRE L'HISTORIQUE (cf Fiche Projet)

Quand a-t-il été construit ? Pour quel usage ?

Des modifications postérieures ont-elles été apportées au bâti (extension, démolition partielle, ouverture de baies, changement de toiture / couverture, etc.) ?

De quels documents disposez-vous (plans anciens, cartes postales noir et blanc, photographies couleur) ?

ÉTABLIR UN ÉTAT DES LIEUX

Quel est l'état sanitaire global du bâtiment (médiocre, moyen, bon) ?

Comment s'organise-t-il (RDC commercial avec appartement à l'étage, habitation d'un côté/grange de l'autre) ?

A quelle(s) logique(s) de composition répond-il (alignement des percements, axe de symétrie) ?

Dans quel(s) matériau(x) est-il construit ? Les matériaux de construction sont-ils apparents/protégés sous un enduit ? Les matériaux sont-ils anciens et authentiques ? Sont-ils en bon état ?

Y a-t-il des éléments de décor (intérieurs comme extérieurs) ?

QUALIFIER LE PROGRAMME

Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous réaliser des travaux ?

Quelle est la nature des travaux envisagés (restauration, rénovation, réhabilitation, extension) ?

Qu'est-ce que je veux modifier/corriger/améliorer par mon intervention ?

Les travaux exigent-ils le remplacement de certains éléments ou simplement leur amélioration ?

S'INFORMER

Voir les acteurs recensés dans la Fiche Projet.

CONCEVOIR

Au vu des informations rassemblées ci-dessus, le projet :

- répond-il spatialement à mes attentes ?
- est-il adapté à son environnement (logique d'implantation, forme du bâti, teintes) ?
- met-il en valeur le site sur lequel il s'implante ?
- améliore-t-il le bâtiment existant (dans son usage, dans son esthétique, dans son rapport au contexte) ?
- anticipe-t-il de futurs besoins potentiels ?
- respecte-t-il les logiques (fonctionnelles, décoratives) existantes ?
- prévoit-il des matériaux cohérents (aspect fini, mise en œuvre) ?
- est-il durable ? prend-il en compte la réduction de l'impact énergétique, tout en valorisant les qualités de l'existant ?

A2. FICHE D'ACCOMPAGNEMENT POUR TRAVAUX : NEUF

Cette fiche a pour but de guider et d'orienter les travaux pour les constructions neuves. Elle présente les étapes à suivre pour réaliser un projet, sous forme de questions à destination du maître d'ouvrage. Elle est à doubler avec l'utilisation des fiches thématiques qui suivent et avec la consultation d'un ou plusieurs professionnels du bâtiment.

GÉNÉRAL

Adresse du projet :

Superficie de la parcelle :

ANALYSER LE CONTEXTE PAYSAGER

La future construction se trouve-t-elle dans une zone protégée (Abords de Monument Historique, Site Patrimonial Remarquable, Site UNESCO, Site classé / inscrit) ?

Dans quelle situation se trouve-t-elle (urbaine/rurale, en centre ancien, dans un hameau, situation isolée) ?

Comment caractériser le tissu environnant (habitat dense / dispersé, vertical, de plain pied / à étages, aligné / en retrait de la rue) ?

Comment sont orientées les constructions voisines ? Y a-t-il une logique commune d'implantation ?

Le projet est-il mitoyen à d'autres bâtiments ? S'inscrit-il dans un alignement bâti ?

Le site présente-t-il des vues intéressantes, à préserver absolument ?

Comment sont traitées les limites (le rapport à l'espace public, à la parcelle voisine) ? Les clôtures sont-elles maçonnées/légères et transparentes ?

Y-a-t-il des végétaux remarquables (arbres anciens par exemple) ?

IDENTIFIER LE CONTEXTE ARCHITECTURAL

Les constructions aux alentours sont-elles anciennes ou contemporaines ? Quelles formes ont-elles ?

Quelles réponses architecturales sont apportées vis-à-vis de l'environnement (débords de toiture, occultations...) ?

Quels matériaux sont utilisés ? Comment sont-ils mis en œuvre ?

Les façades présentent-elles une ordonnance régulière ? Comment caractériser l'organisation verticale / horizontale ?

Quelles sont les teintes qui ressortent, pour les enduits comme les éléments peints (ferronneries, menuiseries) ?

Quelles proportions adoptent les baies (portes d'entrée, portes de grange, fenêtres courantes) ?

QUALIFIER LE PROGRAMME

Pour quelle(s) raison(s) souhaitez-vous réaliser des travaux ? Quel(s) usage(s) la future construction accueillera-t-elle ?

Quelles sont mes attentes/besoins ?

Le programme est-il susceptible d'être complété dans le futur (ajout d'une extension) ?

Quels usages sont prévus pour les espaces extérieurs ? Ai-je besoin d'un espace couvert / de stockage ?

La construction prévoit-elle une production individuelle d'énergie (panneaux solaires par exemple) ?

S'INFORMER

Voir les acteurs recensés dans la Fiche Projet.

CONCEVOIR

Au vu des informations rassemblées ci-dessus, le projet :

- répond-il spatialement à mes attentes ?
- est-il adapté à son environnement (logique d'implantation, orientation, forme et échelle du bâti) ?
- s'inspire-t-il des particularités locales ?
- met-il en valeur le site sur lequel il s'implante ?
- anticipe-t-il de futurs besoins potentiels ?
- respecte-t-il les logiques voisines (organisation, ordonnance) ?
- est-il pensé en continuité avec d'autres constructions neuves (dans le cadre d'un lotissement notamment) ?
- prévoit-il des matériaux cohérents (aspect fini, mise en œuvre) ?
- compose-t-il avec les éléments paysagers (vues, végétation existante) ?
- intègre-t-il les espaces extérieurs à la réflexion globale (aménagements, clôture) ?
- est-il durable ? participe-t-il, dès la conception, à la réduction de l'impact énergétique ?
- anticipe-t-il l'intégration des éléments techniques ?



II. FICHES TYPOLOGIQUES

HABITAT

- A3. CHÂTEAUX**
- A4. GRANDS DOMAINES**
- A5. MANOIRS**
- A6. DEMEURES BOURGEOISES**
- A7. VILLAS**
- A8. MAISONS DE BOURG 1**
- A9. MAISONS DE BOURG 2**
- A10. MAISONS DE BOURG 3**
- A11. HABITATIONS SPÉCIFIQUES**
- A12. MAISONS VIGNERONNES**
- A13. FERMES**
- A14. IMMEUBLES**
- A15. GRANDS ENSEMBLES**
- A16. CITÉS-JARDINS**
- A17. MAISONS INDIVIDUELLES**

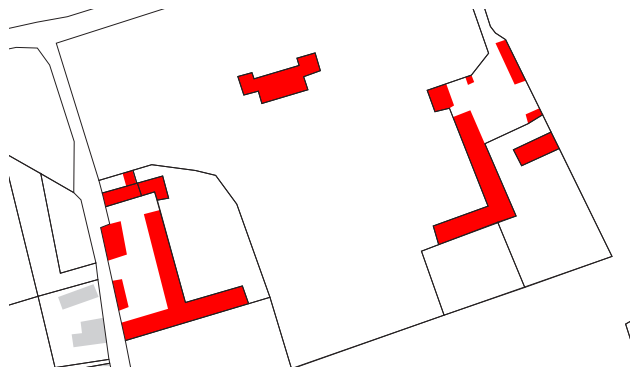
A3. CHÂTEAUX HABITAT

Général

Le territoire chalonnais regorge de châteaux aux origines très anciennes. Ils formaient une ceinture défensive destinée à protéger la ville de Chalons, notamment le long de la côte chalonnaise (surveillance sur le Mâconnais). Les témoins des anciens domaines féodaux sont aujourd'hui très rares (la motte d'Epervans).

De nombreux châteaux conservent des traces médiévales (Chamilly, Lessard-le-National, Mellecey, Rully) mais la plupart ont été reconstruits par la suite : Chamilly au XVII^e siècle, le château d'Allerey au XVIII^e siècle ou encore le château de la Motte au XIX^e siècle. Ils abandonnent alors leur caractère militaire au profit d'une écriture plus recherchée (l'escalier rocaille du château de Chamilly est un exemple de cette recherche d'apparat).

Leur diversité et leur prédominance en font des éléments remarquables du territoire dont certains sont protégés au titre des MH.



Organisation du château et des dépendances (Demigny)

Types / Déclinaisons



Donjon et pont-levis médiévaux
(Chamilly)

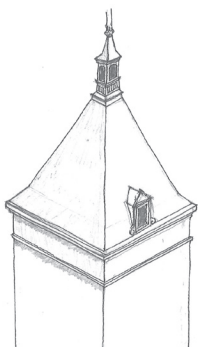


Château de la Loyère XVI^e-XIX^e siècles
(Fragnes-la-Loyère)

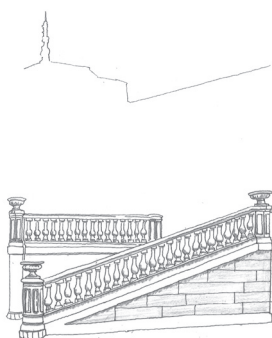


Ancien château de Lessard
(Lessard-le-National)

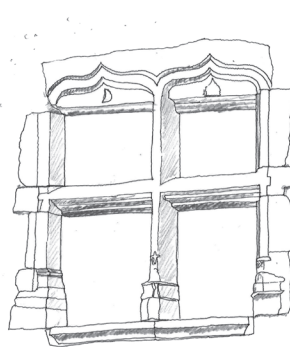
Dispositifs architecturaux caractéristiques



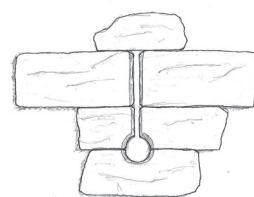
Tour/donjon,
toiture pentue,
lanternon



Escalier d'honneur
en pierre de taille,
balustrade



Fenêtre à meneau
et traverse



Archère-canonnière

Matériaux traditionnels



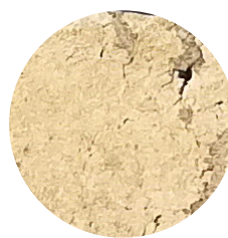
Tuile plate



Ardoise



Pierre de taille



*Enduit à la chaux
naturelle*



Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Lucarnes rampantes et fenêtre de toit
(Cheilly-lès Maranges)*



*Enduit ciment et baies murées
(Sassenay)*



*Zone industrielle du Colombier au premier
plan du château (Saint-Léger-sur-Dheune)*

Points de vigilance / Enjeux

- Mise en valeur / abords
- Division des domaines
- Traitement / entretien des dépendances
- Disparition ou reprise malheureuse des enduits de façade
- Modification / simplification des toitures (lucarnes, faitage)
- Changement du dessin des menuiseries et volets
- Création / bouchage de baies
- Modification / disparition des ferronneries (rampe)
- Altération / déplacement des grilles / portails
- Disparition du couronnement des murs de clôtures

Recommandations spécifiques

Volumétrie

- Restituer les volumes disparus permet de retrouver une lisibilité cohérente. A contrario, purger les édifices parasites et les équipements rapportés permet d'améliorer la lecture des édifices.

Toiture

- Éviter d'appauvrir le langage des toitures dont la richesse est primordiale dans le paysage (conserver les lucarnes, épis de faitage...). L'ajout d'éléments rapportés de type châssis ou antennes a un fort impact. Supprimer les ouvertures incohérentes.

Extérieurs

- Conserver les arbres remarquables et les mises en scène paysagères des parcs qui participent à la qualité de l'écrin architectural.

Abords

- Être vigilant au développement des abords. Certaines promiscuités sont dévalorisantes pour les bâtiments patrimoniaux (zone industrielle, lotissement...). Les entrées, souvent soignées, peuvent être accompagnées par un traitement qualitatif sur l'espace public (sols, éclairage...).

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

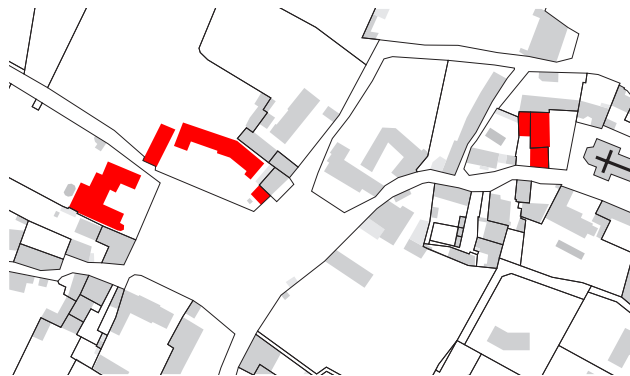
A4. GRANDS DOMAINES

HABITAT

Général

A l'origine, les grands domaines étaient plutôt situés en dehors ou en frange des bourgs en raison de leur vocation viticole ou agricole. Ils se répandent largement au XVII^e siècle et sont apparentés à de grandes familles chalonnaises. Même si les typologies varient d'un bourg à l'autre, le grand domaine se structure souvent autour d'une cour avec le corps de logis principal en fond. Celle-ci est généralement fermée par un porche, élément caractéristique et très ancien de l'architecture rurale en Saône-et-Loire. Le porche est systématiquement accompagné d'un portillon.

L'élément le plus emblématique de la composition reste néanmoins le pigeonnier (en pavillon en fond de cour, en élément d'articulation entre le logis et les communs, etc.) Il se décline, lui aussi, en de multiples typologies (généralement carré et toiture à quatre pans).



Situation de grands domaines dans le tissu, séparés de la rue par une cour (Dracy-le-Fort)

Types / Déclinaisons



Grand domaine étagé dans la pente avec pigeonnier en tuiles vernissées (Cheilly-lès-M.)

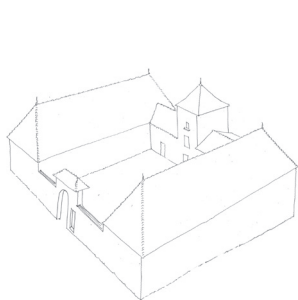


Composition en 'U' avec logis en fond de cours (Remigny)

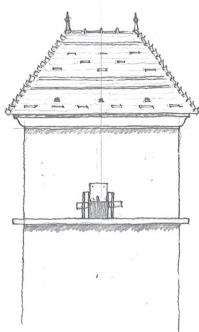


Grand domaine fermé par un porche coiffé d'une toiture à quatre pans (Chassey-le-Camp)

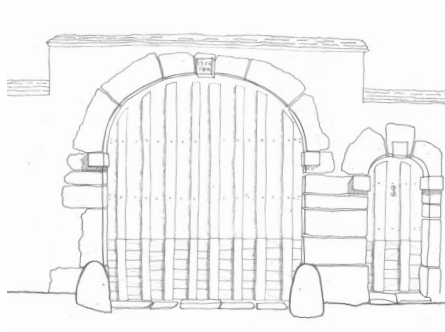
Dispositifs architecturaux caractéristiques



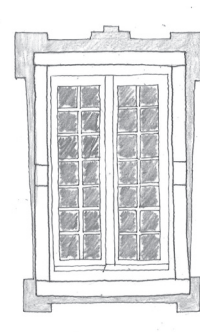
Organisation du bâti autour d'une cour fermée



Pigeonnier avec corniche en pierre



Porche avec portillon, clef datée, bornes



Baie avec décor peint, menuiserie à petits bois

Matériaux traditionnels



Tuile plate



*Enduit à la chaux
naturelle*



Pierre de taille



Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Disparition des enduits et décors peints
(Cheilly-lès-Maranges)*



*Crépi rapporté et changement de menuiseries/
volets (Saint-Jean-de-Vaux)*



*Porche muré
(Saint-Jean-de-Vaux)*

Points de vigilance / Enjeux

- Disparition ou reprise malheureuse des enduits de façade
- Disparition des décors peints
- Changement du dessin des menuiseries et volets
- Création/bouchage de baies
- Modification/disparition des ferronneries (rampe)
- Altération des porches (portails, arc, toitures)
- Disparition du couronnement des murs de clôtures

Recommandations spécifiques

Volumétrie

- Dégager des vues sur le pigeonnier dont la visibilité est majeure pour la compréhension de l'ensemble.

Décors peints

- Conserver tous les décors appliqués sur les enduits, au niveau des encadrements de baie, en guise de corniche ou de soubassement. Ces derniers constituent une richesse particulièrement typiques des grands domaines.

Clôture

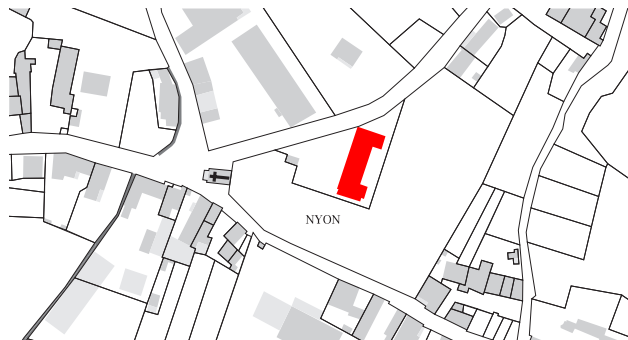
- Maintenir la limite construite autour des cours. Le porche, décliné en de multiples variantes, est un seuil important entre l'espace privé et l'espace public qu'il est nécessaire de conserver et valoriser. En cas de restitution des vantaux du portail et / ou du portillon, préférer un panneau en bois plein. Porter une attention particulière aux éléments fragiles de type chasse-roue ou assises maçonnées qui marquent la séquence d'entrée.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A5.MANOIRS HABITAT

Général

Les manoirs sont des maisons à la facture plus ostentatoire situées dans le bourg, mais positionnées en retrait de la voie. Ils sont construits avec des matériaux nobles (pierre) et présentent des qualités fines dans le traitement (taille notamment). Ils se développent au XVIII^e siècle et sont le pendant des architectures bourgeoises de Chalon-sur-Saône. Ils sont caractérisés par une haute toiture complexe (quatre pans, brisis, lucarnes). Le plan des manoirs est généralement simple (rectangulaire).



Situation de manoir, en retrait de la rue (Saint-Sernin-du-Plain)

Types / Déclinaisons



Entrée de manoir : piles à bossage et portail ouvragé (Cheilly-lès-Maranges)

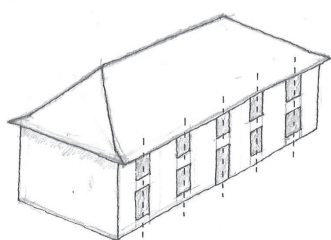


Lucarnes à croupe d'une toiture de manoir (Sampigny-lès-Maranges)

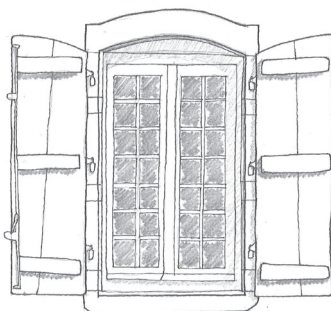


Toiture à quatre pans très marquée (Saint-Sernin-du-Plain)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Volume rectangulaire, toiture à quatre pans et façade tramée



Menuiseries à petits bois et volets pleins



Souche de cheminée enduite



Lucarnes à croupe

Matériaux traditionnels



Tuile plate



*Enduit à la chaux
naturelle*



Pierre de taille



Bois peint

Altérations fréquentes observées



Souches disgracieuses et volets 'Z'
(Saint-Gilles)

Points de vigilance / Enjeux

- Reprise malheureuse/disparition des enduits de façade
- Changement du dessin des menuiseries et volets
- Perte des éléments de finition de couverture (crête/épi de faîtage, lucarnes)

Recommandations spécifiques

Volumétrie

- Éviter de complexifier la forme simple et claire du corps d'habitation par des extensions. La lisibilité du volume entier est importante.

Toiture

- Éviter d'appauvrir le langage des toitures dont la richesse est primordiale dans le paysage (conserver les lucarnes, épis de faîtage...). L'ajout d'éléments rapportés de type châssis ou antennes a un fort impact.

Clôture

- Conserver et mettre en peinture les portails ouvragés en métal. Porter une attention particulière aux éléments fragiles de type chasse-roue ou assise maçonnée qui marquent la séquence d'entrée.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

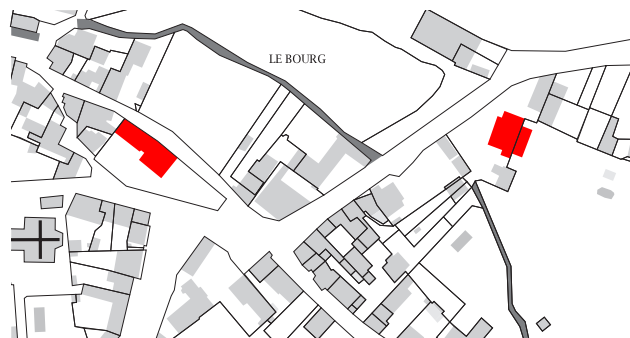
A6. DEMEURES BOURGEOISES

HABITAT

Général

La demeure bourgeoise se développe au XIX^e siècle et présente une écriture plus riche ainsi qu'une volumétrie plus importante que la 'villa'. Construite dans un style éclectique, elle emprunte des références à différentes époques et à différents styles (plan carré très simple ou décrochés complexes). Les toitures sont généralement travaillées et attirent l'œil par leur matérialité différente. La maison bourgeoise est généralement liée au développement de l'industrie au XIX^e siècle et peut faire partie d'un programme plus large composé d'usines et parfois de logements ouvriers.

Souvent située dans un parc à l'abri des regards, on trouve aussi une typologie alignée à la rue. Dans tous les cas, le traitement appliqué à la clôture est très qualitatif avec une attention particulière portée à l'entrée (portail en fer forgé, piles en pierre de taille).



Situation de demeures bourgeoises dans le tissu, à l'alignement ou en retrait (Saint-Désert)

Types / Déclinaisons



Maison bourgeoise sur rue avec tour
(Saint-Léger-sur-Dheune)

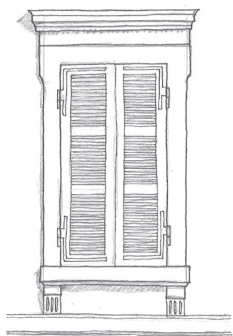


Maison bourgeoise avec pavillons latéraux
(St-Sernin-du-Plain)

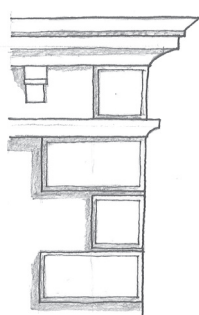


Maison bourgeoise de style historiciste
(Chalon-sur-Saône)

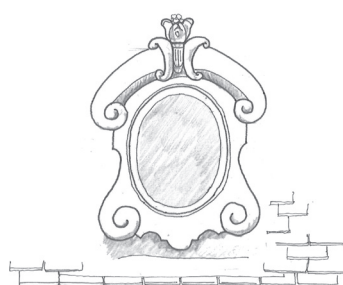
Dispositifs architecturaux caractéristiques



Volets persiennés à comparti-
ments, en bois peint



Chainage d'angle harpé,
corniche en pierre



Lucarne œil-de-boeuf

Matériaux traditionnels



Tuile plate



Ardoise



*Enduit ciment naturel
(lissé, granulé, peint)*



Pierre de taille



Bois peint

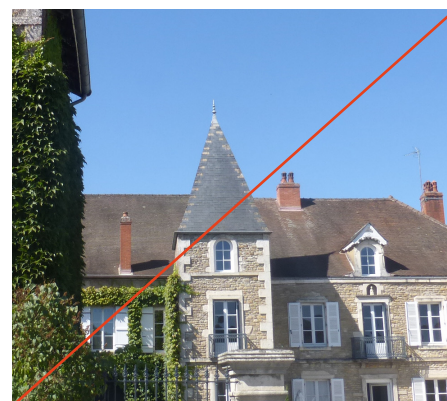
Altérations fréquentes observées



*Modification du dessin des menuiseries
(Chassey-le-Camp)*



*Complexification de la clôture
(Saint-Léger-sur-Dheune)*



*Piquage de l'enduit pour laisser les pierres vues
(Cheilly-lès-Maranges)*

Points de vigilance / Enjeux

- Changement des menuiseries et volets (PVC)
- Reprise malheureuse des enduits de façade
- Simplification des façades (marquise, volets, décors)
- Perte des éléments de finition de couverture (crête/épi de faitage, lucarnes, tuiles de rive, etc.)
- Modification des clôtures (ferronnerie notamment)

Recommandations spécifiques

Toitures

- Conserver les matériaux de couverture d'origine, parfois différents des matériaux locaux et typiques des demeures bourgeoises (ardoise).
- Éviter d'appauvrir le langage des toitures dont la richesse est primordiale dans le paysage (conserver les lucarnes, épis de faitage...). L'ajout d'éléments rapportés de type châssis ou antennes a un fort impact.

Clôtures / Portails

- Conserver la lecture d'un ensemble clos, haut de murs. Marquer l'entrée, généralement très soignée, par un traitement particulier. Mettre en peinture les grilles et le portails en fer forgé, par exemple dans les mêmes teintes que les menuiseries.

Extérieurs

- Conserver les arbres remarquables et les mises en scène paysagères des parcs qui participent à la qualité de l'écrin architectural.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A7. VILLAS HABITAT

Général

Un nouveau type d'habitat se développe à la fin du XIX^e siècle et jusque dans la première moitié du XX^e siècle, avec le vocabulaire qui lui est propre. La villa se caractérise par la richesse de son écriture (moulage ciment naturel, ferronnerie, crête/épi de faîtage, etc.) De taille modeste, elle se distingue par son positionnement en retrait de la rue, mise à distance par une grille et un portail ouvragés.

Certaines maisons de Chalon-sur-Saône (avenue de Paris, avenue de Boucicaut) peuvent s'apparenter à ce type, avec des variantes d'époque et de style. Elles présentent des enjeux similaires.



Situation de villas en bord de Saône, légèrement en retrait (Saint-Rémy)

Typologies / Déclinaisons



Maison à décor en ciment naturel (Saint-Léger-sur-Dheune)

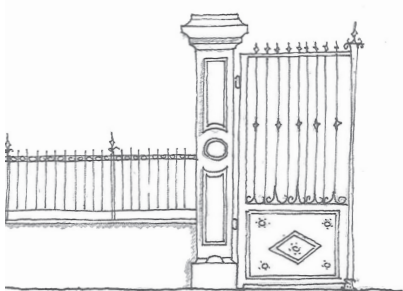


Portail en fer forgé et piles en brique et pierre de taille (Cheilly-lès-Maranges)

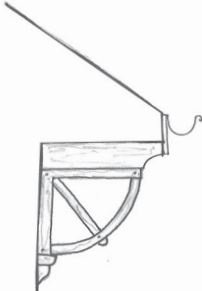


Villa inspirée de l'architecture de villégiature (Saint-Loup-Géanges)

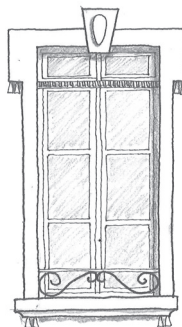
Dispositifs architecturaux caractéristiques



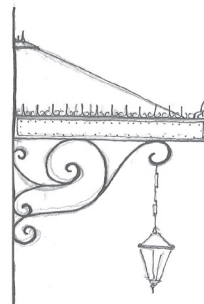
Grille en fer forgé sur mur-bahut en maçonnerie



Débord de toit, aisselier

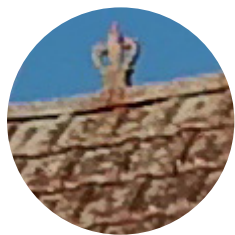


Encadrement de baie à crossette, clef pendante, imposte vitrée, garde-corps fer forgé



Marquise en fer forgé

Matériaux traditionnels



*Tuiles plates
mécaniques losangées*



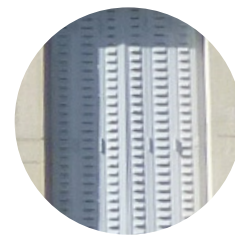
Ardoise



*Briques (rouges,
vernissées)*



*Enduit ciment
naturel*



Métal peint

Altérations fréquentes observées



*Menuiserie et volet PVC, crépi
(Saint-Léger-sur-Dheune)*



Garde-corps standardisé (Charrency)



*Remplacement des lucarnes par des
fenêtres de toit (St-Gilles)*

Points de vigilance / Enjeux

- Appauvrissement et banalisation des portes d'entrée
- Changement des menuiseries et volets (PVC)
- Reprise malheureuse des enduits de façade
- Simplification des façades (marquise, volets, décors)
- Perte des finitions de couverture (crête/épi de faîtage, lucarnes, tuiles de rive, etc.)
- Modification des clôtures (ferronnerie notamment)

Recommandations spécifiques

Toitures

- Mettre en valeur les débords de toiture, très fréquents dans les villas.

Décors

- Restaurer les décors avec du ciment prompt naturel. Éviter d'appliquer du ciment artificiel pour combler les lacunes. céramique brique vernissées.

Ferronnerie

- Conserver la finesse des éléments de ferronnerie. Protéger le métal par une mise en peinture. Éviter le remplacement des grilles et marquises par des modèles complexes, de proportions ou matérialité différentes (plastique).

Clôtures

- Conserver le type de clôture sur rue caractérisée généralement par une grille simple sur un mur bahut en maçonnerie. En cas de changement, préférer les grilles simples à barreaudage vertical.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

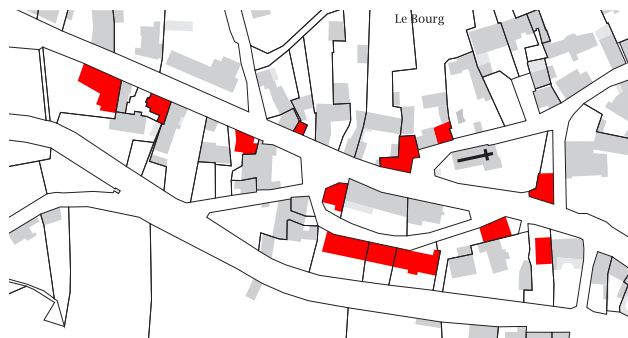
A8. MAISONS DE BOURG 1

HABITAT

Général

Les maisons de bourg, nombreuses et diverses, constituent la majeure partie du tissu des centres anciens. Hautes d'un à deux étages, leur volumétrie peut être très massive dans certaines communes, beaucoup plus discrète dans d'autres. Elles sont très souvent accompagnées d'un jardin clos.

Ce premier type concerne les maisons directement à l'alignement sur rue. Elles adoptent, dans l'ensemble, une écriture plutôt simple avec une toiture à deux pans, une composition en deux ou trois travées. L'entrée depuis la rue est plutôt discrète et désaxée. Il n'est pas rare que le rez-de-chaussée accueille une cellule commerciale. L'accès au jardin se fait exclusivement depuis la maison, sauf dans le cas de maisons plus aisées qui disposent d'un accès sur la rue. Certaines architectures de Chalon-sur-Saône (quartier de la Citadelle) peuvent s'apparenter à ce type, avec des variantes.



Situation de maisons de bourg à l'alignement de la rue (Charrecey)

Types / Déclinaisons



Maison avec décor en brique
(Bouzeron)

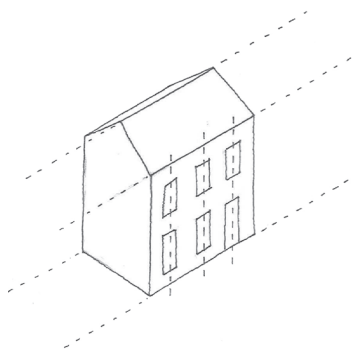


Maison en bande
(Gergy)

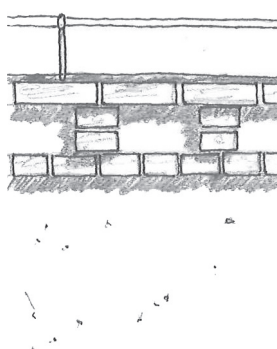


Maison avec RDC commercial
(Gergy)

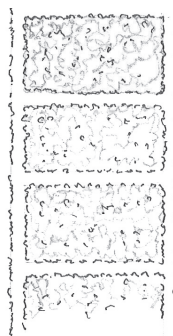
Dispositifs architecturaux caractéristiques



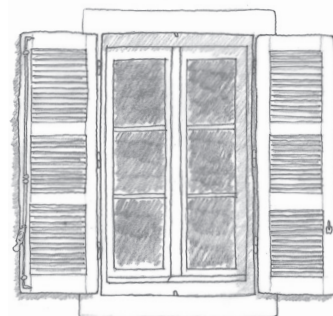
Volumétrie simple
alignée à la rue,
toiture deux pans



Corniche en brique

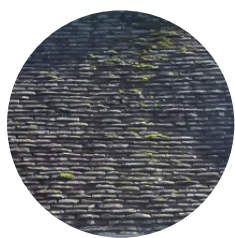


Faux-chânage



Menuiserie découpée au tiers,
contrevents persiennés / pleins

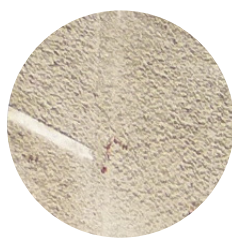
Matériaux traditionnels



Tuile plate



*Enduit à la chaux
naturelle*



Enduit projeté



Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Ancienne cellule commerciale transformée
(Cheilly-lès-Maranges)*



*Enseignes et paraboles nuisibles, suppression
des jacobines (Saint-Léger-sur-Dheune)*



*Isolation par l'extérieur
(Saint-Léger-sur-Dheune)*

Points de vigilance / Enjeux

- Modification matériau de couverture
- Appauvrissement et banalisation des portes d'entrée
- Changement des menuiseries et volets (PVC)
- Création de baies nouvelles sans proportion traditionnelle
- Reprise malheureuse des enduits de façade
- Modification/perte des devantures anciennes
- Isolation extérieure
- Éléments dégradants rapportés (enseignes, paraboles)

Recommandations spécifiques

RDC commercial

- Conserver les devantures des commerces en bois, même en cas de changement d'affectation des locaux. Mettre en peinture dans des tons proches du reste des menuiseries.
- Intégrer discrètement les enseignes

Menuiseries

- Conserver, tant que possible, les portes d'origine en bois. Éviter les portes blanches en plastique de type exogène qui contribuent à banaliser les entrées.

Occlusions

- Privilégier les contrevents en bois, persiennés ou pleins, selon le modèle d'origine.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A9. MAISONS DE BOURG 2

HABITAT

Général

Ce deuxième type de maison de bourg se différencie par son retrait léger de la voie publique. Les façades sont mises à distance par un escalier ou un garde-corps qui donne accès à l'entrée.

Il n'est pas rare de noter des éléments plus complexes dans l'écriture de la façade comme un balcon ou un débord de toit plus prononcé. Des badigeons et décors peints apparaissent souvent au XIX^e siècle.

Dans cette typologie, la partie habitation est généralement détachée du sol pour accueillir une cave, soit en rez-de-chaussée, soit semi-enterrée.

Certaines architectures de Chalon-sur-Saône (quartier de la Citadelle) peuvent s'apparenter à ce type, avec des variantes d'époque et de style. Elles présentent des enjeux similaires.



Situation de maisons de bourg légèrement en retrait de la voie publique (Cheilly-lès-Maranges)

Types / Déclinaisons



Maison
(Saint-Sernin-du-Plain)

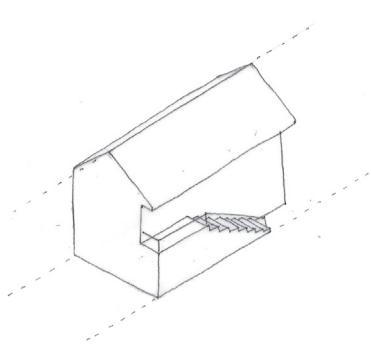


Façade en retrait de la rue et protégée par un débord de toit important (La Charmée)

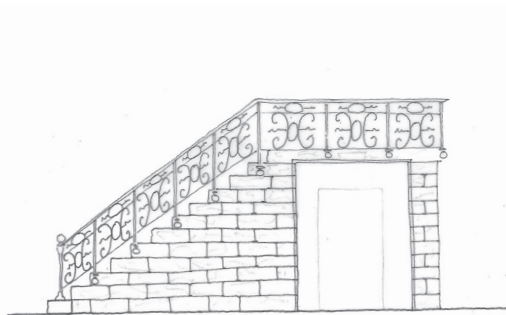


Maison avec décor peint, accès par un escalier
(Cheilly-lès-Maranges)

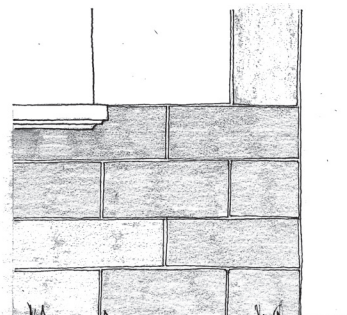
Dispositifs architecturaux caractéristiques



Volumétrie simple
en retrait de la rue,
toiture deux pans

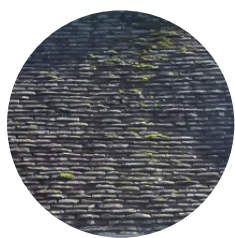


Escalier en pierre
avec garde-corps
en fer forgé



Décor peint,
faux-soubassement

Matériaux traditionnels



Tuile plate



*Enduit à la chaux
naturelle*



Enduit ciment



Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Création de nouveaux percements
(Bouzeron)*



*Complexification de la façade : stores, volets Z,
garde-corps (Sampigny-lès-Maranges)*



*Porte d'entrée et garde-corps standardisés
(Saint-Léger-sur-Dheune)*

Points de vigilance / Enjeux

- Modification matériau de couverture
- Appauvrissement et banalisation des portes d'entrée
- Changement des menuiseries et volets (PVC)
- Création de baies nouvelles
- Reprise malheureuse des enduits de façade
- Disparition des décors peints
- Modification/perde des avantures anciennes
- Isolation extérieure
- Éléments nuisibles rapportés (paraboles, stores)
- Remplacement des éléments de ferronnerie

Recommandations spécifiques

Façades

- Respecter la trame et les proportions des baies lors de la création de percements nouveaux, notamment sur rue.
- Conserver au maximum les portes d'entrée anciennes lorsque cela est possible. En cas de changement, opter pour un modèle similaire en bois peint. Les portes vitrées et les modèles standards exogènes ne sont pas souhaitables.

Décors peints

- Restaurer les décors peints qui soulignent les éléments d'architecture (soubassements, chainages ou corniches).

Ferronnerie

- Conserver et mettre en peinture les rampes en fer forgé des escaliers extérieurs. Les rampes neuves privilégieront un dessin simple vertical.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A10. MAISONS DE BOURG 3

HABITAT

Général

Cette dernière typologie de maison de bourg regroupe les constructions autonomes, c'est-à-dire isolées de l'alignement bâti. Elles sont généralement situées en retrait, mises à distance de la rue par un muret surmonté d'une grille. Bien que situées en centre-bourg, elles peuvent être entourées entièrement ou partiellement d'un jardin.

Ce type se remarque facilement par sa toiture imposante à quatre pans, généralement enrichie de lucarnes en pierre et de souches de cheminées monumentales.

Certaines architectures de Chalon-sur-Saône (avenue Boucicaut) peuvent s'apparenter à ce type, avec des variantes d'époque et de style. Elles présentent des enjeux similaires.



Positionnement d'une maison seule, en retrait de la rue (Allerey-sur-Saône)

Types / Déclinaisons



Maison avec niche et lucarnes en pierre de taille (Saint-Loup-Géanges)

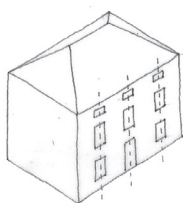


Maison avec étage attique (Allerey-sur-Saône)

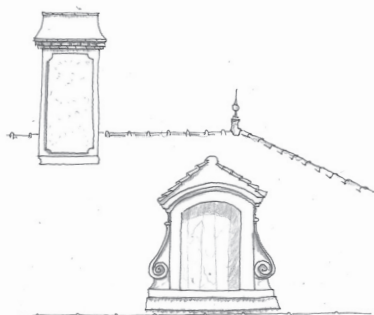


Maison avec souche de cheminée en brique et crête de faîtage (Virey-le-Grand)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Volume ramassé,
toiture quatre pans,
façade tramée

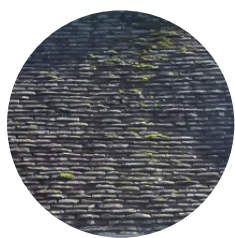


Crête/épi de faîtage,
souche monumentale,
lucarne à fronton



Grille simple
sur mur-bahut

Matériaux traditionnels



Tuile plate



*Enduit à la chaux
naturelle*

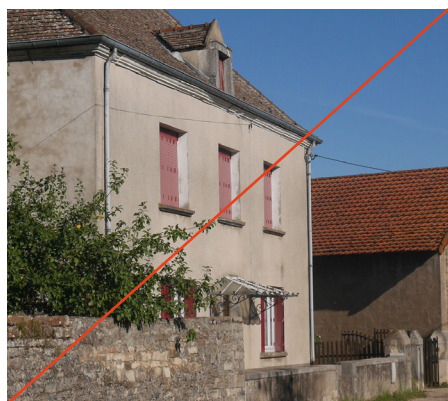


Enduit ciment



Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Grille en métal disparue
(Marnay)*



*Modification des menuiseries et volets
(Allerey-sur-Saône)*

Points de vigilance / Enjeux

- Modification matériau de couverture
- Disparition des éléments de toiture (crête/épi de faîtage, lucarnes)
- Changement des menuiseries et volets (PVC)
- Reprise malheureuse des enduits de façade
- Remplacement/disparition des éléments de ferronnerie (grille sur rue)

Recommandations spécifiques

Toitures

- Veiller à conserver la symétrie dans la disposition des souches. Les souches créées ou restituées seront en priorité massées et enduites.
- Ajouter des châssis de toiture avec parcimonie et en adéquation avec la trame des façades. Les lucarnes à fronton caractérisent fortement les maisons de bourg. Leur conservation / restitution constitue un enjeu important.

Clôtures

- Traiter les éléments de grille en barreaudage vertical simple suivant la logique de ce type d'habitat.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

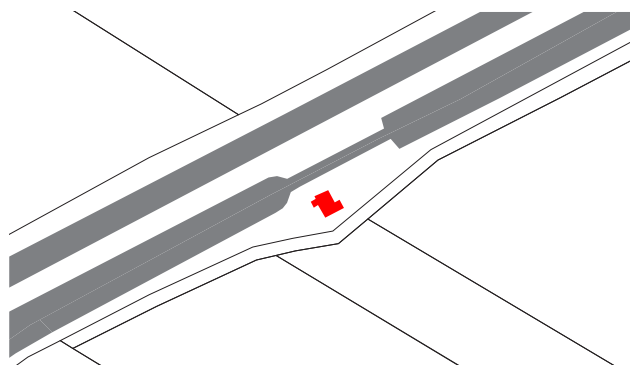
A11. HABITATIONS SPÉCIFIQUES

HABITAT

Général

Certaines habitations présentes sur le territoire ont été construites en lien avec une fonction spécifique (maison éclusière, maison de garde-barrière...) Ces dernières se développent principalement dans la première moitié du XIX^e siècle et adoptent une typologie relativement commune.

Les maisons qui furent conçues en lien avec une infrastructure sont encore nombreuses. Elles sont alors situées à un point stratégique (intersection par exemple). C'est le cas des maisons de passage à niveau. Les maisons construites le long du Canal du Centre, assuraient quant à elles, le bon fonctionnement des écluses. On trouve aussi des exemples plus spécifiques comme à Saint-Sernin-du-Plain où une série de maisons jumelées ont été construites pour loger les travailleurs de la mine et leur famille, à proximité.



Maison éclusière au bord du Canal du Centre (Saint-Léger-sur-Dheune)

Types / Déclinaisons



Maison de passage à niveau
(Saint-Bérain-sur-Dheune)

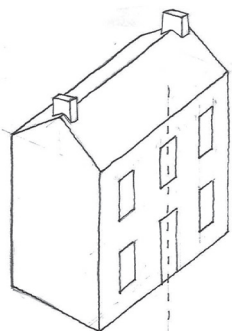


Maison éclusière
(Rully)

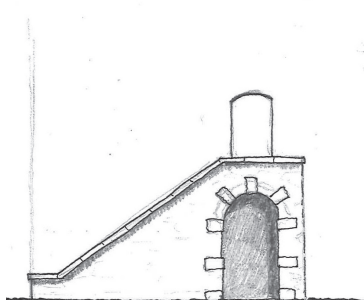


Maison minière
(Saint-Sernin-du-Plain)

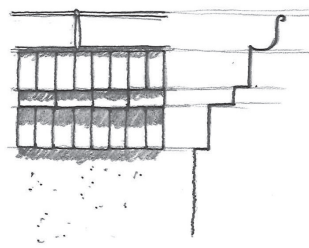
Dispositifs architecturaux caractéristiques



symétrie centrale,
trois travées,
souches sur les pignons

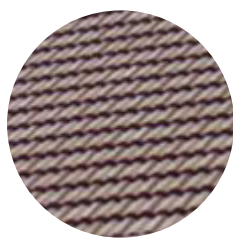


Escalier latéral



Corniche en brique

Matériaux traditionnels



*Tuile plate
mécanique*



*Enduit ciment
naturel*



Brique rouge



Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Chiens assis, crépi rapporté et clôture modifiée
(Cheilly-lès-Maranges)*



*Suppression de l'escalier latéral
(Saint-Sernin-du-Plain)*



*Extension
(Saint-Gilles)*

Points de vigilance / Enjeux

- Regroupement peu qualitatif de maisons mitoyennes (maisons minières)
- Ajout d'une extension disgracieuse ou mal intégrée
- Suppression des escaliers extérieurs
- Disparition ou reprise malheureuse des enduits de façade
- Modification des toitures (lucarnes, faîtage)
- Changement du dessin des menuiseries et volets
- Ajout/modification garde-corps
- Création/bouchage de baies
- Ajout de clôtures

Recommandations spécifiques

Abords

- Maintenir un lien évident avec l'environnement immédiat (écluse, chemin de fer), même si les usages anciens ont disparus. Éviter le cloisonnement des extérieurs par une clôture opaque dégradant la situation spécifique de ces maisons.

Volumétrie

- Conserver les dispositions individuelles de chaque maison. Le regroupement de maisons jumelées ne doit pas impacter l'appréciation extérieure.
- Maintenir au maximum la composition symétrique. Tenir compte de ce principe dans les éventuelles modifications du bâti (perçement de baie, extension).

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

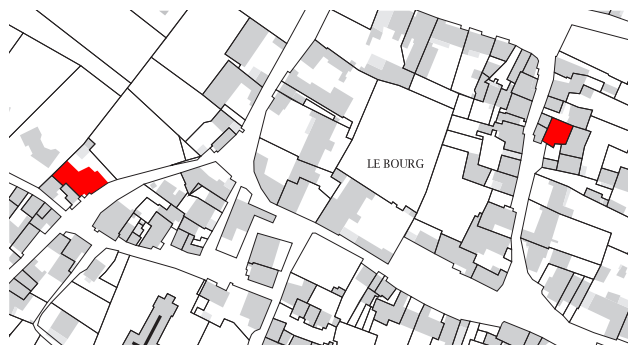
A12. MAISONS VIGNERONNES

HABITAT

Général

La maison vigneronne est une typologie très répandue, notamment dans les communes de la plaine, de la côte chalonnaise et de la vallée de la Dheune. A proximité des vignes, cette architecture typique est directement liée à l'exploitation du vin. Il existe différentes typologies de maisons dont la 'maison sur cave' ou 'à galerie' (exemples à Rully et Givry). Les escaliers se déclinent : droit/à quart tournant, couvert/découvert, extérieur/intégré, etc. On remarque la forte présence du pignon dans cette typologie. Le coyau, qui adoucit la pente de la toiture, lui confère une forme tout à fait caractéristique.

Les maisons vigneronnes étaient généralement couvertes en lave ou plus récemment en tuiles plates, mais toujours sans débord de toiture sur les pignons.



Situation de maisons de vigneron dans le tissu (Cheilly-lès-Maranges)

Types / Déclinaisons



Maison à galerie avec escalier intégré
(Cheilly-lès-Maranges)

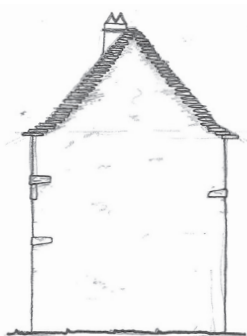


Maison à escalier droit parallèle à la façade
(Remigny)

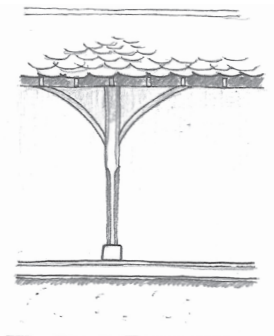


Maison à escalier droit perpendiculaire à la façade
(Bouzeron)

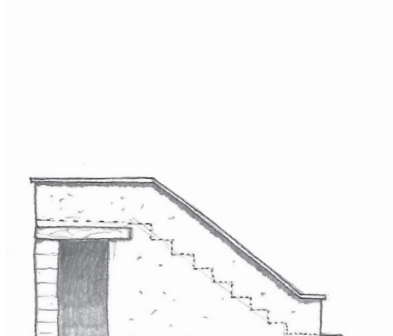
Dispositifs architecturaux caractéristiques



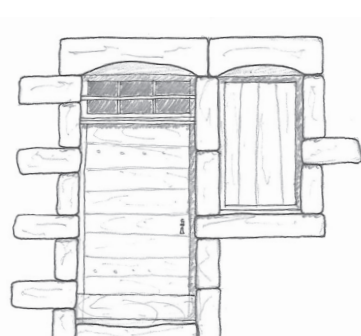
Pignon aveugle, souche de cheminée, coyau et couverture en lave



Galerie extérieure en bois ;
couverture en lave



Escalier sur cave



Composition porte/fenêtre; porte pleine avec lames irrégulières; linteau droit (délardé)

Matériaux traditionnels



Lave de calcaire



Tuile plate



*Enduit à la chaux
naturelle*



Bois naturel / peint

Altérations fréquentes observées



Fermeture de la galerie et changement des menuiseries (Saint-Gilles)



Enduit ciment, tuiles mécaniques, ajout de lucarne et store (Saint-Bérain-sur-Dheune)



Modification de la charpente et crépi rapporté (Bouzeron)

Points de vigilance / Enjeux

- Appauvrissement et banalisation des portes d'entrée
- Changement des menuiseries et volets (PVC)
- Disparition ou reprise malheureuse des enduits de façade
- Complexification des façades (ajout d'auvent, pare-soleil, etc.)
- Fermeture des galeries (du type véranda)
- Changement du matériau de couverture (dans sa totalité ou partiellement)
- Simplification de la charpente (disparition coyau)
- Complexification toiture (ajout lucarnes, fenêtres de toit)
- Création/bouchage de baies

Recommandations spécifiques

Volumétrie

- Préserver au maximum une volumétrie simple caractérisés par de grands murs pignons. Les extensions etou modifications doivent s'inscrire dans cette logique.

Façades

- Ne pas obstruer les galeries qui constituent un seuil de qualité avec l'extérieur. Lorsqu'elle est inévitable, veiller à réaliser leur fermeture par des menuiseries fines ne prenant pas le pas sur la structure charpentée.

Escaliers extérieurs

- Éviter d'enduire les escaliers extérieurs de crépi ou de ciment. Conserver les éléments de pierre de taille visibles. Les maçonneries de petit appareil peuvent être enduits à la chaux naturelle.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A13. FERMES HABITAT

Général

Le corps de ferme comprend, dans le même volume, une partie habitation et une partie liée directement à l'usage agricole. Ces architectures se distinguent dans le paysage par leur volumétrie souvent très importante. Les typologies sont nombreuses mais le modèle le plus répandu reste le corps de ferme, construit dans la longueur. On trouve aussi des compositions en 'L' ou en 'U', même si elles sont moins courantes. Quelle que soit la composition, le bâti fonctionne avec une cour destinée aux activités agricoles.

Dans la Bresse, il n'est pas rare que le corps de ferme soit construit en pans de bois. Dans la vallée de la Dheune ou sur la Côte, le modèle est simplifié au maximum (même traitement pour l'habitation que pour la grange). En plaine, enfin, les constructions adoptent des toitures très identifiables (croupe importante, larges débords de toit).



Situation d'un corps de ferme à proximité du bourg (Cheilly-lès-Maranges)

Types / Déclinaisons



Corps de ferme avec débord de toit important
(Marnay)

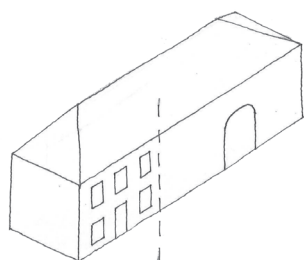


Ferme avec volume de toiture important
(Saint-Loup-Géanges)

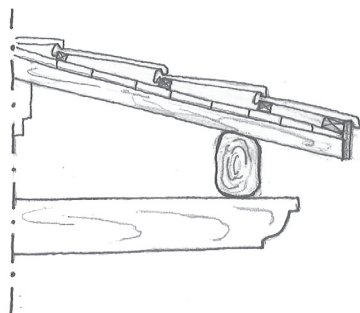


Corps de ferme avec grange et habitation
(Saint-Sernin-du-Plain)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Bâtiment en longueur
(habitation + grange)



Débord de toit

Matériaux traditionnels



Tuile plate



Enduit à la chaux naturelle



Bois peint

Altérations fréquentes observées



Changement de menuiserie et de couverture
(Marnay)



Modification peu cohérente des baies
(Saint-Léger-sur-Dheune)



Disparition de l'enduit, reprise au ciment
(Allerey-sur-Saône)

Points de vigilance / Enjeux

- Réhabilitation des corps de ferme (combles)
- Changement du matériau de couverture
- Modification/disparition des enduits
- Bouchage/création de baies
- Changements des menuiseries, volets

Recommandations spécifiques

Reconversion / Agrandissement

- Valoriser l'espace disponible (grange ou comble) pour augmenter la surface habitable.

Toiture

- Conserver le matériau (tuile plate) et les proportions, caractéristiques de la typologie des fermes ; limiter la pose de châssis de toit et de conduits, les longues toitures étant très présentes dans le paysage.

Changement de la porte de grange en fenêtre

- Préférer une menuiserie de la taille de l'encadrement ; conserver l'auvent (rôle de brise-soleil).

Cour

- Mettre en valeur le soin apporté à l'entrée sur la cour intérieure : conserver le retrait du portail, privilégier un sol perméable qualitatif, intégrer les éléments techniques, etc.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A14. IMMEUBLES HABITAT

Général

A partir de la fin du XVIII^e siècle et durant tout le XIX^e siècle, la ville de Chalon-sur-Saône triple sa population. Dans ce contexte, de nombreux immeubles de rapport de trois à quatre étages sont construits jusqu'au début du XX^e siècle.

Ces immeubles adoptent une écriture plus 'urbaine' qu'on ne retrouve qu'en ville. Celle-ci se traduit notamment par un soubassement très marqué, des étages courants très travaillés (baies, ferronneries) ainsi qu'un couronnement.

Ils constituent aujourd'hui la majeure partie du tissu urbain de Chalon-sur-Saône dans des quartiers proches du centre comme celui de la Citadelle.



Situation d'immeubles de rapport le long d'un boulevard (Chalon-sur-Saône)

Types / Déclinaisons



Immeuble XIX^e rue Michelet
(Chalon-sur-Saône)

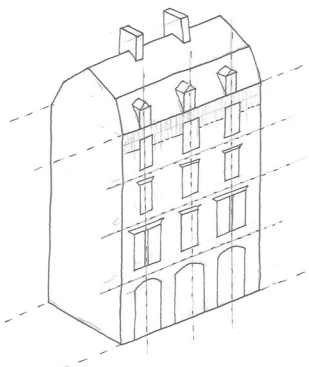


Immeuble début XX^e place C. de Gaulle
(Chalon-sur-Saône)

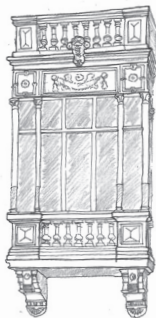


Immeuble milieu XX^e rue Michelet
(Chalon-sur-Saône)

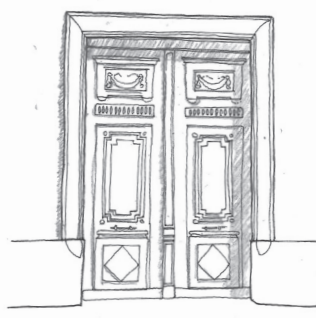
Dispositifs architecturaux caractéristiques



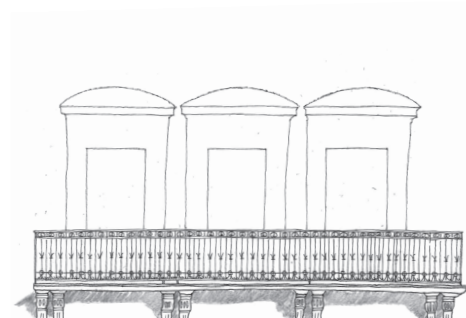
Élévation tramée,
soubassement + étages
courants + étage attique



Baie en oriel
sur corbeaux,
balustrade

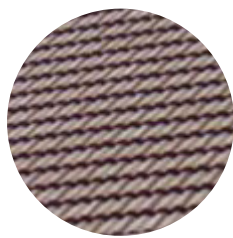


Porte cochère en bois,
chanfrein en cuillère

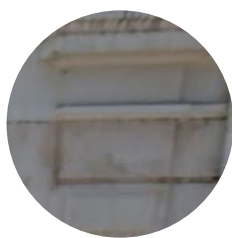


Balcon filant sur consoles,
garde-corps en fer forgé

Matériaux traditionnels



Tuile plate
mécanique



Pierre de taille



Ciment naturel



Bois peint



Métal peint

Altérations fréquentes observées



Enseignes et mobilier urbain mal intégrés à
l'architecture (Chalon-sur-Saône)



Changement de menuiserie et ajout de volets
roulants (Chalon-sur-Saône)

Points de vigilance / Enjeux

- Changement des menuiseries et volets (PVC)
- Reprise malheureuse des enduits de façade (aspect, matériau, teinte)
- Modification des éléments de toiture (fenêtre de toit, souches de cheminée, etc.)
- Traitement des rez-de-chaussées (devantures, menuiseries)
- Intégration des enseignes

Recommandations spécifiques

RDC commercial

- Veiller à traiter les enseignes et les devantures en harmonie avec le reste de la façade (alignement sur les travées, teintes...)

Menuiseries / occultations

- Maintenir une cohérence dans le dessin des menuiseries, sur l'ensemble de la façade.
- Privilégier la conservation des éléments d'occultation d'origine (contrevents, jalousies). Limiter l'installation de volets roulants en plastique. Anticiper l'intégration des coffres (lambrequins par exemple).

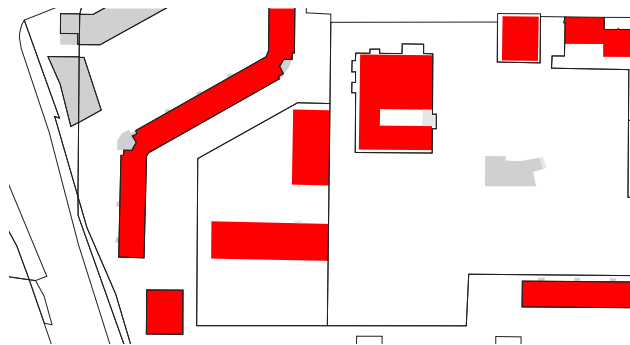
Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A15. GRANDS ENSEMBLES

HABITAT

Général

Dans la période d'après-guerre, des projets de logements de grande envergure voient le jour en France et, dans cette lignée, autour de Chalon. D'anciennes communes sont annexées à Chalon-sur-Saône (Saint-Jean-des-Vignes). Plusieurs quartiers apparaissent : à l'est les Prés Saint-Jean, au nord Laennec, les Aubépins, Fontaine au Loup. A l'ouest, une grande opération d'urbanisme 'Canal-Rocade' (1961-1979) investit l'ancien canal alors détourné au nord de la ville. Des ensembles de barres et de tours pouvant accueillir un grand nombre d'habitants sont construites. Parmi elles, des projets sortent du lot comme l'immeuble dit 'La Frégate' qui présente, par exemple, un grand soin dans le traitement des circulations et des espaces collectifs.



Situation des barres et plots de la cité des Prés Saint-Jean (Chalon-sur-Saône)

Types / Déclinaisons



Tour Nièpce
(Chalon-sur-Saône)

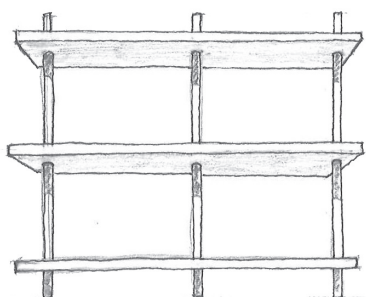


Façade sur rue de l'immeuble La Frégate
(Chalon-sur-Saône)

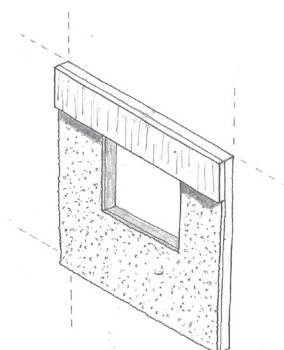


Entrée d'immeuble des Aubépins
(Chalon-sur-Saône)

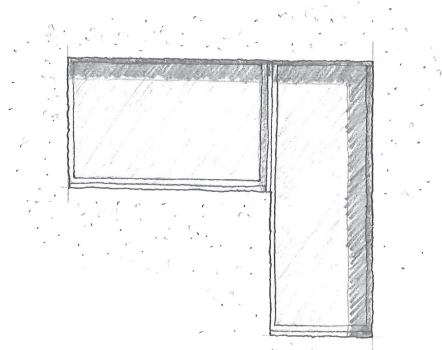
Dispositifs architecturaux caractéristiques



Trame porteuse,
façade libre



Panneaux
préfabriqués



Baies en longueur/hauteur,
menuiseries en aluminium,
profil fin

Matériaux traditionnels



*Béton lisse, matricé,
coloré*



*Béton gravillonné
lavé*



Métal peint



Verre fumé



Aluminium

Altérations fréquentes observées



*Modification des menuiseries d'origine
(Prés St-Jean, Chalon)*



*Isolation par l'extérieur, façade banalisée
(Prés St-Jean, Chalon)*



*Traitement des abords du centre commercial
(Aubépins, Chalon)*

Points de vigilance / Enjeux

- Cohérence de l'ensemble urbain
- Traitement des espaces publics/abords
- Isolation (perte de la composition d'origine et banalisation)
- Teinte des enduits d'origine modifiées
- Menuiseries remplacées (PVC et volets roulants avec coffret en façade)
- Remplacement des panneaux préfabriqués (béton, aluminium)

Recommandations spécifiques

Abords

- L'aménagement paysager des abords fait partie intégrante de la réflexion des grands ensembles. Veiller à conserver un aménagement végétalisé et perméable qui contribue à la qualité de ce type d'habitat.

Menuiseries / occultations

- Les menuiseries sont un élément fragile à préserver. Ne pas remplacer systématiquement les profils fins des menuiseries aluminium par des menuiseries PVC. Conserver également une uniformité entre les menuiseries d'un même ensemble.

Amélioration thermique

- Les architectures des années 60 sont particulièrement sensibles à la question de l'amélioration thermique. Trouver d'autres alternatives à l'isolation par l'extérieur quand c'est possible. L'amélioration thermique doit faire l'objet d'un projet à part entière pour ne pas dévaloriser ces architectures.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

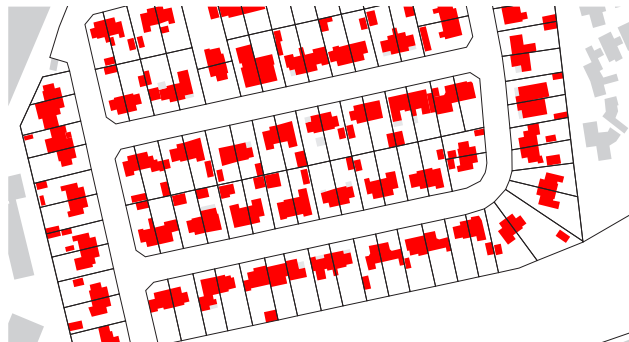
A16. CITÉS-JARDINS HABITAT

Général

Les cités-jardins se développent à Chalon dans l'entre-deux-guerres, jusque dans les années 60. A vocation sociale, elles sont construites pour loger les ouvriers à proximité des usines (St-Gobain, Centrale Thermique, etc.) Parmi les cités les plus importantes : Saint-Gobain (250 logements), cité Pierre Vaux (140 logements), Bellevue, les Charreaux (209 logements). La cité-jardin est caractérisée par des types de maisons individuelles (seules, mitoyennes, en bande) systématiquement liées à un jardin privé de taille importante et organisées suivant une vision d'ensemble.

Les cités présentaient alors de grandes qualités, que ce soit dans la place accordée aux espaces verts, ou dans le traitement architectural (volets bois, loggia, clôtures légères végétalisées).

Certaines architectures de Chalon-sur-Saône (quartier de la Verrerie) peuvent s'apparenter à ce type, sans pourtant faire partie d'un programme de cités-jardins. Elles présentent des enjeux similaires.



Organisation des maisons de la cité de Saint-Gobain (Chalon-sur-Saône)



Maison individuelle de la cité Saint-Gobain
(Chalon-sur-Saône)



Maisons jumelées des Charreaux
(Chalon-sur-Saône)

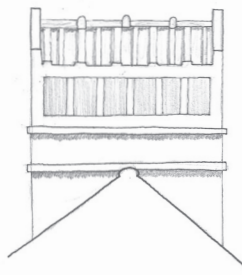


Maison en bande de la cité Bellevue
(Chalon-sur-Saône)

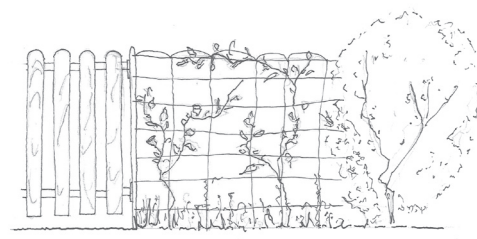
Dispositifs architecturaux caractéristiques



Maisons jumelées



Souches de cheminées
travaillées



Clôtures légères

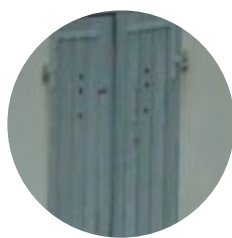
Matériaux traditionnels



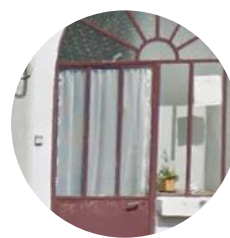
*Tuile plate mécanique
à côte losangée*



*Enduit ciment
peint*

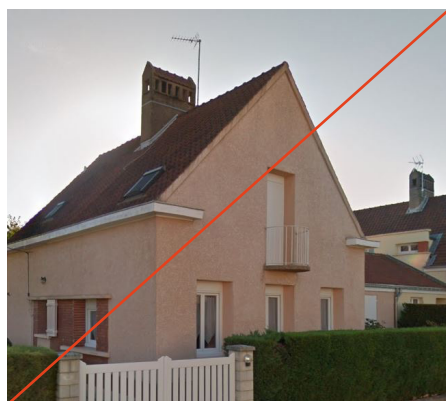


Bois peint



Métal peint

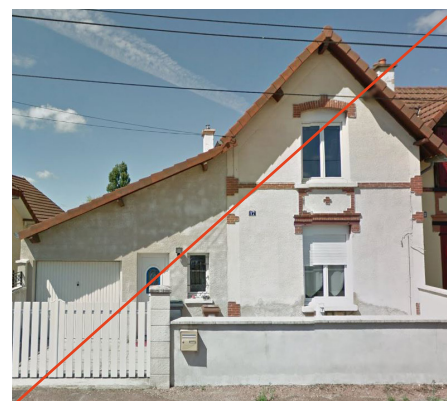
Altérations fréquentes observées



*Crépi saumon, menuiserie PVC et volets
roulants (St-Gobain, Chalon-sur-Saône)*



*Remplacement clôture en maçonnerie et log-
gia murée (Charreaux, Chalon-sur-Saône)*



*Extension de garage peu intégrée
(Bellevue, Chalon-sur-Saône)*

Points de vigilance / Enjeux

- Homogénéité/cohérence des interventions (à toutes les échelles : maisons jumelées, rue, cité)
- Appauvrissement et banalisation des portes d'entrée
- Changement des menuiseries et volets (PVC)
- Reprise malheureuse des enduits d'origine (crépi, tons)
- Disparition des décors peints
- Complexification des façades (ajout d'auvent, pare-soleil, etc.)
- Fermeture des loggias
- Modification toiture (souches de cheminée, fenêtres de toit)
- Création/bouchage de baies
- Remplacement des clôtures légères

Recommandations spécifiques

Façades

- Préférer la conservation d'enduits lisses avec décors peints à la mise en œuvre de crépis rapportés.

Extensions

- Dans l'idéal, les extensions (garages) conserveront une certaine harmonie à l'échelle de la cité (proportions, traitements).

Loggia

- Éviter de murer les loggias. Conserver le principe de menuiseries métalliques fines.

Clôtures

- Maintenir des clôtures légères de type maille fine ou en bois disposés à claire-voie de type ganivelle. Éviter les clôtures maçonnées. Ces dispositifs peuvent être doublés d'une haie vive pour filtrer les vues.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A17. MAISONS INDIVIDUELLES

HABITAT

Général

Le modèle de la maison individuelle se développe à partir des années 50 avec notamment la maison sur sous-sol ou sur butte. Plus récemment, d'autres typologies sont apparues : maison de plain-pied, maison de type méditerranéen avec pavillon ou maison cubique blanche.

On distingue deux types d'implantation : les maisons isolées qui sont construites au milieu des champs ou en frange de village, et les maisons en lotissements qui regroupent plusieurs habitations desservies par une voie nouvellement créée.

Ce type d'habitat, très consommateur d'espace, se caractérise généralement par une implantation en milieu de parcelle et une clôture opaque très impactante dans le paysage. D'autre part, les couleurs et matériaux ne sont pas toujours en rapport avec les teintes et les matières du territoire sur lequel ils sont utilisés.

Localisation : surtout en plaine, particulièrement autour de Chalon.



Différentes organisations de maisons individuelles (Crissey)

Types / Déclinaisons



*Maison sur sous-sol
(Sassenay)*

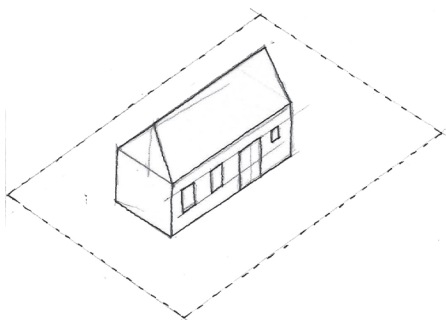


*Lotissement de maisons de plain pied
(Saint-Loup-de-Varennnes)*

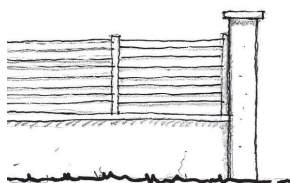


*Maisons cubiques avec toit terrasse
(Saint-Loup-Géanges)*

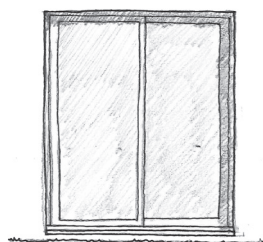
Dispositifs architecturaux caractéristiques



*Volume centré
au milieu de parcelle*



*Clôtures disparates (mur haut
enduit, mur bahut avec pan-
neaux pleins, haies opaques)*



Baie vitrée

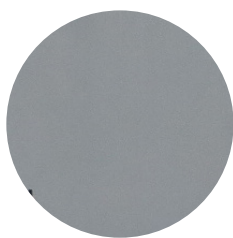
Matériaux traditionnels



*Tuiles plates
mécaniques rouge vif*



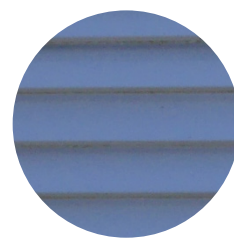
*Tuiles plates à emboîtement,
rouge nuancé*



enduit lissé blanc



*crépis (écrasé,
gratté, projeté)*



PVC

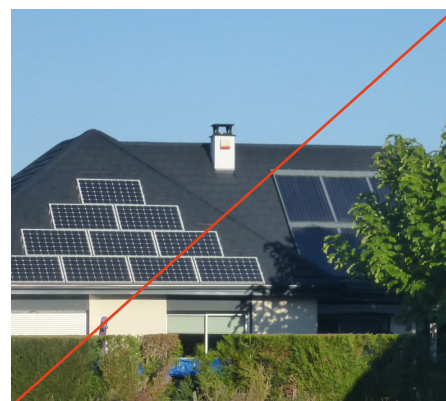
Altérations fréquentes observées



*Maison isolée au milieu des champs
(Sassenay)*



*Mur de clôture haut non enduit
(Sassenay)*



*Panneaux solaires très impactants
(Saint-Loup-de-Varennes)*

Points de vigilance / Enjeux

- Mise en valeur des typologies des années 60
- Organisation générale des maisons individuelles / insertion paysagère
- Volumétrie des constructions
- Échelle des voies nouvelles
- Matériau et teinte des couvertures
- Traitement des clôtures (notamment celles donnant sur l'espace public)
- Proportions des baies et matériaux de menuiserie
- Isolation
- Intégration panneaux solaires/éoliennes

Recommandations spécifiques

Volumétrie

- Privilégier les volumes simples. La toiture à deux pans contribue à l'identité locale par rapport aux toitures terrasses qui ne trouvent pas d'équivalent sur le territoire.

Façades

- Préférer les teintes claires pour les façades. Éviter les menuiseries en plastique au profit du bois ou du métal.

Clôtures

- Éviter les panneaux pleins verticaux en guise de clôture. Enduire les maçonneries (type parpaings) non destinées à être vues.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).



II. FICHES TYPOLOGIQUES

RELIGIEUX

A18. ÉGLISES

A19. CHAPELLES / ORATOIRES

A20. PRESBYTÈRES

A21. CROIX

A18. ÉGLISES RELIGIEUX

Général

Les églises romanes constituent une part importante du patrimoine saône-et-loirien. Leur typologie est facilement reconnaissable avec notamment un clocher massif de base carrée. Les édifices religieux de la plupart des communes ont une base romane (Saint-Loup-Géanges, Saint-Sernin-du-Plain, Saint-Léger-sur-Dheune). De nombreux lieux de culte sont reconstruits au XVIII^e siècle (Givry, Allerey, Barizey) et au XIX^e siècle (Saint-Désert, Cheilly-lès-Maranges, Saint-Rémy). On retrouve une typologie d'église avec porche, hors-œuvre (Saint-Jean-de-Vaux). Ces auvents, sans doute ajoutés au XVIII^e siècle, peuvent prendre différentes formes (charpente, sur mur, colonnes). Au XIX^e siècle, les cimetières quittent les abords des églises pour être déplacés en dehors des villages, avec les croix anciennes. Néanmoins, de nombreuses églises du territoire ont conservé leur clos (Chamilly, Saint-Sernin-du-Plain). A noter, également, la présence d'édifices XX^e très intéressants autour de Chalon-sur-Saône (église Notre-Dame-des-Lumières, église du Sacré-Cœur).



Position centrale dans le bourg de l'église Saint-Martin (Saint-Martin-sous-Montaigu)

Types / Déclinaisons



Église romane Saint-Pierre-et-Saint-Paul et son clos (Chamilly)

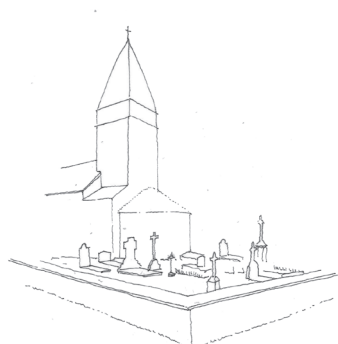


Porte latérale de l'église de la Nativité, XVIII^e siècle (Allerey-sur-Saône)



Eglise Saint-Jean-Baptiste du XIX^e siècle (Marnay)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Clos autour de l'église



Clocher en pierre à plan carré



Auvent en bois/maçonnerie



Clocher en bois, bardeaux de bois

Matériaux traditionnels



Lave de calcaire



Tuile plate



Pierre de taille

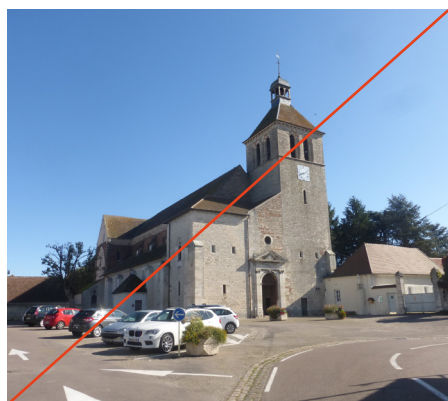


*Enduit à la chaux
naturelle*

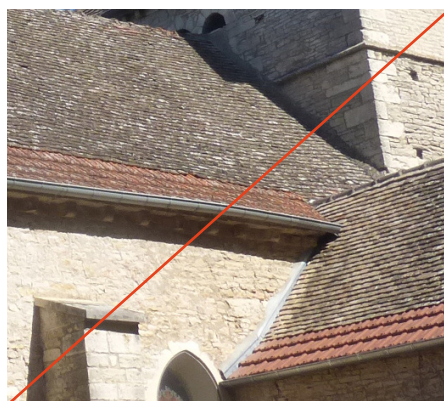


Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Abords non qualitatifs (stationnement)
(Saint-Marcel)*



*Changement ponctuel de couverture
(Remigny)*



*Disparition des enduits couvrants
(Saint-Bérain-sur-Dheune)*

Points de vigilance / Enjeux

- Traitement des abords/du parvis (stationnement)
- Changement du matériau de couverture (partiel ou total)
- Modification/reprise malheureuse des enduits d'origine
- Rejointoiements ou enduits réalisés au ciment artificiel
- Conservation et entretien des portes anciennes et des vitraux

Recommandations spécifiques

Abords

- Valoriser les abords en réduisant les nappes de stationnement au profit d'espaces publics végétalisés, notamment au contact direct de l'édifice. Préférer les sols perméables pour les abords immédiats. L'enrobé engendre des problèmes d'infiltration et d'humidité dans les maçonneries.

Le parvis peut être marqué par un traitement de sol particulier de type pavage. L'église est bien souvent au centre de la commune, sa mise en valeur peut être l'opportunité d'un projet de revalorisation plus large, en lien avec d'autres monuments.

Toitures

- Conserver les matériaux d'origine pour l'ensemble de la couverture, celle-ci étant de nature très visible dans le paysage.

Façades

- Enduire les maçonneries qui ne sont pas destinées à être vues (petit appareillage).

Menuiseries

- Mettre en peinture les portes en bois des églises, de préférence dans une teinte locale contrastée.

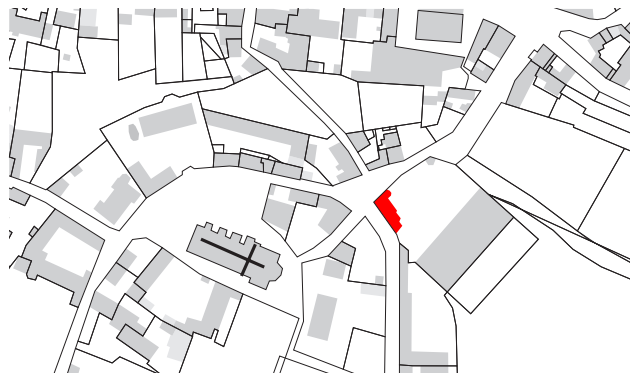
Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A19. CHAPELLES / ORATOIRES RELIGIEUX

Général

Les chapelles fleurissent en Saône-et-Loire de la fin du Moyen-Âge jusqu'au XVIII^e siècle. Chaque hameau était doté de son lieu de culte comme en atteste le cadastre napoléonien. On trouve également des exemples en ville, notamment à Chalon-sur-Saône. Les chapelles étaient, à l'origine, construites sur un modèle relativement identique (volume simple, toiture à deux pans). Elles présentent, au XIX^e siècle, plus de diversité et peuvent être rattachées à un château/domaine tout en conservant leur caractère public notamment à Fragnes-la-Loyère ou Rully).

Les oratoires restent des éléments plutôt rares dans le paysage. On en trouve encore quelques exemples à Rully ou à Sampigny-lès-Maranges.



Situation en carrefour de la chapelle Saint-Michel du Meix dans le tissu du bourg (Rully)

Types / Déclinaisons



Chapelle XIX^e en ciment naturel
(Fragnes-la-Loyère)

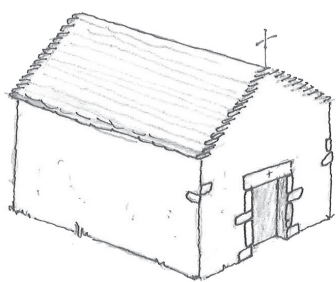


Chapelle de Nyon et son clocheton en bois
(Saint-Sernin-du-Plain)

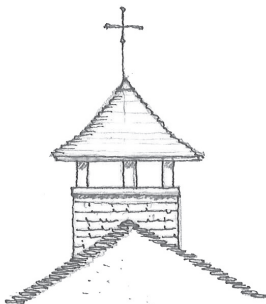


Oratoire dédié à Marie
(Sampigny-lès-Maranges)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Volumétrie simple,
toiture deux pans



Clocheton au droit
de la façade
(bois/pierre)

Matériaux traditionnels



Lave de calcaire



Tuile plate



*Enduit à la chaux
naturelle*

Altérations fréquentes observées



*Chapelle d'Osnay menaçant ruine
(Gergy)*



*Chapelle de Corcassey transformée en
habitation (Chatenoy-le-Royal)*



*Rond-point hors d'échelle vis-à-vis du contexte
(Saint-Sernin-du-Plain)*

Points de vigilance / Enjeux

- Entretien régulier des édifices (chapelles en péril ou en ruine)
- Usages actuels (reconversions possibles ?)
- Mise en valeur/abords

Recommandations spécifiques

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier. Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité des chapelles de carrefour.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et mousse.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A20. PRESBYTÈRES RELIGIEUX

Général

La plupart des églises disposaient d'un presbytère situé à proximité immédiate.

Bien que certaines cures occupent des édifices très anciens (comme à Cheilly-lès-Maranges, clef au-dessus de la porte portant l'inscription 'INRI'), la plupart des édifices datent du XIX^e siècle.

De taille généralement modeste, ils sont identifiables grâce à la présence d'une croix en pierre située sur la façade, en toiture ou sur le portail d'entrée.

Les presbytères ont généralement perdu leur usage d'origine. Ils sont, aujourd'hui, peu mis en valeur.



Situation du presbytère vis-à-vis de l'église St-Jean-l'Evangeliste (Barizey)

Types / Déclinaisons



Presbytère ancien avec pigeonnier (Dracy-le-Fort)

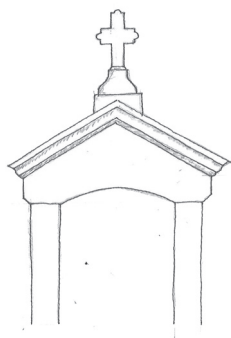


Petit presbytère modeste, XIX^e siècle (Gergy)

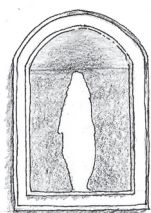


Ancien presbytère, lucarne surmontée d'une croix (Sampigny-lès-Maranges)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Croix sculptée couronnant un fronton triangulaire



Niche en pierre en cul-de-four

Matériaux traditionnels



Tuile plate



Pierre de taille



*Enduit à la chaux
naturelle*

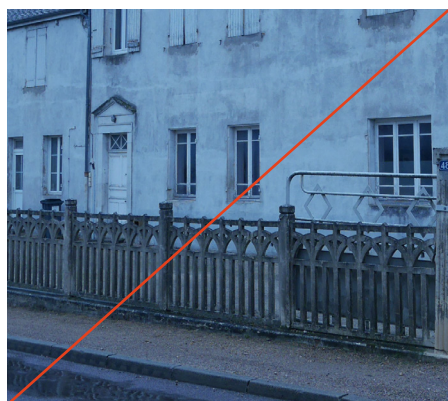


*Enduit ciment
naturel*

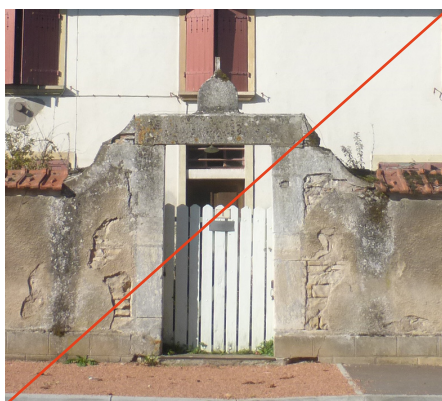


Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Clôture peu valorisante
(Saint-Léger-sur-Dheune)*



*Disparition de la croix sur le linteau en pierre
(Gergy)*



*Modification des menuiseries, volets, lucarnes
(Sassenay)*

Points de vigilance / Enjeux

- Abords (traitement en cohérence avec l'église)
- Changement de clôture/portail
- Reprise/modification malheureuse des enduits
- Modification des menuiseries, volets et lucarnes
- Disparition des éléments sculptés (croix, statues)

Recommandations spécifiques

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager en adéquation avec l'église pour comprendre la relation étroite qui liait ces deux édifices.

Sculpture

- Restaurer / restituer les éléments sculptés disparus qui permettaient de comprendre l'usage du lieu (croix).

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A21. CROIX RELIGIEUX

Général

Les croix sont largement répandues sur tout le territoire. Elles se déclinent en de multiples présentations : en pierre, en fer forgé, fûts très sommairement sculptés ou très décorés (comme à St Denis-de-Vaux). Les plus ouvragés datent généralement du XIX^e siècle. Des croix très anciennes peuvent être conservées (XV^e siècle comme à Chassey-le-Camp). A noter également un très bel ensemble de croix à Saint-Jean-de-Vaux : croix sur la colline de 1622, croix du cimetière 1629 et croix de la fontaine 1662, croix de la grand place 1736. Les croix sont positionnées dans les cimetières, à proximité des églises ou sur des carrefours (croix de chemin).

Elles sont, enfin, installées sur un piédestal daté, lui-même positionné sur une dalle de pierre, à l'origine bornée de chasses-routes, en pierre également.



Différentes positions de croix : au centre d'une place, dans le bourg et en carrefour (Saint-Jean-de-Vaux)

Types / Déclinaisons



Croix encastrée dans un mur, socle daté 1706 (Saint-Denis-de-Vaux)

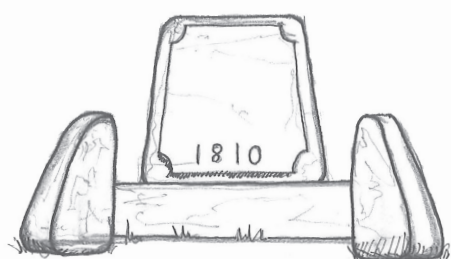


Croix en pierre avec bornes, XIX^e siècle (Marnay)



Croix en fer forgé, XIX^e siècle (Gergy)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Piédestal, dalle et bornes en pierre



Fût sculpté avec bague

Matériaux traditionnels



Pierre



Fer forgé

Altérations fréquentes observées



*Socle sans croix
(La Charmée)*



*Abords de croix entièrement bitumés
(Barizey)*

Points de vigilance / Enjeux

- Entretien régulier
- Disparition d'un ou plusieurs éléments (croix, borne, etc.)
- Mise en valeur des abords

Recommandations spécifiques

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier. Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité des croix de carrefour.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et de mousse.
- Restituer les chasse-roues lorsqu'ils sont manquants pour protéger les éléments sculptés fragiles.

Ferronnerie

- Mettre systématiquement en peinture les croix en fer forgé.
- Resceller sur leur socle les croix branlantes ou tombées.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément.



II. FICHES TYPOLOGIQUES

INDUSTRIEL

A22. MANUFACTURES

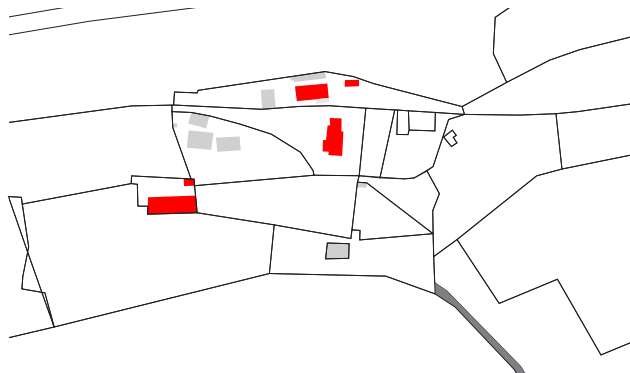
A23. MOULINS

A22. MANUFACTURES INDUSTRIEL

Général

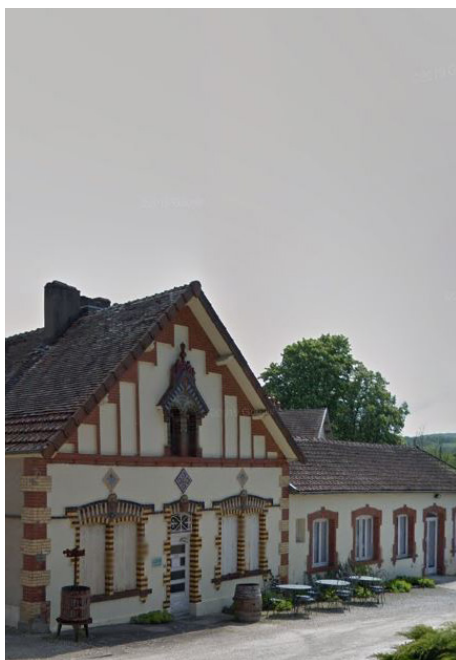
La fabrication de tuiles, de briques et de verre a longtemps fait vivre la Saône-et-Loire. Il reste sur le Grand-Chalon de nombreuses traces de ces activités. En effet, des manufactures, de tailles différentes, sont disséminées un peu partout sur le territoire. Le cadastre napoléonien mentionne de nombreux lieux-dits 'la Tuilerie' ou 'la Verrerie'.

Le Canal du Centre va notamment permettre ce développement. La vallée de la Dheune était surnommée 'vallée de la Céramique'. La production de briques mais surtout de tuiles plates 'petit moule' va avoir un impact considérable sur l'architecture (en remplacement du chaume et de la lave calcaire). Les 'Tuileries de Chalon' ont fonctionné jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle. Plus récemment, l'industrie du verre a pris une importance considérable avec le développement, à Chalon-sur-Saône, de grands noms. Ces architectures caractéristiques ont aujourd'hui un fort impact dans le paysage.

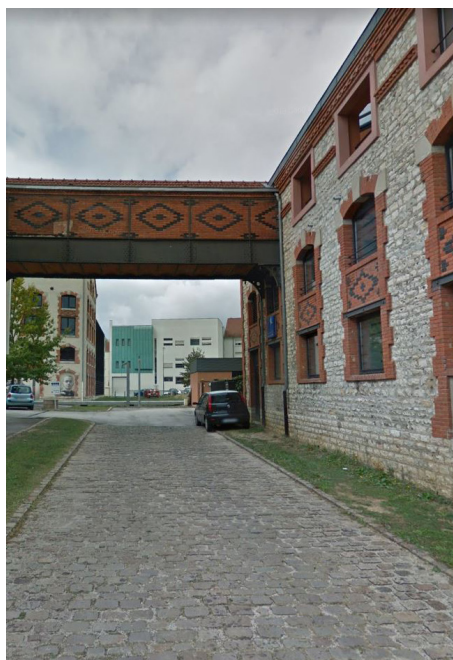


Ancienne verrerie et son bief au lieu-dit du même nom (Saint-Berain-sur-Dheune)

Types / Déclinaisons



Ancienne tuilerie Perusson
(Saint-Léger-sur-Dheune)

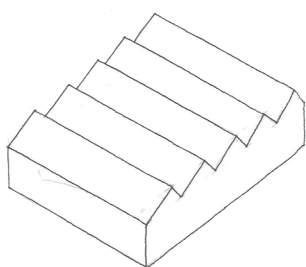


Ancienne sucrerie près de la gare
(Chalon-sur-Saône)

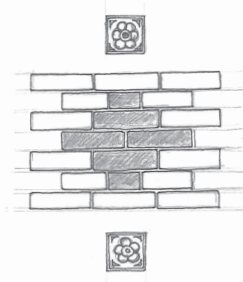


Toiture en sheds dans le quartier Garibaldi
(Chalon-sur-Saône)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Toiture en shed



Décor brique/céramique

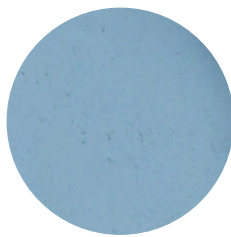
Matériaux traditionnels



Tuile plate
mécanique



Brique (rouge, colorée,
vernisée)



Enduit ciment

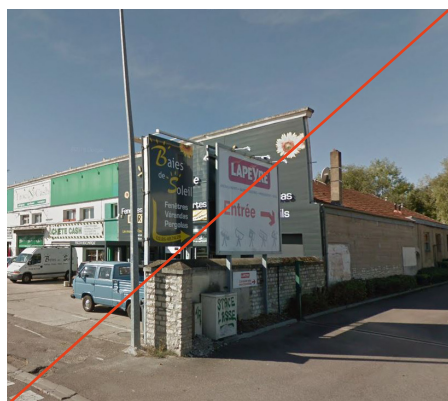


Céramique



Métal peint

Altérations fréquentes observées



Devantures et publicités de magasins
(Chalon-sur-Saône)



Modification des baies
(Chalon-sur-Saône)

Points de vigilance / Enjeux

- Démolition
- Réhabilitation / nouveaux usages
- Publicité/enseignes
- Transformation des baies d'origine
- Disparition ou reprise malheureuse des enduits de façade

Recommandations spécifiques

Abords

- Limiter les dispositifs publicitaires à proximité des zones industrielles.

Réhabilitation

- Privilégier la conservation des éléments anciens plutôt que leur remplacement (menuiseries, charpentes métalliques). Incrire les percements nouveaux dans la logique de composition de l'édifice existant.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

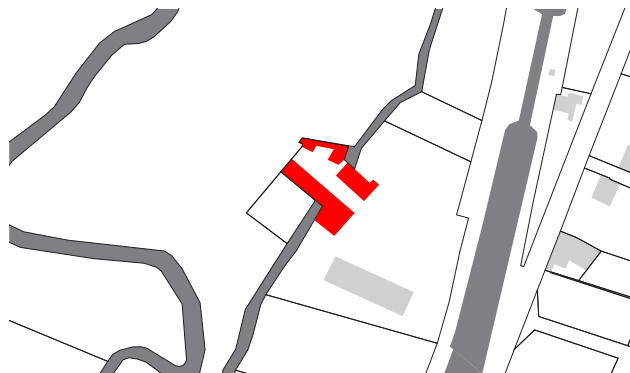
A23. MOULINS INDUSTRIEL

Général

Le vent et l'eau constituent deux ressources majeures du territoire chalonnais. Les nombreuses rivières et leur affluents (La Dheune, le Giroux, l'Orbize, etc.) sont propices à l'installation de nombreux moulins à eau que l'on retrouve très fréquemment et qui ont donné leur nom aux lieux-dits sur lesquels ils sont installés.

Les moulins à vent demeurent plus rares et sont installés sur des petites buttes ce qui les rend très présents dans le grand paysage, malgré la disparition des ailes. La majorité des exemples qui nous sont parvenus a été construite aux XVIII^e et XIX^e siècles, comme en témoignent les linteaux datés. A l'origine, les meuniers possédaient généralement un moulin à eau et un autre à vent pour pouvoir travailler en toute condition.

Aujourd'hui pour beaucoup inutilisés, ils peinent à trouver un nouvel usage.



Positionnement du Moulin Joly sur un bras de la Dheune (Dennevy)

Types / Déclinaisons



Moulin de Charnailles
(Jambles)

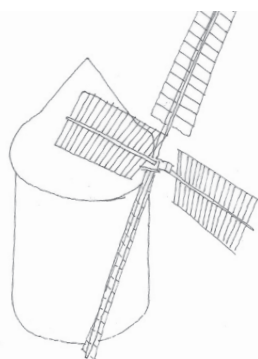


Moulin Neuf
(près de Marnay)

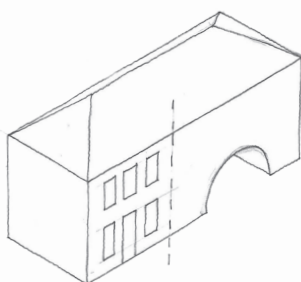


Moulin Pignot
(Sampigny-lès-Maranges)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Plan circulaire,
ailes en bois



Bâtiment en longueur,
positionné sur/le long
d'un cours d'eau

Matériaux traditionnels



Tuile plate



Bardeau de bois



*Enduit à la chaux
naturelle*

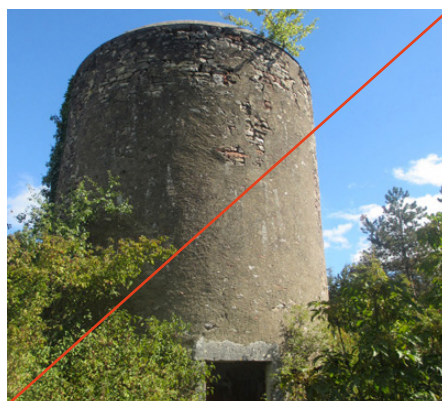


Bois naturel / peint

Altérations fréquentes observées



*Moulin envahi par la végétation
(Sampigny-lès-Maranges)*



*Moulin sans toiture, enduit dégradé
(Mercurey)*

Points de vigilance / Enjeux

- Nouvel usage/réhabilitation
- Disparition des mécanismes d'origine (ailes, écluses, roues à aube, bief, etc.)

Recommandations spécifiques

Réhabilitation

- Préserver les mécanismes d'origine lorsqu'ils sont encore présents. Ils témoignent des activités passées et rythment le paysage (ailes, écluses).

Abords

- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et de mousse. Les moulins entretiennent une relation particulière au paysage, leur visibilité est importante.

Toitures

- Conserver / restituer les bardeaux de bois en couverture pour les moulins à vent, propres à ce type.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).



II. FICHES TYPOLOGIQUES

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

A24. MAIRIES

A25. ÉCOLES

A26. SALLES POLYVALENTES / FOYERS

A24. MAIRIES

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

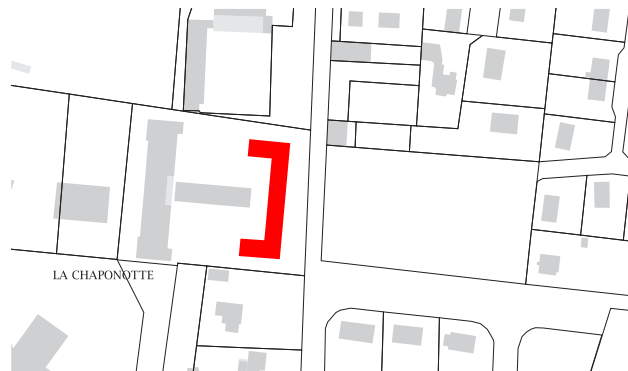
Général

Les plus grandes villes, dont Chalon-sur-Saône, possédaient déjà leur hôtel de ville sous l'Ancien Régime. Il s'agissait généralement d'un édifice prestigieux qui accueillait diverses fonctions (politique, administrative, judiciaire).

En revanche, la majorité des petites communes se munit d'une mairie à partir du XIX^e siècle. De nombreux édifices toujours utilisés aujourd'hui, datent de cette période. Malgré leurs caractéristiques communes, ils présentent une grande diversité.

On retrouve également sur le territoire de beaux exemples construits dans la première moitié du XX^e siècle comme à Saint-Léger-sur-Dheune.

Plus récemment, de nouveaux édifices, moins monumentaux et représentatifs de leur époque, sont apparus dans les communes plus importantes, pour répondre aux besoins actuels.



Mise en valeur de la mairie dans l'espace public (Châtenoy-le-Royal)

Types / Déclinaisons



Mairie XIX^e en brique
(Allerey-sur-Saône)

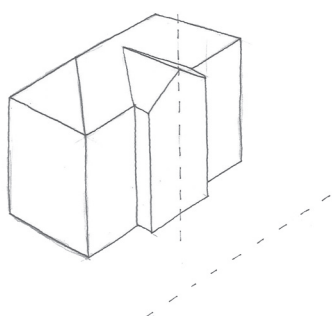


Mairie des années 1930
(Saint-Léger-sur-Dheune)



Mairie construite des années 60
(Mercurey)

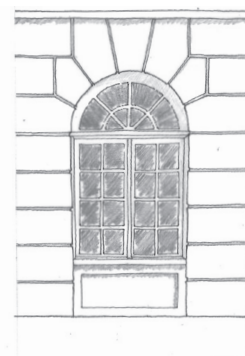
Dispositifs architecturaux caractéristiques



Bâtiment en retrait de la rue, façade symétrique, avant-corps central



Fronton triangulaire en pierre de taille, consoles et table sculptée

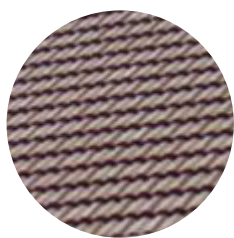


Baie en plein cintre, bossage longitudinal

Matériaux traditionnels



Tuile plate



*Tuile plate
mécanique*



*Enduit à la chaux
naturelle*



*Enduit ciment
naturel*



Bois peint

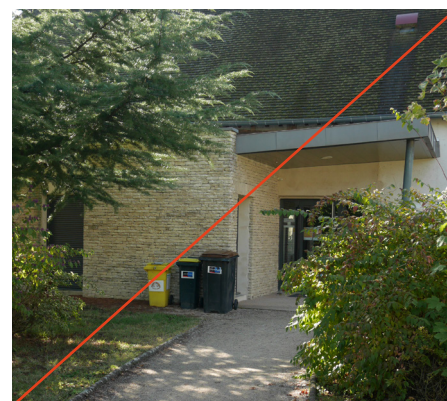
Altérations fréquentes observées



*Changement des menuiseries
(Sevrey)*



*Abords peu qualitatifs
(Lux)*



*Extension peu intégrée de la mairie
(Gergy)*

Points de vigilance / Enjeux

- Extension des bâtiments existants
- Changements de menuiseries/volets
- Reprise malheureuse/disparition des enduits de façade
- Disparition/changement des clôtures
- Accessibilité PMR

Recommandations spécifiques

Extensions

- Préférer les extensions contemporaines simples, intégrées harmonieusement à l'existant. Se référer à la fiche A34.

Abords

- La mairie est le bâtiment emblématique de la vie publique, sa mise en valeur est essentielle et peut s'inscrire dans un projet de revalorisation plus large, en lien avec d'autres monuments à proximité.
- Valoriser les abords en réduisant les nappes de stationnement au profit d'espaces publics végétalisés, notamment au contact direct de l'édifice. Planter les places de parking de manière discrète ou informelle (sous des arbres, à l'arrière du bâtiment). Préférer les sols perméables pour les abords immédiats. L'enrobé engendre des problèmes d'infiltration et d'humidité dans les maçonneries.
- Penser l'accès PMR comme un projet global d'aménagement pour intégrer les différents dispositifs (rampe notamment). Les réponses ponctuelles conduisent difficilement à un aménagement homogène et cohérent.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A25. ÉCOLES

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Général

La majorité des écoles primaires du territoire date de la fin du XIX^e siècle lorsque plusieurs lois exigeaient à cette époque la construction d'un bâtiment dans chaque commune. Ces édifices ont aujourd'hui globalement conservé un usage public.

On retrouve ainsi plusieurs typologies similaires. Certaines constructions, pouvant également intégrer la mairie, occupent une position centrale et très visible (mise en scène du pouvoir républicain). Les architectures en pierre présentent un aspect monumental comme à La Charmée ou à Gergy.

On retrouve aussi la typologie des petites écoles en brique, à grandes baies, comme à Mercurey ou à St-Jean-de-Vaux.

Enfin, à Saint-Sernin, l'édifice est intégré simplement dans le bâti.

On note enfin la présence d'écoles plus contemporaines, comme à Saint-Loup-Géanges.



Situation bien visible d'une école en position de carrefour (Saint-Marcel)

Types / Déclinaisons



Mairie-école en pierre avec pavillon central (La Charmée)



Petite école en brique, de plain-pied (Mercurey)



Mairie-école de type maison de bourg (Saint-Sernin-du-Plain)

Dispositifs architecturaux caractéristiques

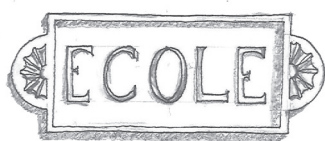
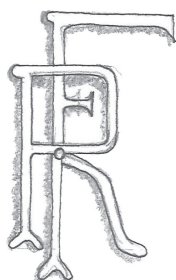
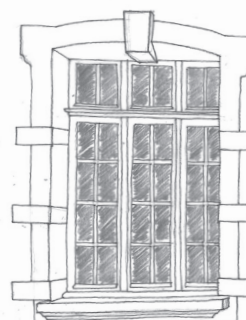


Table / fronton sculpté(e)



Ancres métalliques

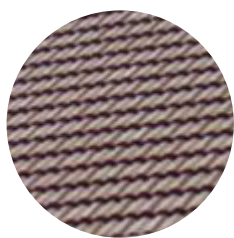


Grande baie en brique, menuiserie petits bois, imposte

Matériaux traditionnels



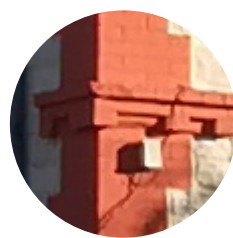
Tuile plate



*Tuile plate
mécanique*



Pierre de taille



Brique rouge



Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Changement de menuiseries
(Charrency)*



*Modification des clôtures
(Saint-Bérain-sur-Dheune)*

Points de vigilance / Enjeux

- Performance énergétique / isolation
- Changements de menuiseries/volets
- Clôtures
- Éléments ferronnerie (lambrequins, rampes, garde-corps)
- Accessibilité PMR

Recommandations spécifiques

Abords

- Offrir un espace public de qualité à proximité de l'entrée sur la cour d'école, qui est généralement un lieu de rencontre quotidien. Valoriser les abords en réduisant les nappes de stationnement au profit d'espaces publics végétalisés, notamment au devant de l'édifice. Planter les places de parking de manière discrète ou informelle (sous des arbres, à l'arrière du bâtiment). Préférer les sols perméables pour les abords immédiats.
- Penser l'accès PMR comme un projet global d'aménagement pour intégrer les différents dispositifs (rampe notamment). Les réponses ponctuelles conduisent difficilement à un aménagement homogène et cohérent.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A26. SALLES POLYVALENTES / FOYERS

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

Général

Dans la première moitié du XX^e siècle, les petites communes s'équipent de 'salles communes' pour accueillir loisirs et événements divers.

Le gouvernement incite, en milieu rural, au développement de foyers sur l'ensemble du territoire. On trouve de très beaux exemples d'influence Art Déco en plaine comme à Allerey-sur-Saône ou Sassenay.

Après-guerre, le béton se généralise et nombre de salles polyvalentes en témoignent, notamment sur les entrées, très travaillées.

Plus récemment, les salles polyvalentes qui accueillent des événements festifs ou associatifs connaissent un développement important qui constitue un enjeu pour le territoire.



Salle des fêtes ouvrant sur une place plantée (Givry)

Types / Déclinaisons



*Foyer rural
(Gergy)*

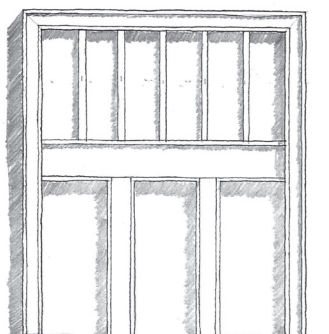


*Salle des fêtes
(Allerey-sur-Saône)*

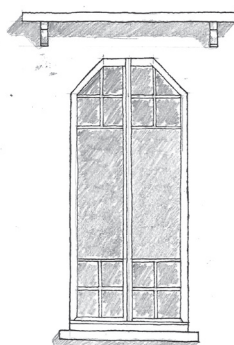


*Salle polyvalente
(Mellecey)*

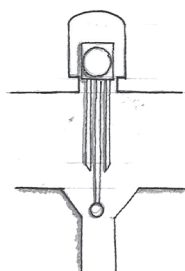
Dispositifs architecturaux caractéristiques



*Entrée avec effets de
cadres, en béton*

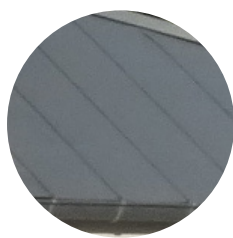


*Baie aux angles supérieurs
coupés,
auvent en béton sur consoles*



*Décors géométriques,
tables rentrantes
à pan coupé*

Matériaux traditionnels



Zinc



Béton

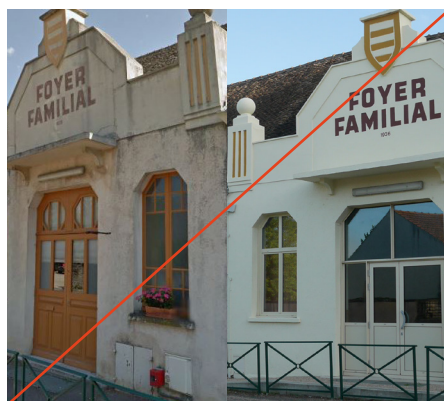


Métal peint

Altérations fréquentes observées



Abords peu qualitatifs de la salle A. Jarreau
(Saint-Marcel)



Changement inadapté de menuiseries
(Sassenay)



Ecriture peu contextualisée
(Dracy-le-Fort)

Points de vigilance / Enjeux

- Constructions neuves (volumétrie, écriture, matérialité)
- Performance énergétique / isolation
- Qualité et mise en valeur des abords
- Changements des menuiseries/volets
- Reprise malheureuse/disparition des enduits de façade
- Stationnement
- Accessibilité PMR

Recommandations spécifiques

Implantation / Volumétrie

- Davantage intégrer les programmes collectifs de type salle polyvalente à la commune (cheminements piéton). Ne pas systématiquement isoler les projets neufs.
- Pour les réalisations neuves, éviter les architectures décontextualisées et/ou banalisées.

Abords

- Aménager l'espace public pour mettre en valeur l'entrée et pour permettre la réalisation d'événements extérieurs en lien avec la salle.
- Intégrer au mieux le stationnement dans un projet global d'aménagement des extérieurs : subdiviser les zones de parking, penser aux revêtements perméables, planter des arbres pour créer de l'ombrage en été... Éviter les nappes d'enrobé.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).



II. FICHES TYPOLOGIQUES

VITICOLE / AGRICOLE

A27. GRANGES

A28. CHAIS

A29. CADOLES

A30. CLOS

A27. GRANGES

VITICOLE / AGRICOLE

Général

La grange est un bâtiment agricole dont le seul usage est le stockage des productions. On distingue deux types de grange :

- Les vastes granges rurales, isolées, pour préserver les habitations du feu en cas d'incendie. Elles sont caractérisées par un imposant bâtiment dont l'entrée est souvent très marquée (bossage, auvent).
- Les petites granges de stockage présentes dans les bourgs. Plus simples, elles peuvent toutefois présenter une finesse dans leur écriture (claveaux polychromes par exemple).

Dans la Bresse, les constructions agricoles sont traditionnellement en pans de bois. Dans la plaine, on trouve différents matériaux comme le pisé, le bois mais aussi la pierre. On note, dans la vallée de la Dheune et sur la côte, un dispositif de portail particulier avec auvent et vantaux extérieurs sur gond en pierre.



Situation de granges perpendiculaires à la voie (Gergy)

Types / Déclinaisons



Entrée de grange avec auvent, portes en bois et gonds en pierre (Chamilly)

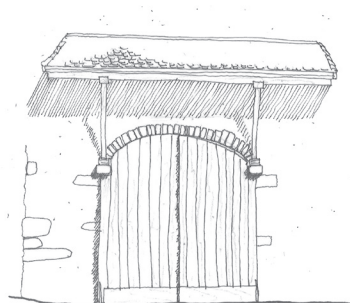


Grange bressane en pans de bois (Gergy)

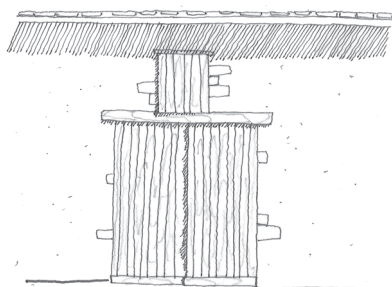


Grange en pisé banché (Varennnes-le-Grand)

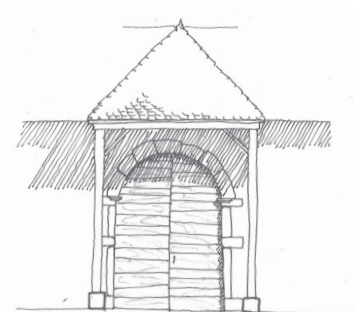
Dispositifs architecturaux caractéristiques



Auvent reposant sur gond extérieur en pierre



Porte charretière avec linteau droit en bois, surmontée d'une fenêtre fenièr



Auvent à croupe soutenu par des poteaux bois reposant sur des dés de pierre

Matériaux traditionnels



Tuile plate



Pisé



*Bois et remplissage
brique/torchis*



*Enduit à la chaux
naturelle*



Bois peint

Altérations fréquentes observées



*Réhabilitation sans cohérence globale
(Marnay)*



*Menuiserie inadaptée à la baie
(Remigny)*



*Débord de toit couvert en tôle
(Lans)*

Points de vigilance / Enjeux

- Réhabilitation/nouvel usage des granges
- Changement du matériau de couverture
- Modification/disparition des enduits
- Bouchage/création de baies
- Changements des menuiseries, volets
- Fragilité des granges à pans de bois ou en pisé

Recommandations spécifiques

Reconversion

- Respecter la taille des encadrements pour les menuiseries créées, notamment pour la porte de grange. Créer des percements dans la logique générale du bâtiment. Pour les corps de bâtiments subdivisés, conserver une logique d'intervention commune.

Portes de grange

- Conserver les portes en bois d'origine lorsque cela est possible. Si remplacement, préférer une réfection à l'identique. Les portes de grange peuvent rester en bois brut.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A28. CHAIS

VITICOLE / AGRICOLE

Général

Les cuvages et les chais sont des bâtiments au volume très important, généralement présentant de grandes arcades et des linteaux monumentaux en façade. Les modèles actuels datent, pour la plupart, du XIX^e siècle et sont associés à une maison de maître.

Les chais voûtés qui servaient autrefois à entreposer le vin sont rares (exemples à Dracy). Il reste néanmoins des exemples de bâtiments isolés caractéristiques comme à Rully.



Situation d'un chai dans le tissu (Dennevry)

Types / Déclinaisons



Chais monumental
(Saint-Loup-Géanges)

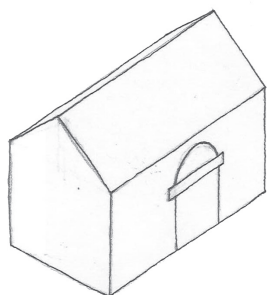


Chais avec deux entrées
(Dennevry)

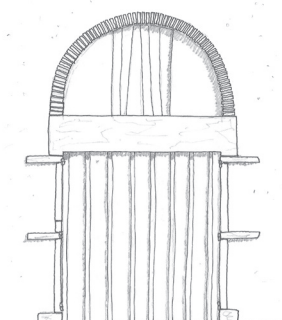


Porte de chai surmontée d'une fenêtre fenêtrée
(Chamilly)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Bâtiment massif
rectangulaire, toiture
à deux pans

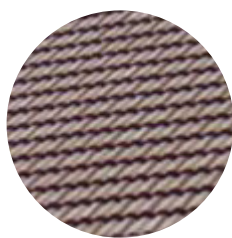


linteau en pierre,
arc en plein cintre

Matériaux traditionnels



Tuile plate



*Tuile plate
mécanique*

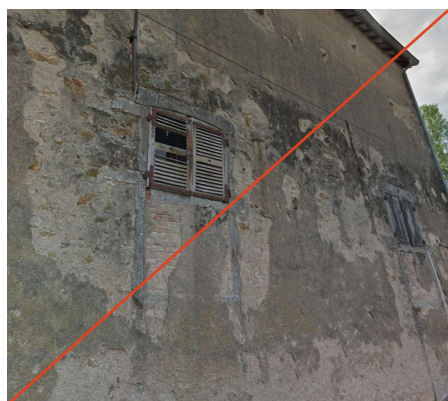


*Enduit à la chaux
naturelle*



Bois naturel / peint

Altérations fréquentes observées



Altération des enduits et éléments de menuiserie (Mercurey)

Points de vigilance / Enjeux

- Changement du matériau de couverture
- Modification/disparition des enduits
- Entretien des menuiseries
- Reconversion

Recommandations spécifiques

Reconversion

- Respecter la taille des encadrements pour les menuiseries créées, notamment pour la porte de grange. Créer des percements dans la logique générale du bâtiment. Pour les corps de bâtiments subdivisés, conserver une logique d'intervention commune.

Portes de chai

- Conserver les portes en bois d'origine lorsque cela est possible. Si remplacement, préférer une réfection à l'identique. Les portes de grange peuvent rester en bois brut.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A29. CADOLES

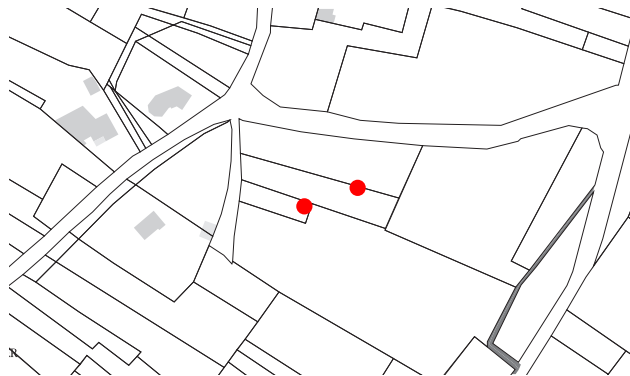
VITICOLE / AGRICOLE

Général

Celles que nous connaissons aujourd'hui sont construites majoritairement au XVIII^e siècle mais aussi au XIX^e, quand les domaines viticoles se sont largement développés.

Construites par les habitants pendant la saison morte, elles témoignent d'un savoir-faire constructif remarquable. Elles étaient édifiées avec les pierres trouvées dans les champs et rythment le paysage, essentiellement de la Côte chalonnaise.

Elles sont généralement construites à sec, sans joint, et couvertes en pierres de lave. De nombreuses formes et typologies sont répertoriées : plan circulaire, rectangulaire, ovoïdal, etc. Avant tout un abri, la cadole ne présente pas d'autres ouvertures que l'entrée.



Situation de cadoles au milieu des prés (Chassey-le-Camp)

Types / Déclinaisons



Cadole dans un murger avec entrée encorbellée (Bouzeron)

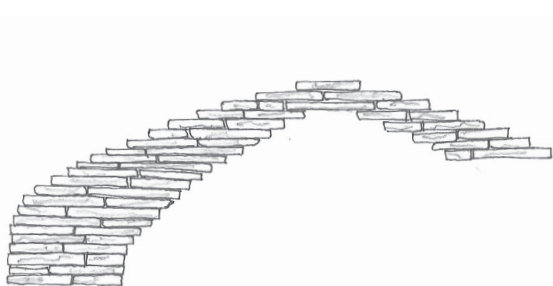


Entrée avec arc à claveaux irréguliers (Mercurey)

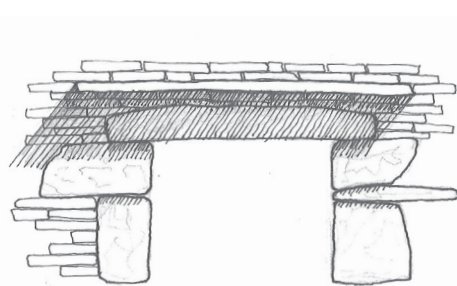


Entrée de cadole déchargée par une des pierres en bâtière (Chassey-le-Camp)

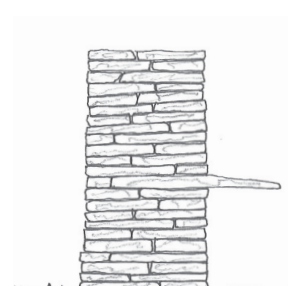
Dispositifs architecturaux caractéristiques



Voûte encorbellée



Larmier



Banc en sailli

Matériaux traditionnels



Lave de calcaire

Altérations fréquentes observées



*Cadole envahie par la végétation
(Mercurey)*



*Mur présentant un fruit important
(Bouzeron)*

Points de vigilance / Enjeux

- Abandon et perte des savoir-faire
- Voûtes effondrées ou remplacées par divers matériaux (tôle)
- Invasion de végétaux
- Pillage des pierres
- Dégradation/suppression pour rendre accessible une parcelle

Recommandations spécifiques

Maçonnerie

- Remettre en place les pierres instables dans une logique d'entretien régulier (pour éviter l'aggravation des dégâts).

Abords

- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et de mousse. La visibilité des cadoles dans le paysage est primordiale.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A30. CLOS / MURS

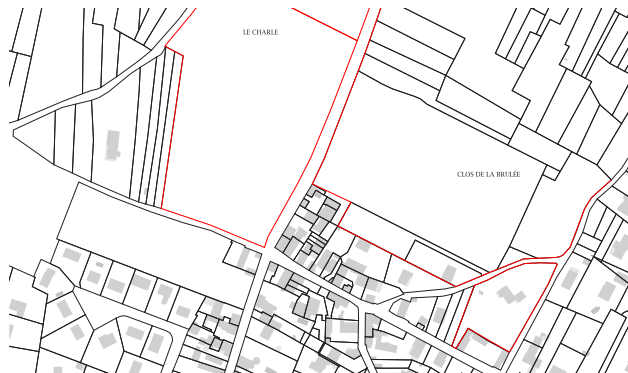
VITICOLE / AGRICOLE

Général

Tous les grands vignobles possédaient leurs clos pour entourer les sols les plus riches, généralement situés en bas de côte et à proximité des habitations. Le clos est ceint de murs bas (pour éloigner les bêtes), interrompus par une porte d'accès plus ou moins monumentale. Les portes ont systématiquement un seuil en pierre et sont souvent gravées du nom de leur propriétaire.

Il persiste de nombreux clos, notamment à Givry où leur succession dans le paysage est remarquable.

Les murs présentent une richesse de mise en œuvre et une diversité de matérialités qui participent très souvent à la qualité des paysages.



Enchaînement de clos en frange du bâti, dont certains ont été lotis en partie (Givry)

Types / Déclinaisons



*Entrée de clos
(Sampigny-lès-Maranges)*

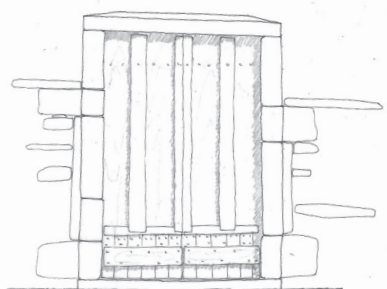


*Seuils en pierre
(Sampigny-lès-Maranges)*

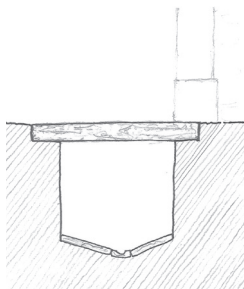


*Muret en pierre sèche
(Mercurey)*

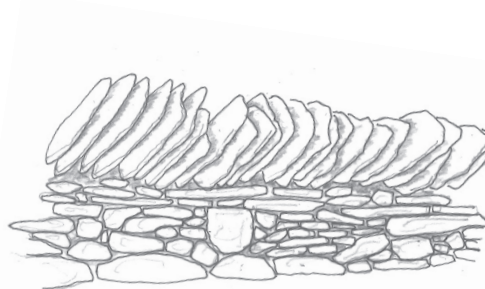
Dispositifs architecturaux caractéristiques



*Portillon avec linteau
en pierre*



*Seuil et caniveau
en pierre*



*Muret en pierre sèche avec
couronnement clavé*



*Chaperon
arrondi*

Matériaux traditionnels

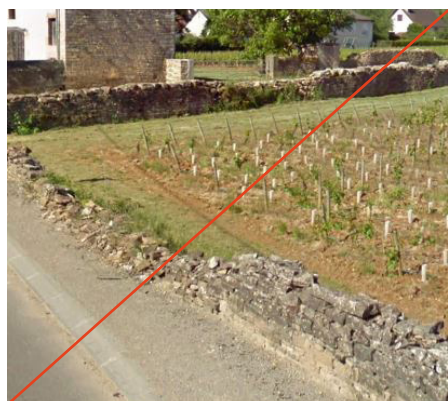


Lave de calcaire



Pierre de taille

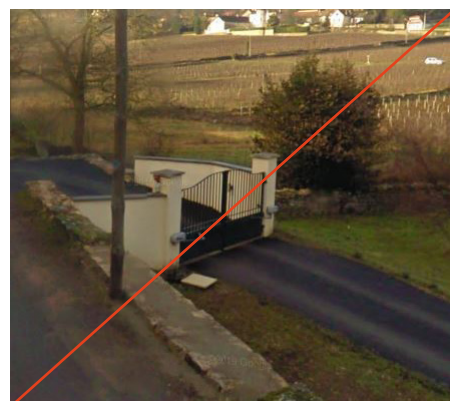
Altérations fréquentes observées



Muret en très mauvais état, couverture disparue (Givry)



Muret reconstruit en parpaing enduit surmonté d'un garde-corps (Mercurey)



Entrée de clos modifiée pour une maison individuelle (Rully)

Points de vigilance / Enjeux

- Entretien des murets en pierre sèche (effondrement) et de la végétation
- Perte des éléments d'origine de qualité (seuil, borne, caniveau)
- Disparition des couvertines
- Reconstruction de murets peu qualitative (parpaing, parement fausse pierre)
- Modification des entrées, nouveaux accès
- Construction anarchique au sein des clos

Recommandations spécifiques

Abords

- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et de mousse sur les maçonneries.
- Entretenir les systèmes de gestion de l'eau en pierre pour limiter la présence d'humidité en pied de mur.

Couronnement

- Maintenir les couvrements traditionnels qui protègent les maçonneries de l'eau.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).



II. FICHES TYPOLOGIQUES

PETIT PATRIMOINE

A31. LAVOIRS

A32. FOURS

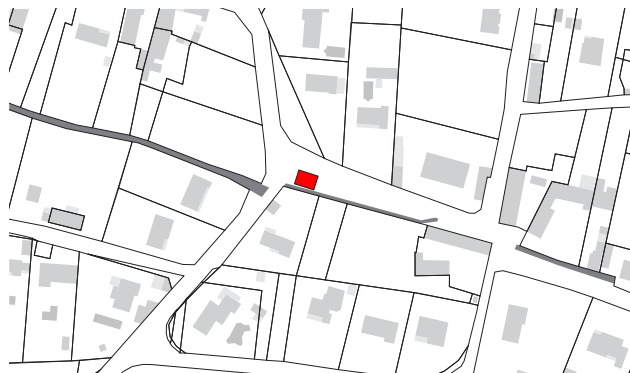
A33. PUIITS

A31. LAVOIRS

PETIT PATRIMOINE

Général

Il existe de nombreuses typologies (lavoir-hutte, lavoir ouvert/couvert, à impluvium, etc.) Souvent situé dans le bourg où il occupe une place centrale, il n'est pas rare de le trouver légèrement à l'extérieur, ou en contre-bas. L'eau, notamment lorsque l'on s'éloigne de Chalon-sur-Saône, est une ressource précieuse, jusqu'au XIX^e siècle. Aussi, les constructions traduisent l'importance de ce lieu. Utile à la vie quotidienne, le lavoir est aussi un lieu de rencontre et une tradition profondément rurale. La première moitié du XIX^e siècle marque véritablement l'âge d'or des lavoirs. Il n'est pas rare de retrouver des lavoirs identiques car, par souci d'économie, plusieurs communes pouvaient passer commande à un même constructeur. On retrouve des lavoirs essentiellement sur un axe nord-sud qui correspond à la Côte chalonnaise (la plaine ne présente quasi pas de lavoirs, puisque l'eau y est abondante).



Lavoir auparavant isolé, aujourd'hui au cœur de la zone urbanisée (lieu-dit Les Fontaines, Fontaines)

Types / Déclinaisons



Lavoir à impluvium (Remigny)

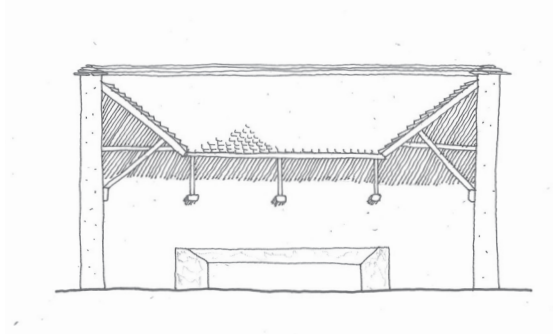


Lavoir en briques XIX^e (Cheilly-lès-Maranges)

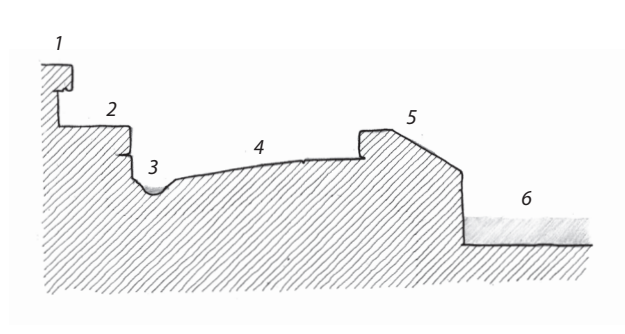


Lavoir isolé du bourg (Chassey-le-Camp)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Impluvium



Jeu de niveaux complexe : niveau rue (1), marche en pierre (2), cheminement d'eau (3), dalle inclinée (4), margelle en biseau (5), bassin d'eau (6)

Matériaux traditionnels



Tuile plate



*Tuile plate
mécanique*



*Pierre
de taille*



*Enduit à la chaux
naturelle*



Brique

Altérations fréquentes observées



*Lavoir abandonné, envahi par la végétation
(Chatenoy-le-Royal)*



*Lavoir peu mis en valeur
(Chassey-le-Camp)*



*Transformation du lavoir en 'club house'
(Saint-Désert)*

Points de vigilance / Enjeux

- Aménagement des abords / mise en valeur
- Réhabilitation / nouveaux usages
- Disparition/remplacement des enduits couvrants
- Entretien des toitures et couvertures
- Margelles en pierre fragiles

Recommandations spécifiques

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier. Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité des lavoirs.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et mousse tout en conservant des abords végétalisés. Ne pas artificialiser à outrance les sols alentour.

Reconversion

- Éviter les transformations trop traumatisantes pour le bâti. Profiter des espaces couverts pour créer des espaces de regroupement public par exemple.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

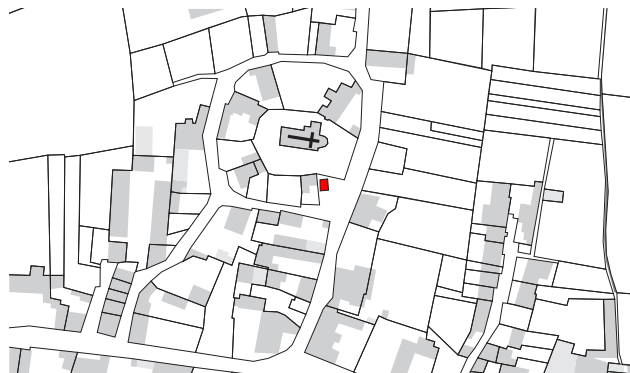
A32. FOURS

PETIT PATRIMOINE

Général

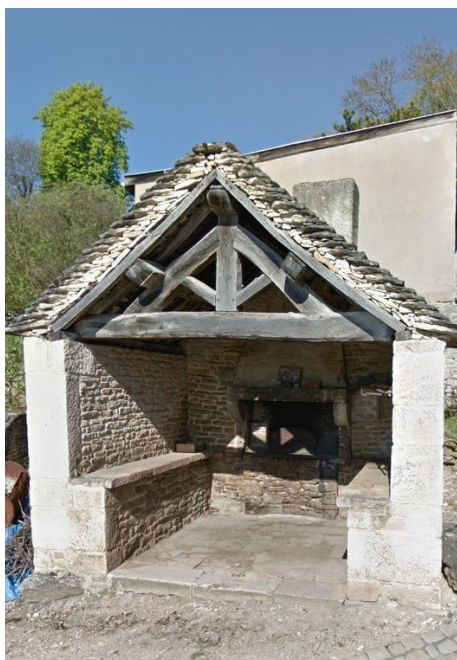
Les cadastres anciens mentionnent une multitude de fours éparpillés, notamment dans la plaine. On retrouve plusieurs typologies: à charpente, voûté, avec fournier, four à chapelle, ouvert/fermé, couvert de lave calcaire/tuiles plates mécaniques. Ils jouaient un caractère social fort dans les hameaux. En témoignent les assises que l'on retrouve systématiquement dans les fours couverts.

On peut citer le four du hameau de Russilly (Givry) qui constitue un ensemble remarquable avec une fontaine, un abreuvoir et un lavoir.

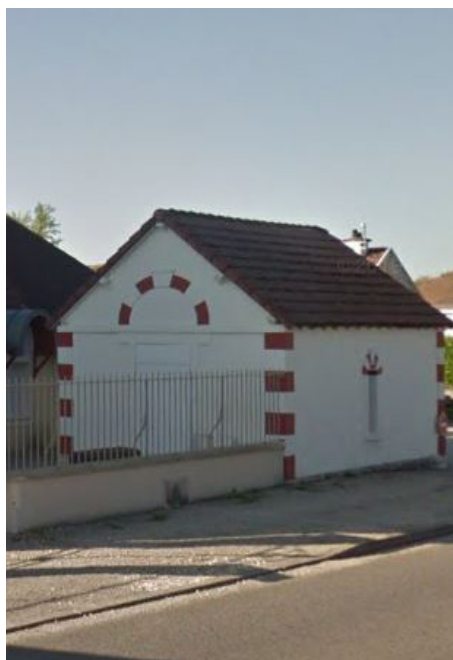


Situation du four au centre du bourg, à proximité de l'église (Chamilly)

Types / Déclinaisons



Four ouvert de Russilly
(Givry)

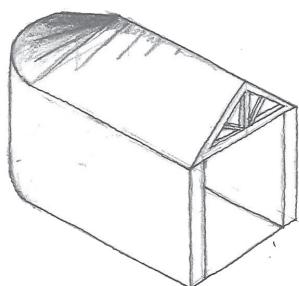


Four à pain XIX^e
(Osion)

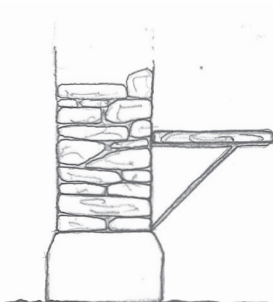


Four voûté de Nantoux
(Chassey-le-Camp)

Dispositifs architecturaux caractéristiques



Volume rectangulaire,
cul-de-four

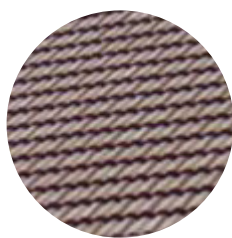


Banc en console
ou maçonnerie

Matériaux traditionnels



Lave de calcaire



*Tuile plate
mécanique*



*Enduit à la chaux
naturelle*



Brique

Altérations fréquentes observées



*Four très délabré ayant perdu sa toiture
(Saint-Gilles)*

Points de vigilance / Enjeux

- Mise en valeur des abords
- Entretien général
- Dégradation des enduits
- Altération de souches de cheminée

Recommandations spécifiques

Toiture

- Pour les fours anciens, préférer les couvertements en pierres de lave.

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier. Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et mousse.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).

A33. PUIITS

PETIT PATRIMOINE

Général

De nombreux puits sont installés à proximité directe des habitations, soit sur l'espace public, soit sur les parcelles privées. Le modèle le plus commun est composé d'un portique de pierre à trois pièces. Il a été produit en série depuis le XVIII^e siècle. On trouve aussi des modèles plus anciens, à poulie ou portique en fer forgé. Il reste encore quelques exemples de puits dits 'à balancier', notamment en plaine (Sassenay, Saint-Loup-de-Varennnes) et en Bresse chalonnaise.

Les typologies se déclinent : ouvrage circulaire/carré, avec/sans margelle, couvert, etc.

Ils constituent, par leur nombre et leur variété, des éléments forts de l'identité du territoire même s'ils demeurent fragiles.



Situation d'un puits privé dans le bourg et d'un puits public à la sortie du village (Aluze)

Types / Déclinaisons



Puits à portique 'trois pièces'
(La Charmée)

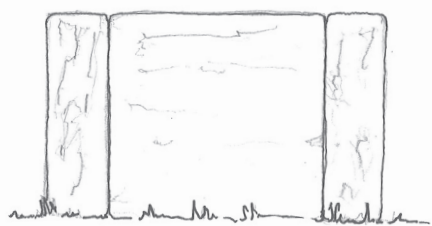


Puits à balancier
(Gergy)

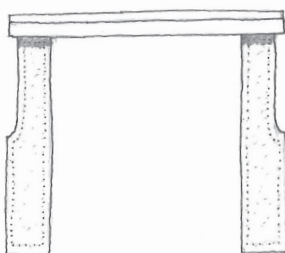


Puits à portique en fer forgé
(Rully)

Dispositifs architecturaux caractéristiques

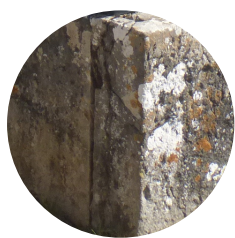


Blocs de pierre
monolithiques



Portique à trois pièces

Matériaux traditionnels



Pierre de taille



*Enduit à la chaux
naturelle*



Métal peint



Bois naturel

Altérations fréquentes observées



*Tambour démonté, mousse
(Saint-Sernin-du-Plain)*



*Abords avec mobilier urbain impactant
(Chassey-le-Camp)*



*Reprise en ciment, disparition du portique
(Demigny)*

Points de vigilance / Enjeux

- Mise en valeur/aménagement des abords
- Disparition des mécanismes (tambour, manivelle ; etc.)
- Reprises peu qualitatives (béton/ciment)

Recommandations spécifiques

Abords

- Mettre en valeur les abords par un traitement paysager et/ou de sol particulier. Éviter les équipements routiers ou publicitaires trop marqués à proximité.
- Défricher régulièrement pour éviter le développement de végétation et mousse.

Ferronnerie

- Mettre en peinture les portiques en fer forgé. Resceller les tambours et autres éléments branlants ou démontés.

Pour les recommandations d'ordre général, se référer aux fiches par élément (menuiseries, couverture, façades...).



III. FICHES PAR THÉMATIQUE

GÉNÉRAL

A34. IMPLANTATION / VOLUMÉTRIE

A34. IMPLANTATION / VOLUMÉTRIE GÉNÉRAL

Caractéristiques générales

L'impact du bâti dans un paysage donné (rural ou urbain) est très fort. Cette remarque est d'autant plus vraie dans les sites très visibles (situées à flanc de coteaux ou en crête par exemple). Aussi, l'enjeu est majeur.

Le territoire du Grand Chalon présente une grande diversité de situations. Les espaces dits urbanisés disposent généralement d'un bâti aligné parallèlement à la rue. Certaines communes voient aussi les constructions s'installer légèrement en retrait, isolées de la rue par un jardin ou une simple clôture.

La disposition des pignons sur l'espace public est particulièrement forte dans certaines communes par l'alternance des pleins et des vides qu'elle crée.

De manière générale, la volumétrie des constructions est simple : un plan carré ou rectangulaire, surmonté d'une toiture à deux pans. Les décrochés et autres complexités sont réservés aux édifices particuliers (civils notamment) ou nobles (châteaux). L'habitat constitue, par sa volumétrie, une toile de fond importante à conserver et valoriser. Les constructions agricoles présentent des dispositions particulières liées à leur usage (plan en longueur par exemple).



Pignons donnant sur la rue.



Bâti dense aligné parallèlement à la voie.



Maison bourgeoise en retrait de la rue.



Bâtiments d'habitation organisés autour d'une cour trapézoïdale.

Réalisations intéressantes



Alignement des volumes contemporains avec les pignons existants.



Écriture contemporaine qui s'inspire des typologies traditionnelles.



Extension contemporaine soigneusement intégrée à l'arrière d'une maison de bourg.

Réalisations à éviter



L'installation de maisons isolées au milieu des champs est impactante et coûteuse.



Maison contemporaine pastichant un type traditionnel.

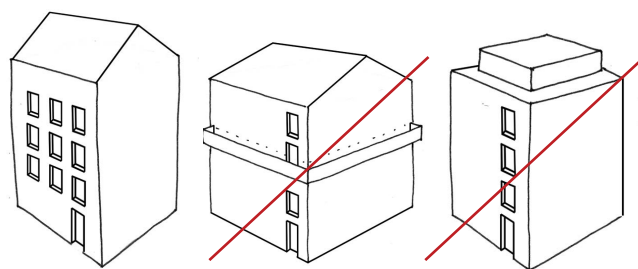


Extensions altérant complètement le volume de la maison existante.

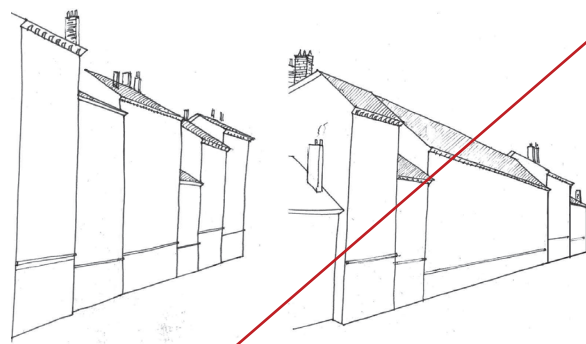
Recommandations

Général

- De manière générale, conserver les implantations et volumétries locales. Les volumes simples s'intègrent plus facilement à leur environnement. Éviter les formes complexes qui jurent avec le contexte.
- Penser, en amont d'une intervention, à son impact sur les vues (obstruées ou révélées), notamment dans les contextes à forte pente.
- Les imitations de style ou les références exogènes (maison méditerranéenne par exemple) ne sont pas les bienvenues. Les constructions contemporaines portent la marque de leur temps en réinterprétant les caractéristiques locales.



Les formes simples s'intègrent plus facilement dans le contexte; les retraits et saillies en tout genre complexifient les volumes.



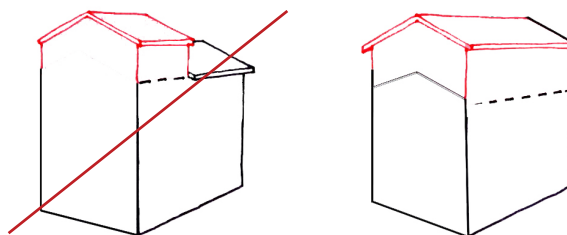
Les regroupements de parcelles provoquent des continuités importantes de façades qui ne sont pas souhaitables pour le paysage urbain.

Centres anciens

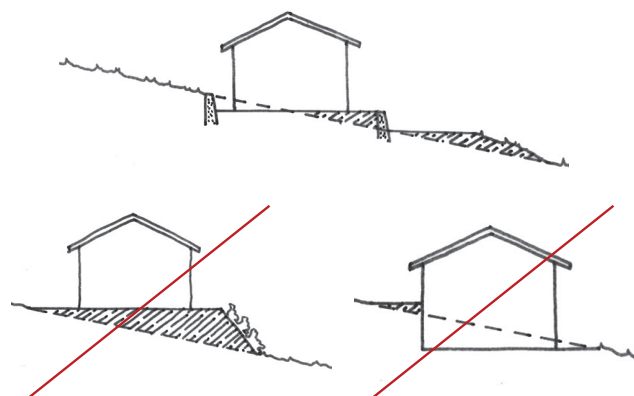
- Maintenir l'esprit du découpage parcellaire ancien qui morcelait les constructions. Les regroupements trop importants amènent une continuité sur un grand linéaire qui n'est pas souhaitable.
- Sur l'existant, l'agrandissement de la surface bâtie est à privilégier par surélévation complète du bâtiment ou par extension de la façade arrière. Ces interventions, lorsqu'elles sont nécessaires, s'harmoniseront avec l'existant aussi bien que faire se peut.
- Pour les constructions neuves, s'insérer dans la trame existante (alignement à la rue, orientation des faîtes...) Privilégier, sauf exceptions locales, les volumes verticaux dans les contextes denses.

Maison individuelle

- S'implanter selon une logique commune vis-à-vis des constructions, neuves ou existantes. Établir une logique d'ensemble d'implantation dans le cas de projets de constructions groupées de type lotissement.
- Quand c'est possible, penser aux autres solutions que l'isolement au centre de la parcelle. L'accroche à la rue par un élément de liaison peut s'avérer astucieux dans certains cas. Le positionnement en limite de parcelle permet aussi de dégager une surface extérieure plus exploitable.
- Préférer les corps de bâtiment simples, sans retours ni décrochés. Éviter, dans la mesure du possible, les défoncés. Les volumes plus complexes peuvent s'envisager en s'inspirant du contexte (jeu de volumes).
- Éviter les mouvements de terrain importants dont l'impact dans le paysage est très fort. Limiter les déblais-remblais trop importants. Suivant la logique locale, préférer les murs de soutènement aux enrochements pour gérer les différences de niveau (cf Fiche Extérieurs).
- Orienter astucieusement la disposition intérieure, vis-à-vis de l'orientation (espaces de vie au sud, garage au nord...)
- Anticiper les évolutions possibles du bâti (combles aménageables, extensions latérales).



La surélévation est possible lorsqu'elle est appliquée à l'ensemble du corps de bâtiment. Dans certains cas, l'extension arrière est également réalisable.



Les mouvements de terre limités sont préférables. Les déblais / remblais importants impactent fortement le paysage.

Notes

L'architecture pastiche ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'imitation naïve des styles passés ne constitue pas une solution adaptée, dans les contextes anciens comme récents. Les usages et les modes constructifs évoluent avec le temps. L'architecture est le reflet de chaque période. En revanche, les constructions anciennes sont une source inépuisable de connaissances que l'architecture contemporaine doit être libre de s'approprier et de réinterpréter (matériaux, mises en œuvre, etc.)



III. FICHES PAR THÉMATIQUE

TOITURES

A35. FORMES / PENTES

A36. MATÉRIAUX DE COUVERTURE

A37. FINITIONS (LUCARNES / CORNICHES / SOUCHES / RIVES / FAÎTAGES)

A35. FORMES / PENTES

TOITURES

Caractéristiques générales

Les toitures les plus répandues sont à deux pans. Elles présentent généralement une forte pente directement liée au matériau de couverture (cf *Fiche Matériaux de couverture*) et sont généralement adoucies par un coyau* dont la préservation est un des enjeux importants.

Les édifices plus cossus, tels les manoirs ou les grosses fermes, adoptent facilement des toitures plus complexes, à quatre pans notamment. Le quatre pans est aussi utilisé pour les tours (pigeonnier) et donnent cours à différentes interprétations.

Les dépassés de toit et appentis sont rares sur les habitations. En revanche, ils sont particulièrement impressionnants et remarquables sur l'architecture agricole. En plaine et dans la Bresse chalonnaise, ils permettaient de protéger les murs des constructions à pans de bois ou les portes de grange.

La croupe reste peu fréquente sur le territoire mais existe sur certains granges de plaine ou sur les constructions plus récentes (XIX^e siècle). Les toitures plus complexes (type à la Mansart) sont rares et spécifiques à certains types d'édifice (maisons bourgeoises, immeubles urbains).



Toiture traditionnelle à deux pans.



Toiture brisée dite à la Mansart d'une maison bourgeoise.



Auvent de protection d'une entrée de grange.



Toiture à quatre pans avec coyau et léger débord.

Réalisations intéressantes



Alignement de faîtages cohérents et parallèles à la rue.



Architecture contemporaine réinterprétant les types traditionnels.



Réfection de couverture respectueuse des pentes et mises en oeuvres locales.

Réalisations à éviter



Enchaînement de toitures décontextualisées (mono-pente, pans multiples).



Toiture complexe de plans variables à faible pente qui jure dans le paysage.



Les extensions et modification de pente peuvent complexifier lourdement une construction existante.

Recommandations

Général

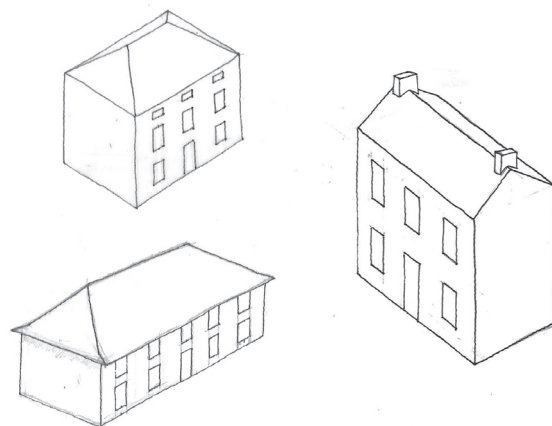
- Éviter les modifications et complexifications des toitures, de quelques sortes qu'elles soient (décrochés, nombre important de pans, tropéziennes par exemple).
- Limiter les toitures-terrasses à des situations particulières (extension).
- Certaines communes en situation de promontoire sont sensibles au volume et à l'orientation des toitures. Ne pas hésiter à consulter différents acteurs (cf Fiche Projet).

Existant

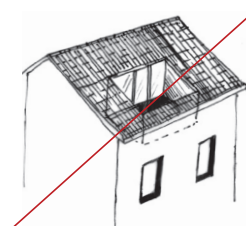
- Adapter la forme et la pente à chaque typologie (cf Fiches typologiques). Traditionnellement, les constructions courantes adoptaient une toiture à deux pans. Les toitures plus complexes (quatre pans, toiture brisée) étaient réservées aux bâtiments plus nobles ou civils.
- Conserver le volume et les spécificités des toitures anciennes. Les coyaux et débords importants constituent une particularité locale fragile, à valoriser. Les toitures qui ont été modifiées peuvent retrouver leur aspect d'origine.
- Ne pas coffrer ni lambrisser les dépassés de toit (type forjet).
- Préserver / restituer les auvents dont la diversité constitue une richesse du territoire.
- Conserver la pente importante caractéristique des toitures anciennes.

Neuf

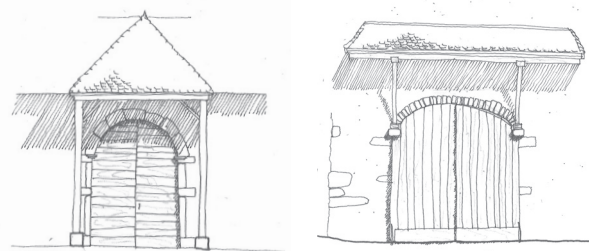
- Préférer les toitures simples, à deux pans. Conserver une cohérence de volume avec les typologies présentes localement. Dans certains cas, les toitures à 4 pans peuvent être adaptées.
- Orienter le faîtage selon le contexte bâti et paysager. De manière générale, le faîtage est parallèle à la voie. Il existe sur le territoire une typologie de constructions perpendiculaires à la rue. Dans ce cas, le faîtage prendra la même orientation.
- Limiter les toitures-terrasses. Dans certains projets de conception, les toitures-terrasses peuvent néanmoins trouver leur place pour les architectures contemporaines en lien avec la topographie et le paysage. Prêter attention à l'aspect de la toiture: rendre invisible l'étanchéité et les appareils techniques.
- Opter pour une pente marquée, variable selon les constructions présentes localement. La tuile plate (cf Fiche Matériau) appelle une pente marquée pour assurer le bon écoulement de la pluie.
- Adapter les dépassés de toit à l'environnement bâti.



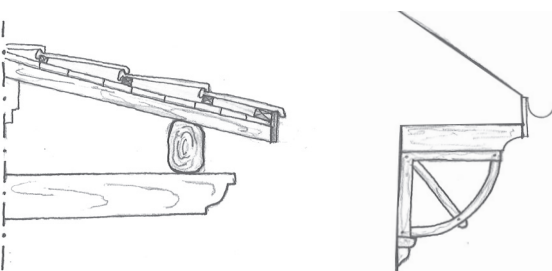
Les toitures les plus courantes sont à deux pans mais on trouve également des toitures à quatre pans pour certaines typologies. Le coyaux est très répandu.



Les défoncés et autres formes complexes perturbent la simplicité des toitures.



Auvents caractéristiques des granges présentes en plaine de Saône : à g., toiture en croupe sur poteau bois et dés de pierre; à dr., toiture en appentis reposant sur contrefiches et corbeaux de pierre.



Dépassés de toit : à g., poutre saillante des fermes et granges traditionnelles; à dr., aisselier d'une maison XIX^e siècle.

Notes

Pourquoi les toitures terrasses sont-elles peu recommandées ?

A l'échelle du paysage, les toitures pentues (généralement à deux pans) ont une forte présence qui participe clairement à l'identité locale. Les toitures 'plates' s'intègrent parfois difficilement dans ce contexte. Elles n'ont pas d'antécédents localement et pour cause : elles ne répondent pas au climat régional, relativement pluvieux. Il est préférable de réserver ce système de toiture uniquement pour des cas particuliers (créations contemporaines intégrant l'impact paysager ou extensions).

A36. MATÉRIAUX DE COUVERTURE

TOITURES

Caractéristiques générales

Le matériau de couverture le plus présent localement est la tuile plate rectangulaire 'petit moule' en terre cuite. Elle se pose sur liteaux sur chevrons, le pureau (partie visible) occupant un tiers de la surface. Les couvertures en tuiles creuses existent, mais restent largement minoritaires. On les trouve plutôt au sud est du territoire. L'utilisation de tuiles vernissées est restreinte.

Traditionnellement, le chaume était utilisé pour couvrir les habitations en plaine. Ce matériau a complètement disparu. En revanche, l'utilisation de la lave calcaire a persisté, notamment à l'ouest du territoire. On trouve encore quelques couvertures en lave pour l'habitat (vallée de la Dheune) mais ce sont surtout les petites constructions (chapelles, fours) qui ont conservé majoritairement ce système de couverture. Au XIX^e siècle, de nouveaux matériaux sont utilisés. Les tuiles plates mécaniques se développent pour les bâtiments communs. On retrouve très ponctuellement des couvertures en ardoise pour les bâtiments plus nobles.



Tuiles plates rectangulaires 'petit moule' en terre cuite.



Tuiles plates rectangulaires mécaniques à emboîtement, côte losangée, terre cuite.



Laves calcaires posées en encorbellement.



Tuiles creuses dites 'canal' en terre cuite.

Réalisations intéressantes



Couverture en laves traditionnelle avec débord en rive.



Couverture en tuiles plates avec arêtier en tuiles canal et arrêts en forme d'anneau.



Couverture de pavillon en tuiles plates mécaniques.

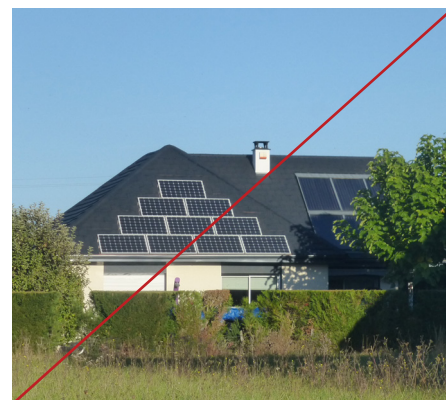
Réalisations à éviter



Pose très visible d'un matériau différent rompant l'homogénéité des toitures.



Multiplication de matériaux sur une même toiture (tôle et tuiles).



Matériau et teinte exogènes très impactants dans le paysage.

Recommandations

Général

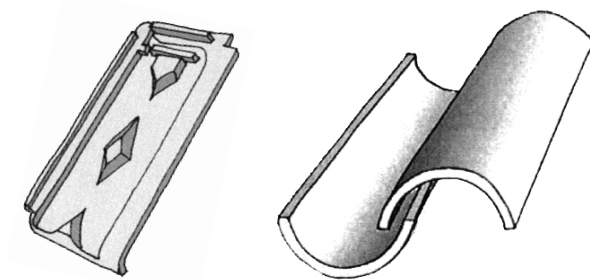
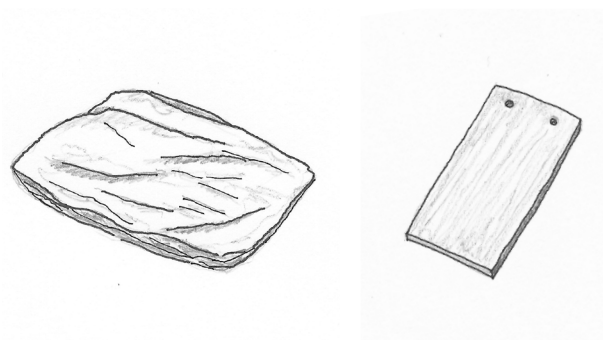
- La tuile locale est plate et de teinte rouge. Le choix précis du matériau (dimension, teinte, etc.) est à faire en fonction du secteur et des constructions environnantes.
- Les constructions particulières (tourelles, pavillons) peuvent avoir recours ponctuellement à des matériaux de couverture différents. Elles constituent des exceptions dans le paysage.
- De manière générale, les matériaux complexes, exogènes ou en imitation d'autres matériaux ne sont pas recommandés (tôle, tuiles béton, etc.)

Constructions existantes

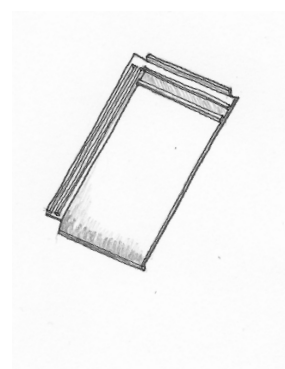
- Conserver le matériau de couverture d'origine : laves calcaire, tuiles plates petit moule ou tuiles plates mécaniques (pour les constructions postérieures au XIX^e siècle).
- Les couvertures ayant subi un changement de matériau a posteriori pourront retrouver leur état initial. Lorsque la couverture ne peut être rétablie, conserver une trace de son existence (par exemple pour les laves, conserver les rangs scellés à l'égout) et/ou un matériau rappelant l'aspect (tuiles à côtes par exemple).
- En cas de réfection de couverture, reprendre la mise en œuvre traditionnelle. Pour les tuiles plates : tuiles posées sur liteaux cloués sur chevrons, tuiles faîtières enveloppantes scellées au mortier de chaux avec arceaux en jonction. Refuser l'emploi de faîtières à emboîtement. Pour les laves : pierres décroissantes jusqu'au faîtage, pose sur latte, lave faîtière posée à cheval et scellée.
- Porter une attention particulière à la préservation des crêtes et épis de faîtage qui terminent la couverture.
- Réaliser, dans la mesure du possible, les éléments d'évacuation des eaux en zinguerie ou cuivrierie.

Constructions neuves

- De manière générale, couvrir les toitures neuves en tuiles mécaniques à emboîtement à pureau plat de même dimension et même teinte que les couvertures alentours. Selon la localité (sud est du territoire notamment), la tuile mécanique imitant la tuile creuse est préférable, à défaut de vraies tuiles creuses.
- Préférer une teinte rouge (variations possibles localement). Proscrire absolument le noir qui ne trouve pas d'écho localement.
- Proscrire les tuiles en béton ou tout autre matériau que la terre cuite. Selon le contexte, d'autres matériaux restent possibles (zinc, verre). Ceux-ci trouveront une logique localement. Leur utilisation doit être limitée et justifiée (extension contemporaine par exemple).
- Réduire au maximum les accessoires de toiture.
- Éviter le plastique pour les éléments d'évacuation des eaux (zinguerie).



Les matériaux de couverture présents sur le territoire recommandés pour les constructions anciennes : lave calcaire, tuile plate bourguignonne, tuile plate mécanique (ici à côte losangée), tuile creuse dite canal.



Les matériaux de couverture préférés pour les constructions récentes : tuile mécanique à pureau plat et à emboîtement, tuile canal mécanique à emboîtement.

Notes

La Saône-et-Loire est historiquement une région de production de tuiles en terre cuite. La tuile est un élément patrimonial important liée à un héritage bâti riche allant des simples tuileries de campagne au Canal du Centre. La tuile a, localement, une vraie raison d'être.

La terre cuite est, à plus forte raison, une matière pérenne, résistante et écologique. La tuile traditionnelle en terre cuite rouge présente également un grain et variation de tons qui lui confèrent une forte valeur esthétique.

A37. FINITIONS (LUCARNES / CORNICHES / SOUCHES / RIVES / FAÎTAGES) TOITURES

Caractéristiques générales

Le toitures du Grand Chalon sont animées par différents éléments qui contribuent à leur singularité.

Les souches de cheminée sont très présentes et ont toujours fait l'objet d'une véritable attention.

Les constructions les plus anciennes présentaient des lucarnes relativement simples, à deux pans, en bois. Les souches étaient généralement enduites et alignés sur les pignons.

On trouve sur les constructions postérieures une typologie très répandue de lucarnes-pignons. Celles-ci allaient généralement de pair avec des souches et une corniche en pierre de taille. La disposition centrale d'une souche monumentale sur un type de maison de bourg est également à signaler.

Au XIX^e siècle, les toitures s'enrichissent avec des cheminées très ornementées, des crêtes / épis de faîtage et des lucarnes plus complexes (œil-de-bœuf). L'usage de la brique s'étend aux souches comme aux corniches.



Lucarne en bois à deux pans, souche enduite avec couverture de tuiles en bâtière.



Lucarnes en pierre à fronton et volutes, souche carrée enduite avec couronnement en briques.



Forjet sur un bâtiment agricole.



Lucarne passante en bois, corniche en briques, souches enduites.

Réalisations intéressantes



Lucarnes modernes à deux pans sur une toiture ancienne.



Châssis de toit isolé et aligné à la trame des ouvertures en façade.



Pierres de lave scellées au mortier de chaux en rive.

Réalisations à éviter



Lucarnes passantes rampantes à proscrire dans le bâti ancien.



Multiplication des tailles et dispositions de châssis de toit.



Tuiles à rabat à éviter en rive.

Recommandations

Général

- Pour les couvertures anciennes, conserver, quand c'est possible, tous les éléments d'origine. Les couvertures nouvelles préféreront la simplicité et éviteront les éléments standardisés non liés au contexte.
- Réaliser les mortiers de scellement à la chaux naturelle.

Lucarnes / Châssis de toiture

- Limiter la pose de châssis sur les toitures. Préférer les dimensions restreintes. Les aligner de manière homogène et en harmonie avec la composition des travées en façades. Éviter les positionnements trop proches des rives et faîtages.
- Conserver les lucarnes lorsqu'elles existent, les restituer lorsqu'elles ont disparu. Selon le type et l'époque, préférer les lucarne à fronton ou à croupe. Les lucarnes en œil-de-bœuf et les 'jacobines' sont généralement destinées aux édifices XIX^e.
- Éviter absolument les types de lucarne exogène (chiens-assis, lucarnes rampantes, outeaux).
- Positionner les lucarnes au droit des baies de la façade. Éviter les lucarnes encastrées. Les lucarnes passantes sont possibles sur certains types.

Souches

- Conserver au maximum les souches existantes pour extraire les fumées. Lorsque les souches n'ont plus leur usage originel, elles peuvent servir pour cacher des éléments techniques.
- Réaliser les souches créées selon la logique existante : rythme (sur les pignons, au centre), forme (ronde, rectangulaire), matériaux (pierres, briques, enduit).
- Préférer les couvertures en pierre ou tuiles à la tôle.
- Éviter d'installer les paraboles sur les souches. Celles-ci peuvent être mises dans les combles par exemple. En cas d'impossibilité, préférer celles de petites dimensions et non blanches.

Corniches

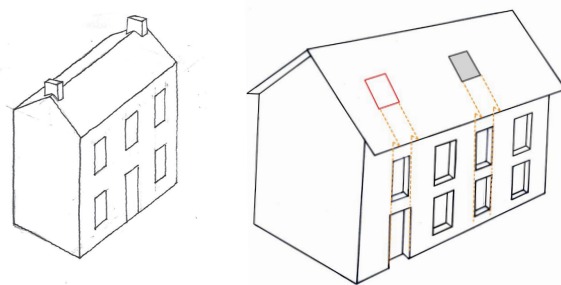
- Maintenir les corniches existantes (pierre ou brique).
- Ne pas coffrer ou lambrisser les forjets.

Rives

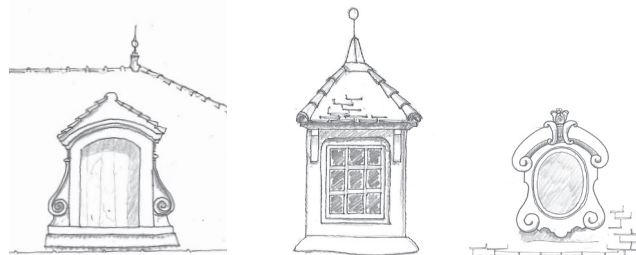
- Adapter la rive au type de matériau de couverture. La lave et la tuile plate bourguignonne appellent une rive scellée à l'épaulement; la tuile creuse appelle une rive en tuiles, à un ou deux rangs. Dans tous les cas, éviter les tuiles à rabats pour les toitures anciennes.
- Conserver les tuiles de rive ouvragées du XIX^e siècle.

Faîtage

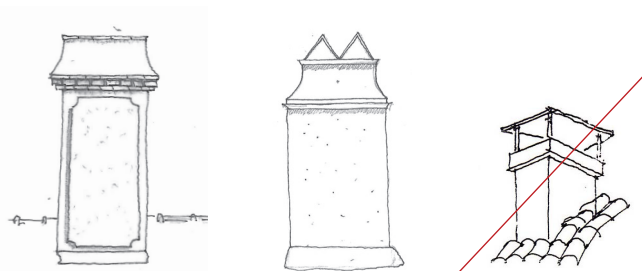
- Les faîtages (et les arêtières) seront réalisés avec des tuiles faîtières (ou des arêtières corniers) scellées au mortier selon la pose traditionnelle (crêtes de mortier pour les couvertures en tuiles plates par exemple).
- Conserver les décors de toitures sur les couvertures anciennes (crêtes et épis de faîtage en métal ou en terre cuite).
- Limiter les accessoires de toiture sur les constructions neuves.



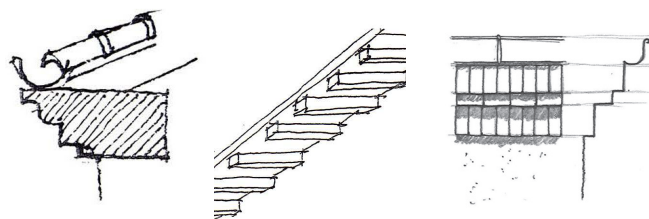
Les éléments de toiture respectent presque toujours une composition : latérale, centrale, ordonnée avec les travées.



De g. à d. : lucarne à fronton et volutes, lucarne à croupe dite 'capucine', lucarne en œil-de-bœuf.



Souches en pierres / briques, en maçonnerie enduite, couvrement avec tuiles disposées en bâtière. Les couvrements en tôle ne sont pas appropriés.



Les liaisons toiture/façade sont généralement simples : corniches peu ouvragées en pierre ou brique. Les forjets sont rares et peu saillants (sauf bâtiments agricoles).

Notes

La toiture couronne un bâtiment et établit un rapport direct avec le ciel. A ce titre, elle a toujours bénéficié d'un soin particulier. En sont témoins les épis de faîtage, les souches de cheminée ornementées ou les lucarnes en pierre de taille, qui créent une silhouette rythmée et de qualité. Dans cette logique, les éléments techniques de type parabole ne trouvent pas leur place.



III. FICHES PAR THÉMATIQUE

FAÇADES

A38. COMPOSITION / LISIBILITÉ

A39. MATÉRIAUX / ASPECTS / TEINTES

A38. COMPOSITION / LISIBILITÉ FAÇADES

Caractéristiques générales

Les façades obéissent bien souvent à des principes de composition, qui varient d'une époque et d'un type à l'autre.

Les édifices anciens ou particuliers présentent parfois une composition irrégulière (travées* non alignées). La hiérarchie des espaces s'exprime alors en façade par la taille des ouvertures ou dans l'écriture des baies* (cf *Fiches Baies*).

Néanmoins, la plupart des constructions, depuis le début de l'époque moderne (XVI^e siècle), tendent à rationaliser leur composition. Les baies s'alignent selon un système régulier de travées et sont parfois prolongées par une lucarne* en toiture.

Pour les constructions rurales, la délimitation verticale différencie la partie habitation de la partie grange. Dans les contextes plus urbains, les constructions distinguent en élévation les niveaux par un bandeau*. Le RDC est souvent plus ouvert car voué à une activité commerciale.

Au XIX^e siècle, la composition devient ultra-codifiée. La hiérarchie intérieure s'affiche directement en façade (fenêtres décroissantes, balcons, finesse des décors variables).



Composition symétrique avec devanture à l'axe.



Alignement strict des baies, hiérarchie des encadrements.



Percements aléatoires directement liés aux usages intérieurs.



Composition bipartite avec habitation d'un côté et grange de l'autre.

Réalisations intéressantes



Le traitement simple de la devanture accompagne la lisibilité des travées.



L'ajout d'un escalier discret sur le côté ne perturbe pas la lecture de la façade.



Les baies adoptent une écriture commune, simple et claire dans leur positionnement.

Réalisations à éviter



Le traitement des commerces en RDC doit s'harmoniser avec l'ensemble de la façade.



L'ajout de constructions successives ne permet plus de conserver une lisibilité aisée de la façade.



Multiplication des registres de percement qui complexifie beaucoup les façades.

Recommandations

Général

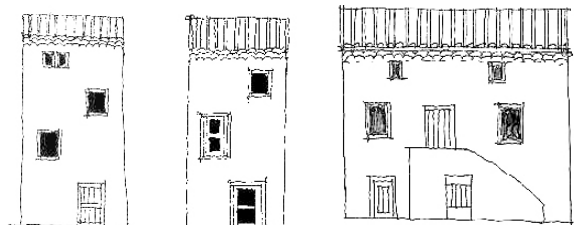
- Respecter au maximum l'unité architecturale de chaque construction.
- De manière générale, conserver un rapport plein/vide harmonieux (le plein étant majoritaire).
- Préférer les percements plus hauts que larges.
- Intégrer les installations techniques, les accessoires ou auxiliaires. Ne pas disposer en applique. Si possible, couvrir par des volets en bois peint.
- À l'exception des descentes d'eaux pluviales, éviter de laisser apparente quelque gaine technique que ce soit en façade visible depuis les voies publiques.
- Intégrer au mieux les dispositifs de publicité ou d'enseigne afin qu'ils ne prennent pas le pas sur l'architecture.

Existant

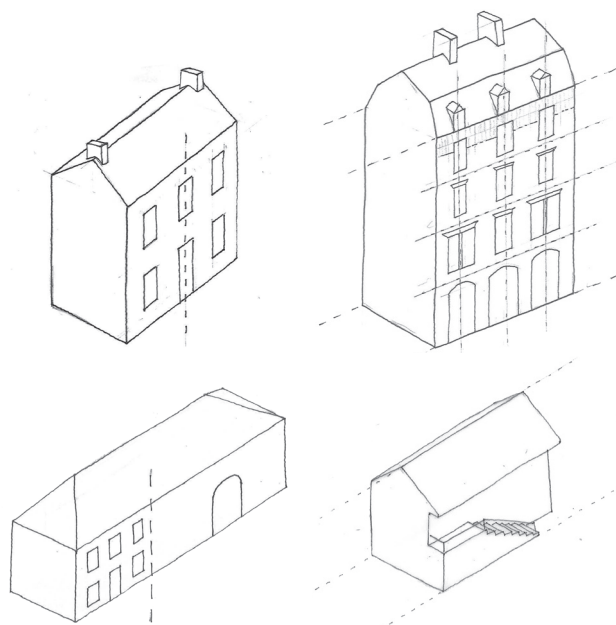
- Conserver les principes de composition d'origine (alignement des travées, taille des encadrements...) Éviter de boucher des baies. En cas de restauration, s'appuyer fidèlement sur des sources historiques.
- Préserver toutes les modénatures qui ornent les façades et qui contribuent à sa lisibilité (bandeaux, frises, encadrements...) En cas de manque, restituer les éléments lacunaires.
- Éviter les ornements rapportés ou étrangers à l'architecture d'origine (pierre apparente isolée, pierre appliquée «en décor».
- Profiter de la réalisation de travaux pour rendre la lisibilité à la façade en supprimant tous les éléments techniques rapportés.
- Lorsqu'il est nécessaire, le percement de nouvelles baies doit s'inscrire dans la logique d'ensemble. Éviter les éléments désaxés ou les proportions différentes.
- Éviter d'encombrer les façades sur rue par des dispositifs rapportés de type véranda. Préférer ce genre d'installation côté intérieur de la parcelle.

Neuf

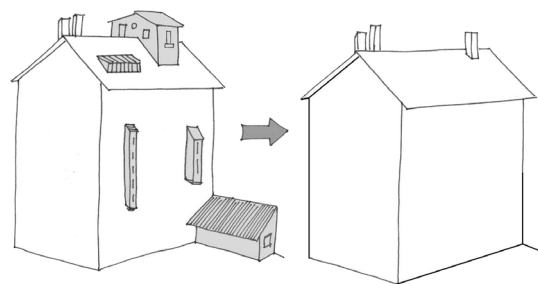
- Inscrire les façades visibles sur l'espace public en cohérence et en harmonie avec le contexte. S'appuyer, pour la composition de celles-ci, sur les dispositions et l'ornementation du paysage urbain environnant.
- Préférer les compositions simples; la complexité empêche une bonne lisibilité. Éviter de multiplier les registres et écritures de percement.
- Éviter les avant-corps et défoncés, notamment pour marquer les entrées. De manière générale, préférer les façades planes.
- Proscrire absolument tout élément de pastiche.



Les compositions irrégulières apparaissent sur les bâtiments anciens. Hormis certaines constructions comme telles les maisons vigneronnes, cette organisation est peu présente sur le territoire.



À l'exception de certaines constructions, les façades obéissent à une composition : en h., symétrie stricte des travées pour les maisons de bourg et immeubles urbains; en b., organisation bipartite dissociant la partie habitation de l'usage agricole / viticole (grange, cave).



Les éléments techniques qui s'ajoutent finissent par envahir la façade et perturbent sa lecture.

Notes

Les constructions anciennes présentent généralement une façade 'avant' et une façade 'arrière' dont la composition et le traitement peuvent varier. La façade avant est celle qui donne sur l'espace public; elle concentre le plus de soin. Les baies sont composées et le décor est plus fin. Si les façades arrières peuvent être plus libres, le maintien d'une certaine exigence dans le traitement et la lisibilité côté rue est primordiale, pour les constructions anciennes comme neuves. La qualité de l'espace public en dépend.

A39. MATÉRIAUX / ASPECTS / TEINTES FAÇADES

Caractéristiques générales

La façade d'un bâtiment a nécessairement un impact très important dans le paysage (paysage urbain, grand paysage). Son traitement mérite donc une attention particulière.

La majorité des bâtiments du territoire sont enduits c'est-à-dire que le matériau de construction est protégé par une préparation posée au nu extérieur. Celle-ci reçoit parfois une mise en couleur appelée badigeon*. Les enduits* sont traditionnellement réalisés à la chaux naturelle (de manière à laisser respirer les maçonneries) et avec des sables locaux qui donnent théoriquement à chaque lieu un aspect et une teinte propres. Certains enduits, plus récents, appellent des matériaux et mises en œuvre autres comme le ciment prompt* au XIX^e siècle.

D'autres édifices donnent à voir en façade leur matériaux de construction : le bois et la brique (en plaine notamment), la pierre de taille (pour les édifices particuliers telles les églises ou mairies par exemple).

La façade est aussi le support de décors (mises en œuvre particulières d'enduits, décors peints, parements). Ces dispositifs soulignent des éléments particuliers de la façade (chaînages, soubassement, etc.)



Enduit couvrant clair à la chaux naturelle.



Pierre de taille (bossage continu).



Pans de bois, remplissage en briques, finition à l'enduit.



Briques de terre cuite rouges.

Réalisations intéressantes



Enduit traditionnel à pierres vues à la chaux naturelle.



Les bardages en bois naturel s'adaptent particulièrement bien aux petites extensions.



Enduit lissé de teinte claire.

Réalisations à éviter



Parement industriel de fausses pierres; l'aspect est très impactant vis-à-vis des constructions alentour.



Bardage beige horizontal exogène.



Enduit projeté gros grain de couleur particulièrement inadaptée au contexte.

Recommandations

Général

- Enduire tous les éléments qui ne sont pas destinés à être vus (parpaings, briques de maçonnerie, moellons tout venant).
- Préférer l'utilisation de chaux naturelle et de sables locaux pour la réalisation des enduits.
- Les matériaux brillants ou réfléchissants ne sont pas les bienvenus.
- Selon les constructions, réaliser la finition de manière traditionnelle (épaisse à 3 passes ou mince à 2 passes), talochée fin. Proscrire absolument les bourrelets et autres surépaisseurs disgracieuses (au niveau des encadrements et des chaînes d'angle notamment). Adopter une découpe droite pour les encadrements et / ou les chaînages.
- S'inspirer des tonalités locales traditionnelles pour les teintes des peintures et badigeons. Toujours préférer une teinte unie, non vive, ni saturée. Souligner, selon les cas, les éléments d'architecture (encadrements, chaînes d'angle...) par une teinte légèrement différente. Vérifier en mairie l'existence d'un nuancier pour la commune. De manière générale, préférer les teintes 'basiques', douces et intemporelles : les effets de mode comme le blanc banalisent une façade.

Existant

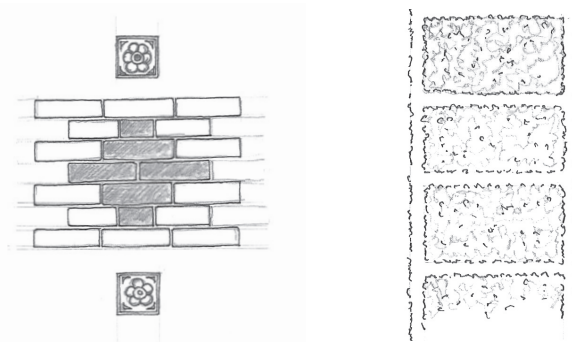
- Réaliser les ravalements de façade conformément à la mise en œuvre, aux matériaux et à l'aspect d'origine. Les bâtiments les plus anciens sont enduits à la chaux naturelle.
- Éviter les placages de matériaux rapportés (pierres, briques, carrelages).
- Conserver la matérialité et l'aspect différents des soubassements et chaînes d'angle pour certains types de construction (enduit en ciment prompt, enduit grossier, faux moellons peints, pierre de taille). Enduire absolument les chaînages dont l'aspect n'est pas régulier.

Neuf

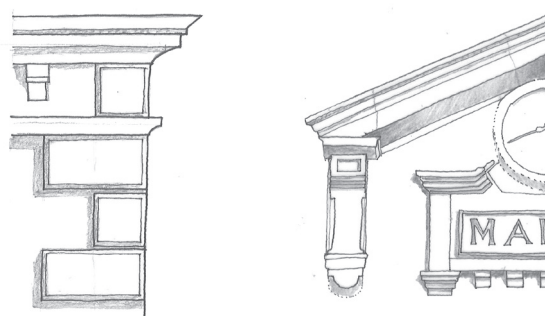
- De manière générale, enduire les façades des constructions neuves.
- Ne pas utiliser d'enduit au ciment, d'enduit projeté écrasé ou tyrolienne.
- Utiliser les parements avec parcimonie et selon une logique simple. Préférer les matériaux naturels de type bois ou pierre locale. D'autres matériaux peuvent être employés dans le cadre de projet de création architecturale (zinc par exemple).
- Éviter toute imitation de matériau. Toujours préférer l'utilisation de matériaux authentiques.
- Éviter les baguettes d'angle (plastique ou métal).



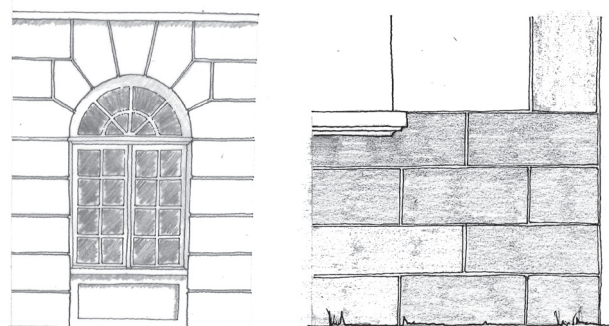
Les enduits traditionnels présentent plusieurs couches : un corps d'enduit et une finition mince. Dans le cas des enduits à pierres vues, racler d'une pierre à l'autre avec le plat de la truelle, sans creuser.



Les éléments techniques qui s'ajoutent finissent par envahir la façade et perturbent sa lecture.



Les éléments sculptés en pierre de taille ou ciment prompt participent à la qualité des façades (corniches, bandeaux, consoles, etc.)



Les soubassements font souvent l'objet d'un traitement particulier et soigné : bossage en pierre de taille, décor peint de faux moellons appareillés, etc.

Notes

Qu'est-ce que la chaux ?

La chaux est obtenue par cuisson à très haute température de pierre calcaire, réduite en poudre. La chaux naturelle est dite aérienne ou hydraulique selon sa composition (silice). C'est un des matériaux les plus anciens utilisés dans la construction. Elle bénéficie de nombreux atouts, que l'on ne retrouve pas ailleurs (notamment dans le ciment) : matériau perspirant et isolant, il permet à l'humidité de sortir des maçonneries tout en étant imperméable aux eaux de pluie; matériau souple et sain, la chaux s'adapte aux surfaces et se conserve particulièrement bien; matériau écologique et naturel, la chaux, réhumidifiée, est réutilisable à l'infini.



III. FICHES PAR THÉMATIQUE

BAIES

A40. ENCADREMENTS / SEUILS

A41. PORTES

A42. MENUISERIES

A43. OCCULTATIONS / FERRONNERIES

A40. ENCADREMENTS / APPUIS / SEUILS BAIES

Caractéristiques générales

L'encadrement est un terme général pour désigner le traitement qui est appliqué autour d'une baie. Il souligne élégamment celle-ci et donne généralement le repère de l'épaisseur de l'enduit qui vient mourir contre. Il est systématiquement plus haut que large. On trouve peu de divisions de type meneau et traverse, sauf sur les châteaux anciens et manoirs. En revanche, les encadrements à chanfreins et accolades (antérieurs au XVII^e siècle) sont encore présents sur certaines façades, en conservation ou en remploi. A noter également, l'utilisation de bossage rustique sur certains bâtiments anciens.

Plus généralement, on trouve sur le territoire du Grand Chalon des encadrements droits et fins en pierre de taille calcaire ou granitique dans certaines localités. Les linteaux droits à arc surbaissé délardé sont très répandus. Les appuis des encadrements anciens ne sont pas saillants.

Ils sont généralement rehaussés d'un badigeon au XIX^e siècle (bâtiments plus nobles). On trouve également, à cette époque, une diversité de matériaux (brique, ciment prompt*, etc.) et de mises en œuvre (chainage harpé, tablette saillante sur console, etc.)



Encadrement en granit à chanfrein, bâtiment agricole.



Encadrements en pierre, linteau de porte à délardement circulaire.



Encadrement réhaussé d'un badigeon à crossettes contrastant avec l'enduit.



Encadrement en briques à chainage harpé, appui en pierre saillant sur consoles.

Réalisations intéressantes



Percement discret s'inspirant des proportions existantes.



Maison de bourg avec encadrement peint dans une teinte contrastant.



Maison contemporaine avec encadrement souligné par un badigeon clair.

Réalisations à éviter



Les proportions et les matériaux des encadrements créés doivent s'harmoniser avec ceux existants.



Enduire la maçonnerie des allèges créées et restituer un appui de fenêtre sur les modèles existants.



Le pastiche d'éléments d'architecture anciens est à éviter.

Recommandations

Général

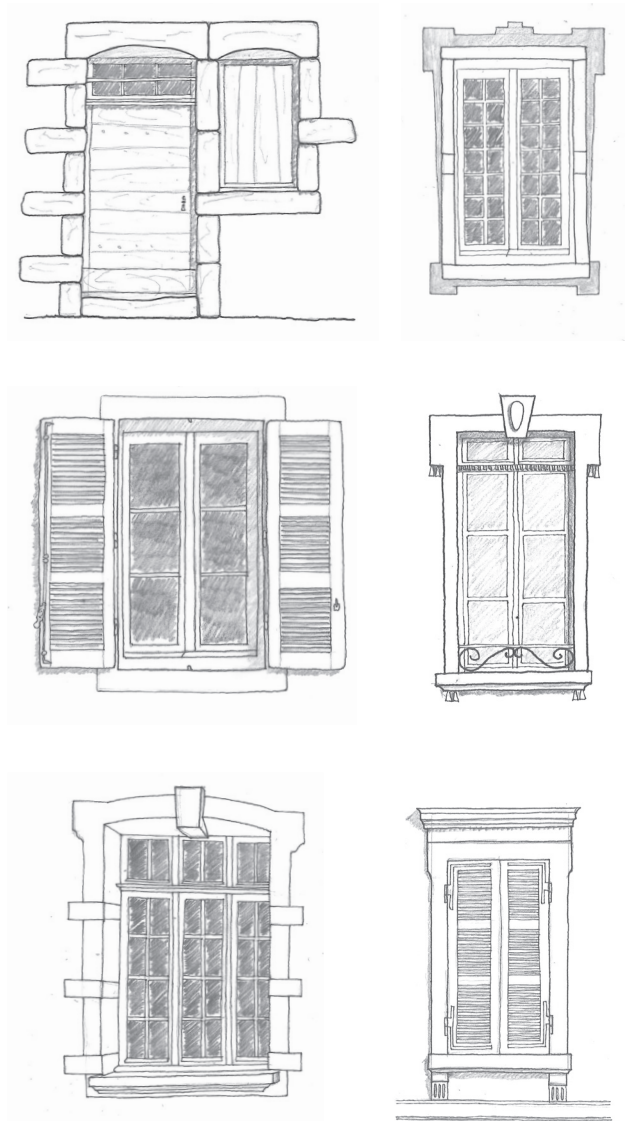
- Entretenir régulièrement les encadrements pour prévenir leur dégradation / remplacement. Éviter tout produit pouvant endommager les matériaux. Un simple lavage à l'eau claire suffit parfois à ranimer la matière d'un encadrement.
- L'ouverture d'une baie *a posteriori* peut être traumatisant pour une maçonnerie et provoquer des désordres sur le long terme. Les nouveaux percements doivent être mûrement réfléchis et motivés par un besoin d'accessibilité ou d'éclairage.
- Les encadrements de fenêtres et portes enduits pourront être soulignés par un badigeon uni, appliqué sur l'enduit et idéalement à base de chaux. Éviter les enduits de ciment artificiel qui empêche les murs de respirer.

Existant

- Conserver les encadrements, seuils et emmarchements d'origine. Lorsqu'un remplacement est nécessaire, reproduire à l'identique, notamment pour les éléments en pierre de taille. Des travaux de restitution sont aussi possibles, appuyés sur des connaissances historiques solides.
- Privilégier la réouverture d'une baie ancienne à la création d'un nouveau percement. Les encadrements des baies murées sont généralement conservés sous un enduit couvrant rapporté, si ce n'est directement en façade. De la même manière, en cas de bouchement d'une baie; effectuer celui-ci en retrait de l'encadrement qui doit être conservé.
- Laisser visibles les encadrements en pierre de taille, destinés à être vus, et généralement légèrement saillants. Ils serviront de repères pour la pose de l'enduit. Les pierres non taillées seront systématiquement enduites.
- Pour les encadrements présentant des lacunes superficielles (pierre, ciment prompt), envisager des ragréages à base de chaux uniquement. Proscrire absolument les reprises au ciment artificiel qui accélèrent les dégradations.
- Consulter un professionnel pour les restaurations des éléments fragiles de type décor peint.
- En cas d'ouverture d'une baie nouvelle, reprendre la même logique d'encadrement que le reste de la construction. Si le matériau d'origine ne peut être remis en œuvre, se rapprocher au maximum de l'aspect et de la teinte de celui-ci (béton teinté, sablé par exemple).

Neuf

- Privilégier les encadrements droits et enduits par un badigeon légèrement différent. Éviter les éléments perturbants de type baguette d'angle en plastique. Les appuis seront peu saillants et en dur.
- D'autres matériaux sont possibles pourvu qu'ils soient pertinents (projet de réinterprétation, construction en ossature bois...). Proscrire le plastique blanc brillant en tableau ou appui.



Les encadrements présentent une grande diversité. De h. en b. et g. à d. : encadrement en pierre, linteau droit à délairement circulaire; encadrement peint à crossettes; encadrement simple en pierre de taille; encadrement à crossettes supérieures et gouttes, clef de voûte pendante, le tout en ciment prompt; encadrement harpé alternant pierres et briques, linteau en arc surbaissé; encadrement en pierre, linteau architravé, console supportant l'appui ornée de triglyphes.

Notes

Les décors peints ?

Les éléments peints se développent sur les façades au XIX^e siècle pour souligner des éléments d'architecture, et notamment les encadrements. Ils donnent du relief à une façade, à moindre frais que la pierre de taille par exemple. Ils imitent parfois d'autres matériaux (moellons de pierre, fausses briques) mais peuvent faire preuve de plus de fantaisie (décors floraux au pochoir). Les décors peints sont souvent rehaussés de filets colorés (noir, blanc ou rouge).

A41. PORTES BAIES

Caractéristiques générales

Le territoire du Grand Chalon présente encore une grande diversité de portes liée à des époques, des fonctions et des contextes très différents. Les portes antérieures au XVII^e siècle sont généralement pleines et de petites dimensions. En milieu rural, les portes à deux vantaux et planches irrégulières cloutées sont les plus représentées. Aux XVII^e-XVIII^e siècles, les portes s'équipent d'une imposte vitrée destinée à éclairer les entrées. Celles-ci sont protégées par barreaudage. L'imposte se maintient aux XIX^e-XX^e siècles mais la traverse en pierre est remplacée par un élément de bois, plus ou moins travaillé. Les portes de cette époque sont généralement plus élancées et ne disposent que d'un vantail*. Dans la première moitié du XX^e siècle, les portes sont parfois de véritables pièces architecturales, notamment en milieu urbain (Chalon-sur-Saône).

Parmi les éléments de serrurerie, on trouve une diversité intéressante de loquets-pousriers sur le territoire. A noter également : les portes de grange disposées en applique et reposant sur des gonds extérieurs en pierre.



Porte en bois à lames verticales irrégulières.



Porte à double vantail en bois peint à compartiments chantournés.



Porte de grange en bois reposant sur des gonds extérieurs en pierre.



Porte en bois avec partie supérieure vitrée, traverse moulurée, imposte vitrée.

Réalisations intéressantes



Portes double lame refaites à l'identique (en attente d'une mise en peinture).



Porte pleine en bois plein à compartiments et imposte vitrée.



Ancienne porte de grange transformée en baie vitrée; menuiserie en bois peint.

Réalisations à éviter



Porte métallique sans référence au contexte local.



Porte PVC de type 'californienne' sans référence locale.



Insertion d'une nouvelle baie sans tenir compte de l'ancienne porte.

Recommandations

Général

- Préférer les menuiseries en bois ou en métal à celles en plastique.
- Mettre en peinture les menuiseries bois, selon les teintes d'origine et dans la logique d'harmonie de la façade.
- Conserver les occultations lorsqu'elles sont pensées avec la porte. Éviter les éléments rapportés de type volet roulant.
- Éviter absolument la pose de portes standardisées qui vont à l'encontre des logiques locales (matérialité, dimension) et nuisent à la qualité générale des constructions.
- Éviter les auvents et marquises en matériau plastique. Privilégier les structures légères en métal et verre, en accord avec l'époque de construction de l'édifice.

Portes existantes

- Privilégier la réparation avant le changement de menuiserie.
- Conserver les ferronneries anciennes.
- Réutiliser la quincaillerie (loquet-poussoir) et les ferrures lors du changement de menuiserie.
- Respecter la finesse des profils et des sections lors des remplacements à l'identique ou conception nouvelle.
- Déposer les cadres dormants lors des changements de menuiseries (pose en rénovation à éviter absolument).
- Conserver les seuils et marches en pierre qui contribuent à la qualité générale.

Portes neuves

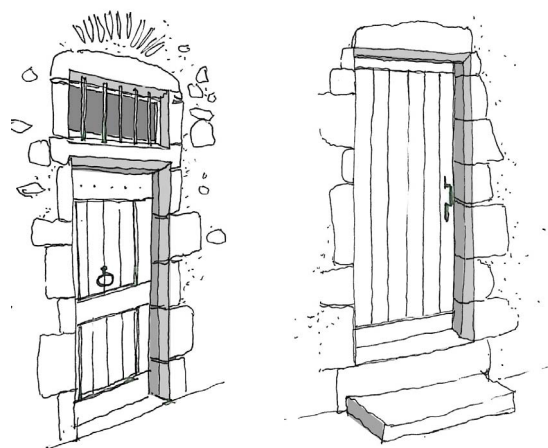
- Intégrer les nouvelles baies dans l'ordonnance de la composition.
- Respecter les proportions des percements du reste de la façade.
- Favoriser les dessins sobres pour les portes neuves.
- Privilégier le bois, à lames pleines ou panneaux, pour les portes donnant directement sur la rue, éventuellement avec une imposte vitrée.
- Proscrire les modèles 'exogènes' type 'porte californienne'.

Portes de grange

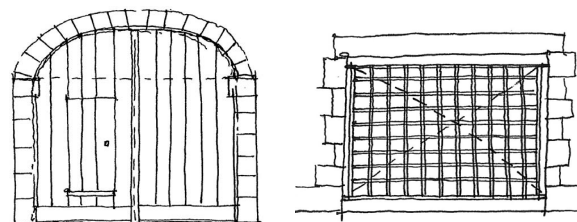
- Conserver ou refaire à l'identique les portes de granges, dans la mesure du possible.
- Conserver les linteaux bois et les arcs de décharge des portes de grange.
- En cas de redivision ou fermeture des portes de grange : maintenir les tableaux visibles.
- Lors d'un changement d'affectation, garder la forme du percement et opter pour un ensemble menuisé qui pourra accueillir un ouvrant ou une porte de garage.

Finitions

- Mettre systématiquement en peinture les menuiseries en bois, dans des tons mats présents localement. Les portes de granges peuvent rester en bois brut.



En haut : portes XIX^e siècle avec partie vitrée, grille ouvragée, cadres moulurés; à droite: imposte avec traverse saillante en bois.
En bas : portes anciennes pleines; à g. : porte compartimentée, heurtoir, imposte vitrée avec barreaudage; à d. : porte à lames verticales, poussoir.



A gauche : porte de grange, pleine en bois, ouvrant sur l'extérieur ;
à droite : porte de garage en bois au dessin contemporain, ouvrant sur l'intérieur.

Notes

Pourquoi les portes standard de type exogène ne sont-elles pas recommandées ?

Dans l'existant, les portes standard ne correspondent pas aux dimensions des encadrements. Aussi, leur pose génère des reprises de maçonnerie ou la pose de cadres très larges qui nuisent à l'architecture. Leur écriture généralisée ne reprend pas les mises en œuvre et les particularités locales. Elles apparaissent complètement décontextualisées, y compris sur les constructions neuves. Les portes en PVC sont particulièrement discutables, le plastique étant un matériau non local, polluant et peu résistant.

A42. MENUISERIES BAIES

Caractéristiques générales

Les menuiseries* sont, de manière générale, un élément fragile de l'architecture. Elles nécessitent une attention particulière dans la mesure où elles ont un impact important dans le dessin d'une façade. Leur matérialité comme leur teinte participent à la cohérence d'un ensemble bâti (un bourg, un quartier).

On trouve sur le territoire peu de menuiseries de fenêtre antérieures au XVIII^e siècle dans le bâti courant. Les fenêtres à petits bois, développées au XVIII^e siècle, sont généralement caractéristiques des manoirs et grands domaines qui couvrent l'ensemble du territoire. Leur conservation est primordiale.

Les menuiseries à grands carreaux du XIX^e siècle sont davantage représentées. On trouve une certaine diversité dans les teintes et le profil des bois.

Les menuiseries anciennes sont en majorité en bois et peintes. L'enjeu, pour les constructions existantes, consiste à préserver ces caractéristiques.

Pour les constructions neuves, il s'agit de conserver une certaine homogénéité et sobriété. Si l'emploi de nouveaux matériaux est possible, il est essentiel de conserver une cohérence dans les teintes et le dessin des menuiseries (profils, sections...).



Menuiserie à petits carreaux et traverse moulurée, XVIII^e siècle.



Menuiserie toute hauteur à petits carreaux, XVIII^e siècle.



Menuiserie à grands carreaux, découpage au tiers, début XIX^e siècle.



Menuiserie à grands carreaux, profil de petits bois très fins, fin XIX^e siècle.

Réalisations intéressantes



Fenêtre neuve en bois à double vitrage ayant conservé son dessin d'origine à petits carreaux.



Fenêtre neuve en bois à double vitrage ayant conservé son dessin d'origine à grands carreaux.



Fenêtre contemporaine toute hauteur en bois peint sur une construction neuve.

Réalisations à éviter



Menuiserie en plastique imitant le bois.



Simplification à l'extrême et appauvrissement du dessin de la menuiserie.



Sur-épaisseurs des différents cadres réduisant considérablement la partie vitrée.

Recommandations

Général

- Utiliser un seul type de menuiserie pour l'ensemble des étages courants pour éviter de multiplier les registres.
- Préférer les menuiseries en bois ou en métal à celles en plastique.
- Éviter de manière générale les imitations de matériau de type faux-bois.
- Adapter la forme des menuiseries aux percements dans lesquels elles s'insèrent.

Existant

- Conserver les menuiseries anciennes lorsqu'elles présentent un intérêt. Les ouvrants* suffisamment solides peuvent accueillir un double vitrage, plus isolant.
- Lorsque les menuiseries ne peuvent être conservées ou partiellement restaurées, déposer en démolition les vantaux* et le cadre anciens. Remplacer la menuiserie en conservant au maximum le dessin d'origine et la largeur des profils.
- Si le dessin d'origine n'est pas connu, opter pour une menuiserie cohérente avec la typologie de l'immeuble (cf fiches typologiques).
- Privilégier les ouvrants à la française, divisés. Réserver le plein vitrage à un vantail pour les petites dimensions uniquement.
- Éviter absolument la pose dite 'en rénovation'. L'accumulation des cadres modifie les proportions d'origine et réduit la surface vitrée (clair de jour).

Neuf

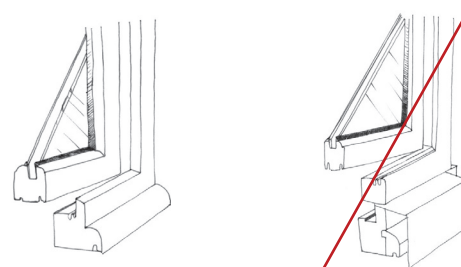
- Prendre soin d'intégrer au maximum les menuiseries neuves (proportions, dessin, matériau, couleur).
- Éviter, de manière générale, les dessins trop complexes et l'utilisation du plastique, non réparable.

Finitions / teintes

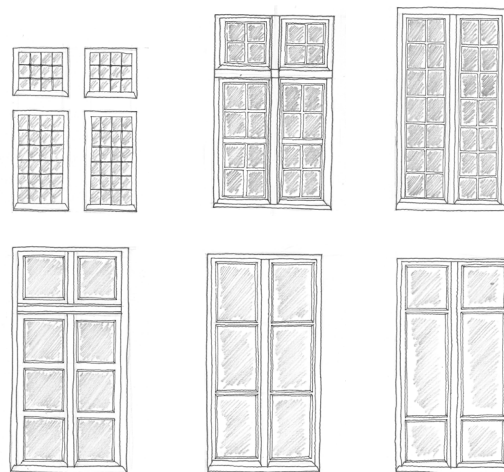
- Mettre en peinture les menuiseries en bois, celle-ci constituant une couche protectrice.
- Éviter le blanc pur et l'aspect brillant. Harmoniser la couleur avec les teintes présentes localement, ou avec la façade. Se renseigner en mairie sur la mise en place d'un nuancier. Selon l'époque de construction et la typologie de l'édifice, opter plutôt pour des teintes gris-bleu ou brun-rouge.



L'homogénéité des menuiseries est primordiale en façade.



Pose d'un nouveau dormant (à gauche) et pose 'en rénovation' (à droite).



De g. à d. : menuiseries type vitrail, antérieur au XVII^e siècle, menuiseries à petits carreaux avec et sans traverse, XVII^e-XVIII^e siècles; menuiseries à grands carreaux fin XVIII^e - XIX^e siècles.

Notes

Pourquoi le PVC n'est-il pas recommandé comme matériau pour les menuiseries ?

Dans l'existant, ni son aspect (blanc brillant, imitation d'un autre matériau) ni ses profils (épaisseurs des dormants/ouvrants) ne trouvent d'équivalent par rapport au bois, présent depuis très longtemps. La fenêtre est un élément patrimonial à part entière. Elle caractérise fortement une architecture.

Dans les projets contemporains où la valeur patrimoniale n'entre pas en compte, le PVC ne trouve pas plus d'intérêt. Il s'agit d'un matériau très polluant à produire (déchets induits, énergie nécessaire), contrairement au bois et à l'aluminium, beaucoup plus propres (locaux et recyclables). Si une menuiserie PVC peut parfois présenter un coût moins important à l'achat, sa durée de vie est moindre et aucun élément ne peut être remplacé isolément.

A43. OCCULTATIONS / FERRONNERIES BAIES

Caractéristiques générales

La baie est constituée, en plus de la menuiserie* et de l'encadrement, d'autres éléments servant à l'occultation* ou à la sécurité.

L'élément le plus impactant est le contrevent extérieur que l'on retrouve de manière quasi-systématique sur les baies. Son rôle est primordial, tant dans sa fonction que dans l'impact en façade et dans l'espace urbain.

Les bâtiments anciens présentent des contrevents pleins à lames verticales larges irrégulières assemblées par deux ou trois barres verticales (simple ou double vantail*) ou très fréquemment des contrevents à compartiments, pleins ou persiennés, datant du XIX^e siècle. Les volets intérieurs et les jalousies* sont présents dans des contextes particuliers (en milieu urbain par exemple).

Les barreaudages sont généralement présents en imposte (horizontalement) ou sur les baies de petites dimensions (verticalement). Ils adoptent une écriture très simple. Le travail de ferronnerie peut être plus complexe et ouvragé sur les appuis de fenêtre et garde-corps du XIX^e siècle, notamment en ville.



Contrevent plein à lames larges verticales irrégulières, quincaillerie en métal.



Contrevent à deux vantaux, compartiments persiennés.



Jalousie dissimulée sous un lambrequin en métal.



Volet intérieur en bois.

Réalisations intéressantes



Réfection à l'identique de contrevents pleins à lames irrégulières; quincaillerie en conservation.



Restitution d'un barreaudage vertical simple en métal.



Brise-vue à claire-voie en lames de bois toute hauteur sur une construction neuve.

Réalisations à éviter



Contrevent à écharpe en 'Z', garde-corps de fenêtre bricolé.



Grille de fenêtre très 'bavarde' et sans rapport avec le contexte local.



Coffres de volet roulant et de toile qui prennent le pas sur l'architecture.

Recommandations

Général

- Éviter de démultiplier les dispositifs rapportés qui complexifient les façades (de type store banne). Les intégrer discrètement.
- Sauf cas particulier, préférer les contrevents en bois dans les constructions anciennes et neuves aux volets roulants ou en accordéon.
- Garder le système de jalousies et lambrequins pour les contextes urbains (Chalon-sur-Saône et communes alentours).
- Proscrire la pose d'auvent en plastique standardisé au profit de marquise en métal, selon le contexte.
- Éviter les volets à écharpes «en Z».

Occultations existantes

- Privilégier la conservation et restauration des dispositifs anciens à leur remplacement.
- Lorsqu'ils ne peuvent être conservés, déposer en démolition et remplacer la menuiserie en conservant au maximum le dessin d'origine (lames régulières/irrégulières, plein/persienné) et la largeur des profils.
- Conserver la quincaillerie ancienne, notamment les espagnolettes et les pentures.

Occultations neuves

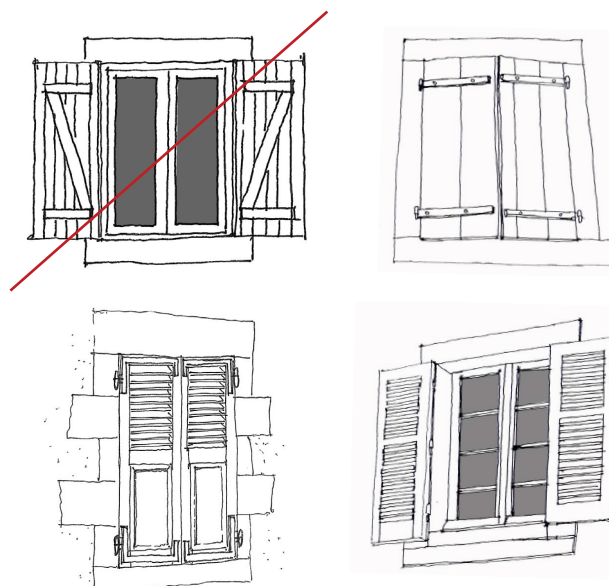
- Pour les grandes baies, les dispositifs d'occultation par volets roulants seront intégrés dans le bâti (non saillants).
- Éviter absolument l'utilisation de quincaillerie en plastique.

Finitions

- Mettre systématiquement en peinture les menuiseries en bois, celle-ci constituant une couche protectrice.
- Proscrire le blanc pur et l'aspect brillant. Harmoniser la couleur avec les teintes présentes localement, ou avec la façade. Se renseigner en mairie sur la mise en place d'un nuancier. Selon l'époque et la typologie, opter plutôt pour des teintes gris-bleu ou brun-rouge.

Ferronnerie

- Dans la mesure du possible, conserver et restaurer tous les dispositifs de ferronnerie ancienne (barreaudage, barre d'appui, garde-corps, etc.).
- Réaliser les ferronneries neuves en métal peint et selon un dessin simple, adapté à la typologie ou au contexte (cf fiches typologiques). Pour les constructions neuves, préférer un barreaudage vertical simple. Ne pas employer de PVC.
- Mettre en peinture dans une teinte mate, en harmonie avec le contexte.



Les volets 'Z' ne trouvent pas d'échos localement. En h. à d. : contrevents pleins à lames verticales irrégulières ; en bas : contrevents persiennés à compartiments.



Les barreaudages simples et verticaux trouvent plus de sens sur le territoire, pour l'existant comme le neuf (rampes d'escalier, grilles de fenêtre, garde-corps).

Notes

Les contrevents en bois ?

Le contrevent désigne un système d'occultation extérieur à panneau(x) pivotant(s), contrairement au volet, qui est uniquement intérieur. Il est utilisé massivement sur tous les types d'édifice depuis le XVIII^e siècle. Il présente, en effet, de nombreux avantages. Très esthétique, il se décline en de nombreuses formes : persienné, plein, brisé, à compartiments, à double lame... Résistant et durable, le contrevent en bois est aussi un excellent isolant thermique et acoustique en rien comparable avec les contrevents métalliques ou plastiques.



III. FICHES PAR THÉMATIQUE

EXTÉRIEURS

A44. CLÔTURES / PORTAILS

A45. CONSTRUCTIONS (GARAGES, CABANES, TERRASSES)

A44. CLÔTURES / PORTAILS EXTÉRIEURS

Caractéristiques générales

Les clôtures ont un impact très fort dans le paysage, offertes à la vue, elles constituent un enjeu majeur. Le territoire du Grand Chalon est marqué par la présence importante des murs et murets en maçonnerie qui délimitent les habitations mais aussi les parcelles cultivées (clos).

Les murets amorcent généralement la transition entre l'espace non urbanisé et l'espace urbanisé : leur conservation est primordiale.

Les clôtures présentent une richesse importante de matériaux et de mises en œuvre, notamment en couronnement (tuiles, couvertines en pierre, laves calcaires). Elles caractérisent fortement les typologies architecturales.

À noter également l'intérêt et la variété des portails et des grilles en métal, plus ou moins ouvragés.

Les porches constituent une particularité locale. Simples ou monumentaux, ils ont une forte présence sur l'espace public et sont caractérisés par des vantaux pleins en bois, finement dessinés.



Mur en moellons avec couronnement en lave calcaire.



Mur surmonté d'une grille simple, portillon en bois intégré à la clôture.



Mur couvert en tuile plate grand modèle, portail simple en fer forgé.



Mur de maçonnerie enduit à la chaux et couvert de tuiles creuses.

Réalisations intéressantes



Muret en moellons de pierre de teinte homogène avec le bâti.



Portail et portillon métalliques simples.

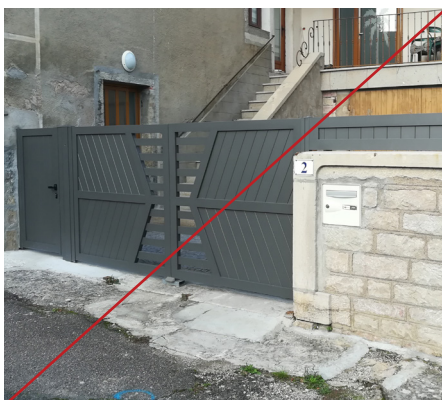


Mur bas enduit, couvertine en tuile plate et haie vive à l'arrière.

Réalisations à éviter



Gabion et bâche verte en guise de clôture.



Portail à l'écriture très complexe.



Entrées très en retrait, haie dense exogène, double accès bitumé.

Recommandations

Général

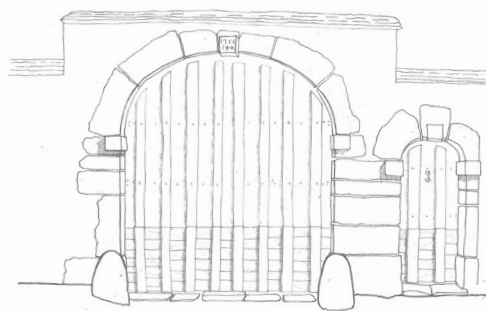
- De manière générale, les limites anciennes (murs, murets de clôture, soutènement) sont des marqueurs forts de l'identité locale. Ils ont vocation à rester en place et doivent être valorisés. On pourra les modifier uniquement de manière ponctuelle et selon les mêmes principes constructifs.
- Harmoniser les nouvelles clôtures avec les anciennes.
- Ne pas employer de matériau plastique ou autre panneau opaque.

Murs de soutènement / de clôture

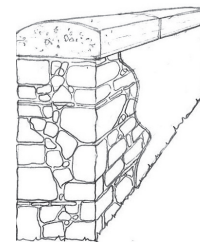
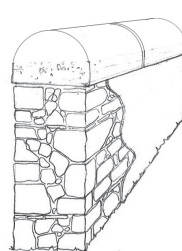
- Conserver la mise en œuvre des maçonneries : mortier de chaux/ciment naturel, enduit couvrant ou ras-pierres.
- Préférer un entretien régulier des maçonneries avec des matériaux respirants et qualitatifs (chaux naturelle) aux interventions ponctuelles de secours. Proscrire absolument les ciments artificiels qui enferment l'humidité dans les maçonneries.
- Selon la localité, couronner les murs par un chaperon de pierre arrondi/plat, par des tuiles de terre cuite ou par des laves de calcaire. Préserver les typicités locales comme les couronnements clavés en pierres sèches posées sur champ.
- Pour les clôtures séparatives entre deux propriétés, préférer les dispositifs légers de type grillage fiché en terre doublé d'une haie vive ou les piquets de bois, disposés à claire-voie.
- Certaines clôtures, disposées généralement sur rue, sont composées d'un mur bahut surmonté d'une grille en métal. Reprendre ce dispositif lorsque cela est approprié. Préférer les murs enduits et les grilles simples à barreaudage vertical. Les panneaux horizontaux opaques en plastique et les balustrades sont à éviter.
- Proscrire les haies denses d'une seule essence en guise de clôture (de type thuyas, cyprès) au profit de haies vives adaptées au sol et respectueuses des vues importantes.

Portails et portillons

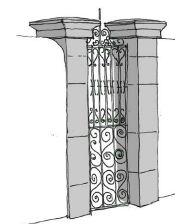
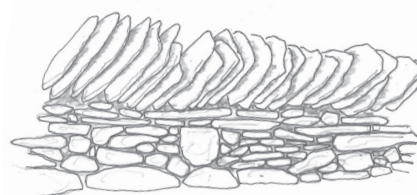
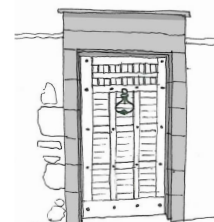
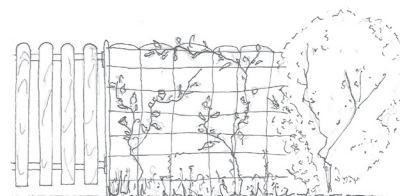
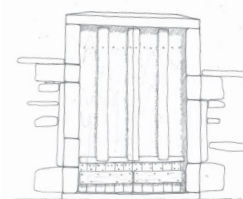
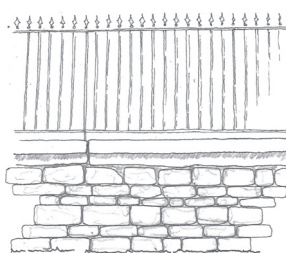
- Conserver les portails et portillons qui sont indissociables des murs de clôture.
- Mettre en peinture les portails métalliques dans des teintes s'harmonisant avec les menuiseries.
- Pour les porches, préférer des vantaux en bois plein et peint.
- Conserver tous les dispositifs liés aux portails et portillons qui contribuent à la grande qualité des seuils : chasse-roues, seuil et banc en pierre de taille.
- Les nouveaux portails adopteront un dessin simple faisant références aux types et teintes des ouvrages locaux. Éviter les formes et matériaux exogènes (plastique).
- Sauf cas particulier, disposer les accès directement en limite. Éviter les reculs marqués dans la parcelle. Pour les parcelles mitoyennes en drapeau, penser à mutualiser les accès aux portails pour éviter les échelles de voie démesurées. Éviter au maximum les grandes surfaces étanches en enrobé.



Porche accompagné d'un portillon, portes pleines ouvragées en bois, chasse-roues et seuils en pierre.



Muret en maçonnerie avec enduit couvrant, chaperon arrondi en pierre.



De h. en b. : mur bahut avec grille simple à barreaudage vertical, appuis ponctuels; clôture légère grillagée couplée d'une haie vive; maçonnerie en pierres sèches, couronnement clavé de laves calcaire.

De h. en b. : portillons pleins en bois; portillon en métal, piles en pierre de taille (XIX^e siècle).

Notes

La clôture constitue une limite (généralement entre l'espace public et l'espace privé) mais n'est pas forcément une frontière opaque. La clôture assure un dialogue important avec l'espace public. On se questionne souvent sur ce que l'on veut cacher (un vis-à-vis par exemple) sans penser à ce que l'on donne à voir depuis la rue. Les hautes haies uniformes ou les clôtures opaques en plastique offrent, à cet égard, une relation peu subtile et sans qualité.

A45. CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

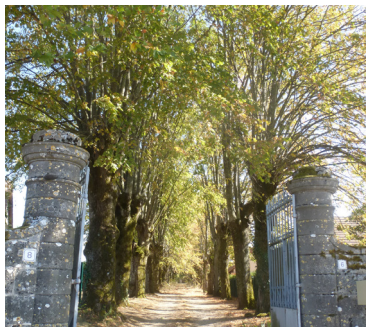
Caractéristiques générales

Les extérieurs ne sont pas toujours intégrés dans la réflexion d'un projet. Les exemples locaux montrent pourtant des richesses et des particularités intéressantes.

Les espaces extérieurs couverts constituent une vraie tradition locale. Ils sont généralement détachés du sol, en surplomb ou en étage, et toujours liés directement à la construction principale. Les maisons vigneronnes développent particulièrement ce type de construction, repris dans les habitations agricoles mais aussi dans les grands domaines ou, plus tard, dans les maisons bourgeoises.

Les extérieurs sont très souvent ponctués de pavillons qui cantonnent les jardins. Ils marquent généralement les angles d'une propriété mais peuvent aussi s'adosser à une clôture. Ils font l'objet d'un traitement soigné et permettent d'intégrer soigneusement des éléments techniques.

Les jardins des constructions plus nobles, particulièrement aux XVIII^e et XIX^e siècles, jouent sur les perspectives et les mises en scènes (allées plantées). Ces effets ont un impact fort dans le paysage et structurent l'espace public.



Piles en pierre de taille donnant sur une allée plantée.



Pavillon de jardin situé en limite de propriété.



Terrasse couverte, structure métallique.



Galerie couverte extérieure en charpente.

Réalisations intéressantes



Espace extérieur perméable et végétalisé.



Garage associé à une galerie et pensé avec l'aménagement des extérieurs.



Fermeture du auvent par des menuiseries de même type et de teinte identique.

Réalisations à éviter



Voie bitumée jusqu'en pied de façade.



Garage et terrasse accolés peu subtilement au bâti existant et créant un rapport à la rue peu qualitatif.



Espace couvert fermé par des menuiseries dont l'intégration pose question.

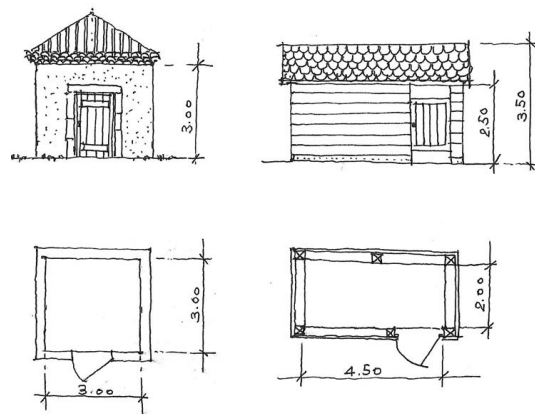
Recommandations

Général

- Valoriser les constructions, plantations et vues intéressantes par un aménagement simple et cohérent.
- De manière générale, minéraliser et imperméabiliser le moins possible les extérieurs.
- Respecter les modèles locaux (orientation, taille) en cas de division des terrains.

Garages / cabanes

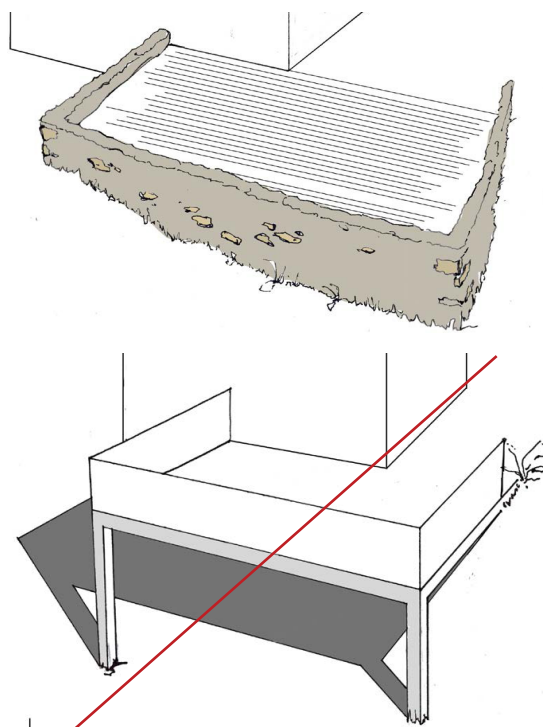
- Intégrer au maximum les constructions neuves. Elles seront simples, unitaires et accolées à une construction existante (mur, bâtiment).
- Éviter d'étendre leur surface. Privilégier les constructions basses, compactes et simples (en bois par exemple).



Les constructions extérieures de type cabane doivent être simples, basses et adossées à d'autres constructions.

Terrasses

- Les terrasses couvertes surélevées sont caractéristiques du territoire. Éviter, dans la mesure du possible, leur fermeture. Lorsque cela est indispensable, préférer une structure métallique discrète et fine qui s'intègre avec la charpente.
- Proscrire les fermetures type véranda pour les terrasses existantes non couvertes au profit de verrières type atelier ou d'une structure charpentée s'harmonisant avec l'existant.
- Pour les terrasses créées, proscrire les pilotis au profit de murets de soutènement. Établir celles-ci dans le prolongement du bâti. Éviter les terrasses formant promontoire.



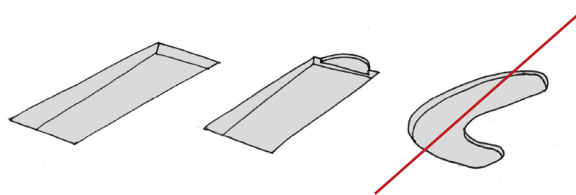
Les murets de soutènement en maçonnerie permettent de mieux gérer les différences de niveau (contrairement aux pilotis ou enrochements).

Cours et jardins

- Apporter une attention particulière aux arbres et plantations remarquables. Intégrer ces derniers dans les projets d'aménagement et éviter l'abattage dans le cadre de projet de constructions neuves.
- Pour les sols, privilégier les matériaux naturels et perméables : gazon, sable, dallage pierre, pavés, terre stabilisée, galets de rivière, gravillons, etc. Éviter le bitume et les pavés autobloquants.

Piscines

- Positionner les bassins de manière peu impactante dans le paysage. Privilégier un côté de la parcelle plutôt qu'une position centrale.
- Opter pour une forme simple, de préférence rectangulaire.
- Penser à des matériaux naturels pour les abords (bois, pierre). Rendre discret le revêtement du bassin en adoptant une teinte neutre (gris).
- Intégrer les locaux techniques en sous-sol ou dans un local construit, à proximité.



Pour les piscines, les formes simples et les teintes neutres s'intègrent mieux.

Notes

Imperméabilisation des sols ?

Le recours à un matériau imperméable pour les sols extérieurs peut sembler être une réponse adaptée, notamment en terme d'entretien. En réalité, l'imperméabilisation des sols augmente l'effet de ruissellement et, par conséquent, le risque d'inondations et l'assèchement des nappes phréatiques. En laissant le pied des maçonneries en pleine terre et en optant pour des matériaux naturels perméables, l'eau ne stagne pas et n'entraîne pas de désordres d'humidité voire d'infiltration. Un sol respirant et perméable ne fera qu'améliorer la salubrité des constructions comme des plantations.



III. FICHES PAR THÉMATIQUE

PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

A46. RÉSEAUX / PRODUCTION / ISOLATION

A46. RÉSEAUX / PRODUCTIONS / ISOLATION

PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Caractéristiques générales

Les performances énergétiques apparaissent comme un enjeu majeur pour améliorer le confort et réduire la consommation énergétique.

Les questions soulevées demandent une vraie réflexion et font l'objet d'un projet à part entière. L'amélioration thermique d'un bâtiment nécessite une approche globale et une connaissance fine de l'édifice pour apporter les meilleures réponses possibles.

L'acheminement des énergies courantes (gaz, électricité) par les réseaux publics gagne à être anticipée lors de la réalisation de travaux pour une intégration plus subtile.

En ce qui concerne la production individuelle d'énergie (type éolienne ou panneaux solaires), cette dernière constitue un enjeu collectif dans la mesure où ces installations peuvent impacter fortement le paysage.

Cette fiche apporte des pistes d'orientation. Chaque situation étant particulière, elle est à coupler avec la consultation de spécialistes du bâtiment et des énergies.



Éolienne individuelle en toiture.



Coffret individuel de raccordement EDF.



Panneaux photovoltaïques.



Bloc de climatisation.

Réalisations intéressantes



Panneaux discrets et intégrés à l'arrière de la toiture.



Profiter de la réfection d'une toiture pour isoler les combles.



Intégration discrète des éléments techniques derrière des contrevents en bois.

Réalisations à éviter



Panneaux solaires et châssis de toit non intégrés et très visibles depuis la rue.



Isolation par l'extérieur : immeuble aseptisé qui a perdu son identité architecturale.

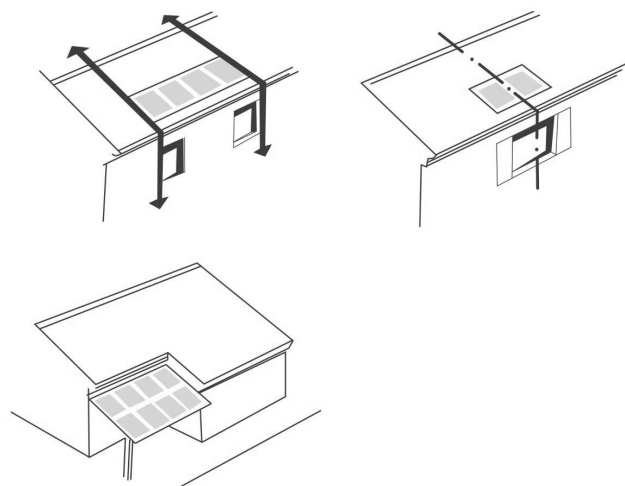


Multiplication des dispositifs techniques en façade.

Recommandations

Général

- De manière générale, le positionnement intelligent d'une construction doublée d'une écriture architecturale contextualisée constituent la meilleure réponse pour s'adapter à un climat. Tous les dispositifs d'amélioration thermique doivent être perçus comme un complément et non comme une solution miracle à un projet mal conçu dès l'origine.
- Les améliorations énergétiques doivent accompagner l'architecture et faire l'objet d'une réflexion globale.
- Privilégier l'installation des éléments de production individuelle d'énergie à l'arrière des façades / parcelles pour maintenir la qualité et les vues des espaces publics.
- Intégrer au maximum les installations techniques qui ne sont pas destinées à être vues. Profiter de travaux de rénovation pour traiter cette problématique.
- Dans tous les cas, ne pas multiplier les installations.



Les capteurs solaires doivent être intégrés dans la composition générale (au droit d'une travée, sur la toiture d'un appentis, etc.)

Réseaux de distribution

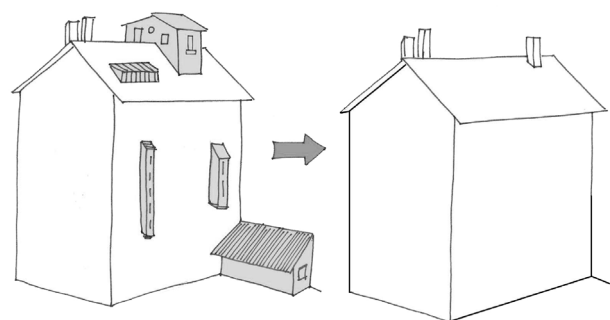
- Positionner soigneusement les ouvrages techniques collectifs (fils électriques, téléphone, éclairage, etc.) : sous forjets, au droit des descentes d'eau, etc.

Éoliennes

- Limiter au maximum l'impact visuel des éoliennes. Préférer leur installation sur les parties de la toiture ou du jardin qui ne sont pas visibles depuis l'espace public. Dans cette logique, les matériaux blancs réfléchissants sont peu souhaitables.

Panneaux solaires

- Considérer les capteurs comme un élément à part entière de l'enveloppe architecturale. Harmoniser sa pose avec les percements par exemple.
- Positionner les panneaux dans l'épaisseur de la couverture. Les éléments en saillie sont fortement déconseillés.
- Préférer les teintes et aspect en harmonie avec le matériau de couverture (couleur du châssis).
- Limiter la surface des panneaux. Celle-ci ne doit pas prendre le pas sur la surface totale de couverture, à l'exception des constructions neuves où la pose sur un pan entier de toiture, peu exposé aux regards, peut être une alternative.



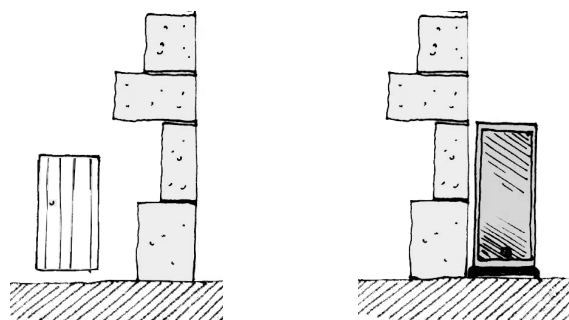
Tous les éléments technique liés aux réseaux ou au confort thermique doivent impérativement être intégrés.

Climatisation

- Trouver des positionnements astucieux pour les blocs extérieurs (derrière un contrevent, intégrés à une devanture...)

Amélioration thermique

- Privilégier l'isolation des combles. Les pertes de chaleur se font majoritairement par le toit.
- Lorsqu'un bâtiment ne présente pas de modénature (bandeaux, encadrements en pierre, corniches, etc.) ou ne s'inscrit pas dans un alignement, la pose d'un isolant extérieur est possible. Préférer les épaisseurs réduites (<4cm) et les matériaux naturels (mélange chaux/chanvre). Lorsqu'un bâtiment ne présente pas d'éléments de décor intérieurs, la pose d'un isolant intérieur est possible.
- Améliorer la performance thermique des menuiseries, sans forcément les remplacer. Les contrevents extérieurs jouent un rôle important pour pondérer les variations de température. Le bois est un très bon isolant.



Penser à cacher les coffrets de réseaux derrière des éléments menuisés pour réduire leur impact.

Notes

Amélioration thermique et patrimoine ?

L'amélioration thermique des bâtiments existants demande une réflexion particulière. Il existe d'autres solutions que la pose d'isolant en sur-épaisseur (type polystyrène), qui nuit à l'architecture et empêche la respiration des maçonneries anciennes (dont l'épaisseur procure généralement une inertie importante). L'isolation de la toiture et le changement des menuiseries constituent des pistes d'amélioration prioritaire. Il est souhaitable de consulter différents acteurs avant d'entreprendre de tels travaux. Le CAUE 71 assure, avec un conseiller Info->Energie, des permanences gratuites sur le sujet (cf Fiche Projet).

ANNEXES

GLOSSAIRE

FICHE PROJET - AIDE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX

GLOSSAIRE ANNEXES

BADIGEON (n.m.) : Lait de chaux additionné de colorant que l'on applique sur un parement.

BAIE (n.f.) : Ouverture ménagée dans une construction et son encadrement. La baie est libre quand elle ne dispose pas de menuiserie: elle est dite aveugle quand elle simule une ouverture.

BANDEAU (n.m.) : Moulure de section rectangulaire, en saillie, qui court horizontalement sur une façade, généralement pour en marquer les niveaux.

CIMENT PROMPT (n.m.) : Ciment naturel à prise rapide obtenu par cuisson de calcaire argileux.

COMPOSITION (n.f.) : Disposition relative des éléments d'un ensemble.

CONTREVENT (n.m.) : Panneau pivotant extérieur qui vient doubler un châssis vitré.

CORNICHE (n.f.) : Couronnement horizontal formé de moulures. La liaison entre la façade et la toiture peut être assurée par une corniche. Celle-ci est généralement en pierre voire en briques.

COUVERTURE (n.f.) : Partie couvrante extérieure d'une construction. La couverture est un élément de la toiture. Ne pas confondre avec le couvrement qui est intérieur.

COYAU (n.m.) : Petite pièce oblique de bois adoucissant le versant d'un toit dans sa partie basse.

CRÉPI (n.m.) : Enduit à la finition grossière.

DÉCOR (n.m.) : Ensemble des éléments qui participent à l'architecture sans contribuer ni à la structure ni à la fonction. Le décor est un tout, contrairement à l'ornement.

DORMANT (n.m.) : En menuiserie, partie fixe située dans l'embrasure d'une baie qui portent les parties mobiles.

ENDUIT (n.m.) : Revêtement composé d'une ou plusieurs couches d'un matériau modelable destiné à assurer la protection et la présentation d'un ouvrage.

EXTENSION (n.f.) : Augmentation d'un bâtiment, accroissement en volume, en étendue.

FAÎTAGE (n.m.) : Pièce maîtresse de charpente posée sous l'arête supérieure d'un toit.

FENÊTRE FENIÈRE (n.f.) : Guichet ou baie par lequel on passe le fourrage dans une grange.

FEUILLURE (n.f.) : Ressaut pratiqué dans l'épaisseur d'une baie pour recevoir un dormant ou un vantail.

FORJET (n.m.) : Élément en saillie par rapport à l'aplomb. Il désigne localement le débord de toiture composé de chevrons.

IMPOSTE (n.f.) : Pièce de menuiserie, comportant ou non une partie vitrée, placée dans la partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre au-dessus des battants.

JALOUSIE (n.f.) : Store à lamelles orientables.

LUCARNE (n.f.) : Ouvrage construit sur un toit permettant l'éclairage des combles.

MENUISERIE (n.f.) : Ouvrage exécuté en bois ou en métal. Par exemple, le châssis de fenêtre est un élément de menuiserie.

MORTIER (n.m.) : Mélange d'eau, de sable et de liant (chaux ou ciment).

OCCULTATION (n.f.) : Dispositif permettant de cacher ou filtrer la vue.

ORDONNANCE (n.f.) : Composition générale d'un plan ou d'un édifice. Disposition organisée et harmonieuse des diverses parties d'un ensemble architectural. Par déformation, on dit parfois «ordonnancement» dans ce sens.

ORNEMENT (n.m.) : Élément isolé ayant une fonction esthétique contribuant à un décor.

OUVRANT (n.m.) : En menuiserie, terme générique qui désigne la partie mobile appuyée sur le dormant.

PAVILLON (n.m.) : Petite construction de plan carré.

PERCEMENT (n.m.) : Ouverture réalisée après coup dans un mur.

RECONVERSION (n.f.) : Évolution d'un bâtiment ancien pour prendre en compte de nouveaux usages et besoins.

RÉHABILITATION (n.f.) : Interventions sur un bien immobilier afin de lui restituer une fonctionnalité antérieure présumée, de l'adapter à une fonction différente ou à des normes de confort, de sécurité et d'accès, tout en préservant l'intérêt patrimonial de l'édifice.

RESTAURATION (n.f.) : Actions entreprises sur un immeuble en état stable ou stabilisé, dans le but d'en améliorer l'appréciation, la compréhension et/ou l'usage, tout en respectant son intérêt patrimonial et les matériaux et techniques utilisés.

RESTITUTION (n.f.) : Reconstitution d'éléments disparus, en respectant l'intérêt patrimonial.

RIVE (n.f.) : Limite d'un versant couvrant les rampants d'un pignon. La rive peut être à l'aplomb du pignon ou en saillie.

TRAVÉE (n.f.) : Baie délimitée par deux supports verticaux. Par exemple, une élévation peut être constituée de trois travées.

VANTAIL (n.m.) : Panneau plein ou vitré pivotant sur l'un de ses bords verticaux. Par exemple, une porte peut être à simple ou double vantail.

VOLET (n.m.) : Panneau pivotant intérieur qui vient doubler un châssis vitré.

SOURCES :

J.-M. PÉROUSE DE MONTCLOS, *Architecture. Description et vocabulaire méthodique*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2011.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Glossaire des termes relatifs aux interventions sur les Monuments Historiques*, 2013.

FICHE PROJET - AIDE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX

ANNEXES

La réussite d'un projet est indissociable de la prise en compte de son contexte, qu'il soit culturel, paysager, urbain ou architectural. Un projet sensible à son environnement aura plus de chance d'être durable. L'analyse du contexte est une étape importante avant de réaliser des travaux. Cette fiche présente notamment une liste d'acteurs et/ou professionnels susceptibles de vous accompagner dans cette démarche.

Le processus de projet est dit 'itératif', c'est-à-dire constitué d'allers et retours. Un projet est sujet à changements dans sa conception, dans le but de l'enrichir. La prise en compte d'avis de professionnels du bâtiment dans la réflexion d'un projet est indispensable pour orienter celui-ci vers des solutions satisfaisantes, à tout point de vue.

Cette fiche a pour but d'informer et de guider les maîtres d'ouvrage désireux de réaliser des travaux, pour des constructions neuves comme existantes. La première partie est informative : elle renseigne sur les différents acteurs à contacter mais aussi sur le cadre légal qui régit la réalisation de travaux.

Elle est suivie de deux fiches d'aide, l'une pour l'existant, l'autre pour les constructions neuves. Ces fiches permettent, au travers de questions, d'accompagner le particulier dans sa réflexion et de faciliter la communication de son projet.

Ne pas hésiter à présenter le dit questionnaire complété aux différents acteurs impliqués dans la conception et/ou réalisation du projet pour en faciliter la compréhension (ABF par exemple dans le cas de travaux en périmètre protégé).



Hameau de La Couhée, Chassey-le-Camp.

Procédure légale

Tous les travaux, de quelque nature qu'ils soient, doivent être déclarés en mairie. Selon leur nature, deux procédures sont possibles (article L.421 du Code de l'Urbanisme) :

- Le dépôt d'une **déclaration préalable** de travaux pour :
 - le changement d'affectation d'une pièce (ancien garage en pièce de vie par exemple) ou d'un bâtiment ;
 - la réfection d'une façade ;
 - la réfection d'une couverture ;
 - la création ou modification ponctuelle d'un percement (ajout d'une porte/fenêtre) ;
 - le changement de menuiseries ;
 - l'ajout d'une véranda ;
 - la construction d'un abri de jardin ou d'un garage dont la surface ne dépasse pas 20m² ;
 - l'installation d'une piscine non couverte de petites dimensions ;
 - la création ou modification des clôtures.

- Le dépôt d'un **permis de construire** pour :
 - la construction d'un lotissement ;
 - la construction d'un bâtiment (habitation, garage, etc.) dont la surface dépasse 20m² ;
 - la création ou modification d'une couverture ;
 - la création ou modification complète d'une façade ;
 - la surélévation d'un bâtiment ;
 - la construction d'une piscine (superficie supérieure à 10m² pour les piscines couvertes, 100m² pour les autres).



Rénovation d'une maison de bourg, Cheilly-lès-Maranges.



Construction d'une maison individuelle, hameau de Nantoux.

Pour plus de renseignements, consulter le site du Service Public : <https://www.service-public.fr>. Formulaires et pièces à fournir disponibles en ligne ou en mairie.

Pour toute construction neuve ou extension d'un bâtiment existant dont la surface de plancher est supérieure à 150m², le recours à un architecte est obligatoire.

Lorsque l'immeuble se trouve situé à l'intérieur d'un espace protégé (abords de Monument Historique, S.P.R....), le projet est soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce dernier, selon le cas de figure, donne un avis simple ou conforme. Ses conseils visent à maintenir la cohérence et la qualité des projets, notamment dans les lieux à fort intérêt patrimonial.

Concernant les zones non protégées, d'autres acteurs, cités ci-dessous, peuvent être consultés en aide à la conception et/ou réalisation d'un projet.

Acteurs à contacter

- Mairie de la commune concernée;
<https://www.annuaire-mairie.fr/>
<https://www.legrandchalon.fr/fr/nous-connaître/51-communes.html>
- Direction de l'Urbanisme du Grand Chalon
 7 rue Georges Maugey, 71100 Chalon-sur-Saône
 03.58.09.20.42
<https://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/urbanisme.html>
- Espace Habitat Conseil
 7 rue Georges Maugey, 71100 Chalon-sur-Saône
 03.58.09.20.45
<https://www.legrandchalon.fr/fr/vie-pratique/habitat/lespace-habitat-conseil.html>
- Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Saône-et-Loire
 37 boulevard Henri Dunant, 71040 Mâcon
 03.85.39.95.20
udap71@culture.gouv.fr
- Direction Départementale des Territoires
 37 Boulevard Henri Dunant, 71040 Mâcon
 03.85.21.28.00
- Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
 7 Boulevard W. Churchill, 21000 Dijon
 03.80.28.90.03
<https://www.architectes.org>
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
 6 Quai Jules Chagot, 71300 Montceau-les-Mines
 03.85.69.05.25
contact@caue71.fr
<https://www.caue71.fr>
- Espace Patrimoine
 24 Quai des Messageries, 71100 Chalon-sur-Saône
 03.85.93.15.95
- Annuaire des architectes du patrimoine
<https://www.architectes-du-patrimoine.org/spip.php?page=annuaire>
- Annuaire des artisans du patrimoine
<https://artisansdupatrimoine.fr/annuaire-tous-c-0-saone-loire-d-71.html>
- Fondation du Patrimoine (antenne régionale)
bfcldijon@fondation-patrimoine.org
 03.80.65.79.93

Pour en apprendre davantage sur l'architecture, l'histoire ou le patrimoine de Saône-et-Loire, voici une liste non exhaustive d'ouvrages et sites à consulter :

Bibliographie

Chalon-sur-Saône :

- Collectif d'auteurs, *Chalon-sur-Saône, le guide*, Collection Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Éditions du Patrimoine Centre des Monuments Nationaux, Paris, 2011.

Patrimoine rural :

- M. BOUILLLOT, *L'Habitat Rural au XVII^e siècle en Saône-et-Loire*, Collection Au coeur de nos terroirs, Foyers ruraux de Saône-et-Loire, La Roche-Vineuse, date inconnue.

- M. BOUILLLOT, *L'Habitat Rural en Côte chalonnaise*, Collection Au coeur de nos terroirs, Foyers ruraux de Saône-et-Loire, La Roche-Vineuse, 1988.

- M. BOUILLLOT, *L'Habitat Rural en Plaine chalonnaise*, Collection Au coeur de nos terroirs, Foyers ruraux de Saône-et-Loire, La Roche-Vineuse, 1990.

Patrimoine XX^e siècle :

- Collectif d'auteurs, *DiversCités, Les Grands ensembles, Bourgogne & Chalon-sur-Saône*, Cahier du Patrimoine, 2019.

Sitographie

Documents anciens :

- Archives départementales de Saône-et-Loire, <<https://www.archives71.fr/>>.

- Vues aériennes anciennes, Portail IGN, <<https://remonterletemps.ign.fr/>>.

Références architecturales locales :

-<https://www.caue71.fr/fiches-references-a-telecharger.html>